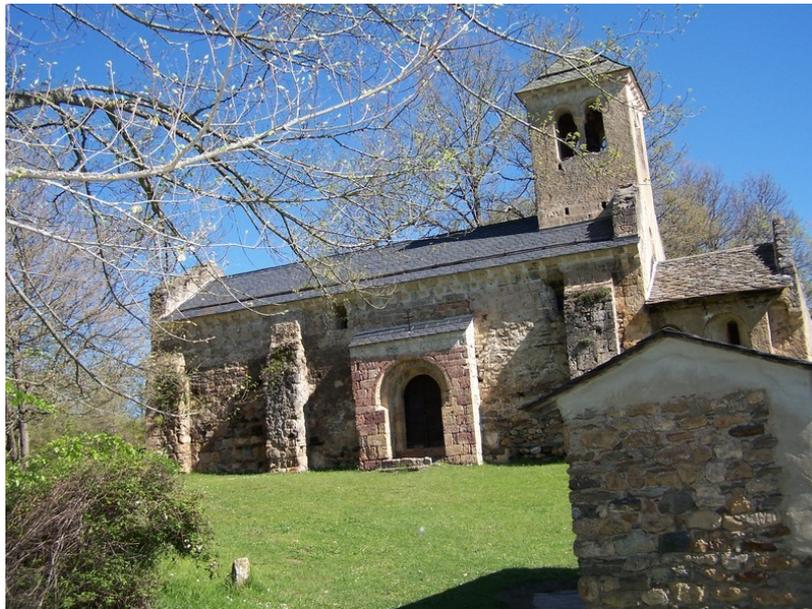


**Université Toulouse Jean-Jaurès**  
**UFR d'Histoire, arts et archéologie**

# **Étude archéologique**

## **de la chapelle Saint-Paul d'Arnave**

---



**Volume 1 : texte**

Mémoire de master 1 d'études médiévales  
Puech Dominique  
sous la direction de Nelly Pousthomis

2017

Couverture : cliché de Jacques Cazaméa

## Remerciements

---

Cette étude est un peu la réalisation d'un rêve d'enfant qui voulait devenir archéologue ou historienne. Je suis très reconnaissante envers Nelly Pousthomis<sup>1</sup> qui m'a relancée aux moments de doutes et a affronté la montée à la chapelle. Merci aussi à Jean-Loup Abbé<sup>2</sup>, Geneviève Douillard<sup>3</sup>, Florence Guillot<sup>4</sup> qui ont pris sur leur temps pour répondre aux questions d'une étudiante atypique. La rencontre avec Jean-Philippe Claverie<sup>5</sup> à la chapelle a été importante avec des réponses déconcertantes, car remettant en cause le schéma proposé ; dans tous les cas, une entrevue très enrichissante. Les photos de Denis Mirouse<sup>6</sup> m'ont été d'un grand secours, ainsi que son soutien moral et ses connaissances sur la région.

Avec un emploi du temps chargé, Alain Duran<sup>7</sup> m'a néanmoins reçue ; dommage que la météo n'ait pas été de la partie pour discuter devant la chapelle. Un grand merci à Roland Fritsch<sup>8</sup> du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ariège, qui a rassemblé et m'a mis à disposition tous les documents disponibles concernant la chapelle et pouvant aider à l'étude.

L'écriture a été difficile, mais les superbes moments de convivialité effaceront les mauvais souvenirs. Merci à Franck, Isabelle et Marie-Thérèse pour les photographies, les informations, les repas. La relecture a été encore plus pénible ; Cécile et Nadia m'ont grandement facilité la tâche.

Et bien sûr, une mention particulière à Jacques Cazaméa, président de l'Association de Amis de la chapelle au moment de cette étude, qui a assuré un programme chargé en étant présent sur tous les plans : organisation des rencontres à la chapelle, coordination des informations, recherche de documents, lecture et corrections ...

À Camille, ma géomètre préférée.

- 
1. Professeure d'histoire de l'art et d'archéologie médiévales à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès
  2. Professeur d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse Jean-Jaurès
  3. Conservateur aux archives départementales de la Haute-Garonne
  4. Docteur en histoire et archéologie, directrice de la Maison des Patrimoines d'Auzat
  5. Architecte (restauration de la Tour de Loup, La Bastide-de-Sérou)
  6. Doctorant en histoire médiévale
  7. Sénateur, maire d'Arnavé
  8. Dessinateur au Service Régionale de l'Architecture et du Patrimoine

## SOMMAIRE

---

INTRODUCTION.....	9
CONTEXTE HISTORIOGRAPHIQUE.....	10
Introduction.....	10
1. « Saint-Paul d'Arnavé » de B. Tollon.....	11
2. Vers le classement aux Monuments Historiques.....	11
3. Les restaurations depuis le milieu du XXe siècle.....	12
4. Les études régionales.....	12
Conclusion.....	13
CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE.....	14
CONTEXTE HISTORIQUE.....	16
1. Le Sabarthès.....	16
2. Le village et la paroisse d'Arnavé.....	18
3. Le site de Saint-Paul.....	19
3.1. La pierre noire.....	19
3.2. Les reliques : le sarcophage, le reliquaire, la pierre noire ?.....	19
3.3. L'ermitage.....	20
3.4. La légende.....	21
4. Deux églises : Saint-Pierre et Saint-Paul.....	22
5. À l'origine de l'édifice actuel.....	23
5.1. L'abbaye de Lagrasse.....	24
5.2. L'Ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.....	24
5.3. L'abbaye de Saint-Sernin.....	24
5.4. L'abbaye de Saint-Volusien.....	24
6. Saint-Paul jusqu'à nos jours.....	25
ANALYSE ARCHÉOLOGIQUE.....	27
Introduction.....	27
1. Quel plan pour la chapelle ?.....	27
2. Présentation de l'édifice.....	28
2.1. L'aspect général.....	28
2.2. Le plan.....	29
2.3. L'élévation.....	31
3. Définition des EA et USC.....	32
4. La construction.....	32
4.1. Les matériaux.....	32
4.2. Les trous de boulin.....	36
5. Les murs.....	37
5.1. Sanctuaire.....	38
5.1.1. Mur sud M310.....	38
5.1.2. Mur nord M308.....	39
5.1.3. Mur nord M309.....	40
5.1.4. Mur triomphal.....	41
5.1.5. Caractéristiques des murs du sanctuaire.....	42
5.2. La nef.....	42
5.2.1. Travée orientale.....	42
5.2.2. Travée centrale.....	44
5.2.3. Travée occidentale.....	46
5.2.4. Mur ouest M304.....	48
5.2.5. Caractéristiques de la nef.....	49
6. Les arcs et les voûtes.....	50
7. Les supports intérieurs.....	51

7.1. Les supports du sanctuaire.....	52
7.2. Les supports de la nef.....	53
7.3. Caractéristiques des supports.....	53
8. L'épaulement de l'édifice.....	54
8.1. Les arcades du sanctuaire.....	54
8.2. Les contreforts de la nef.....	54
8.3. Caractéristique des épaulements.....	55
9. Le clocher.....	56
10. Le portail.....	58
11. Les toitures.....	59
12. Le décor.....	60
12.1. Le décor de la nef.....	60
12.2. Les éléments sculptés du sanctuaire.....	61
SYNTHÈSE.....	63
ANNEXES.....	79
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE.....	113

## Tableaux

---

tableau 1 : répartitions des pierres pour les murs intérieurs .....	34
tableau 2 : répartitions des pierres pour les murs extérieurs.....	34
tableau 3 : dimensions et estimation des coefficients d'insertion des supports intérieurs.....	52
tableau 4 : dimensions et évaluation des coefficients d'insertion des contreforts de la nef.....	56
tableau 5 : caractéristiques de l'art préroman, du premier et deuxième art roman.....	74
tableau 6 : datations d'églises d'Ariège d'après la bibliographie.....	75
tableau 7 : datations de Saint-Paul d'Arnave (d'après la bibliographie).....	77

## Table des illustrations

Fig. 1 : Carte générale de l'Ariège. Limites du Sabarthès.....	6
Fig. 2 : Carte de Cassini.....	6
Fig. 3 : Carte IGN.....	7
Fig. 4 : Carte IGN.....	7
Fig. 5 : Cadastre de 1830.....	8
Fig. 6 : Cadastre de 1830.....	8
Fig. 7 : Carte d'état-major 1866.....	9
Fig. 8 : Cadastre.....	9
Fig. 9 : Reliquaire de Saint-Paul d'Arnave.....	9
Fig. 10 : Croquis de l'oratoire.....	9
Fig. 11 : Chapelle d'Arnave à la fin des années 1940.....	10
Fig. 12 : Chapelle d'Arnave à la fin des années 1940.....	10
Fig. 13 : Possessions religieuses autour d'Arnave.....	11
Fig. 14 : Plan d'après B. Tollon.....	11
Fig. 15 : Plan d'après R. Fritsch, SDAP de L'Ariège, 1999.....	12
Fig. 16 : Plan de R. Fritsch, SDAP de l'Ariège, 14/11/1994.....	12
Fig. 17 : Plan du 08/04/2005 (SDAP de l'Ariège).....	13
Fig. 18 : Photographie redressée.....	13
Fig. 19 : Plan au sol d'après des relevés personnels.....	14
Fig. 20 : Coupe longitudinale.....	15
Fig. 21 : Chapelle d'Arnave, façade sud.....	16
Fig. 22 : Ancien autel en bois.....	16
Fig. 23 : Plan des EA et des USC.....	17
Fig. 24 : Schéma du mur M310, sanctuaire mur sud.....	18
Fig. 25 : MUR310, USC 1021 (détail), 1022 (détail), 2004, 2005, F410.....	19
Fig. 26 : MUR308, USC 1822, 2804 (détail), 2805, 2808.....	20
Fig. 27 : Schéma du mur M308, sanctuaire mur nord.....	21
Fig. 28 : Schéma du mur M309, sanctuaire mur oriental.....	22
Fig. 29 : M309, F409, USC 2901, angles sud et nord.....	23
Fig. 30 : Schéma du mur triomphal.....	24
Fig. 31 : Mur triomphal, fenêtre, état le 30/11/2015.....	24
Fig. 32 : Schéma du mur M301, nef sud est.....	25
Fig. 33 : Schéma du mur M307, nef nord est.....	26
Fig. 34 : Schéma du mur M302, nef sud centre.....	27
Fig. 35 : MUR302, USC 1204, 1206, 2211, F402.....	28
Fig. 36 : MUR306, USC 1604, 1606, 3633, imposte.....	29
Fig. 37 : Schéma du mur M306, nef nord centre.....	30
Fig. 38 : Schéma du mur M303, nef sud ouest.....	31
Fig. 39 : MUR303, USC 1302, 2314, cordon d'imposte (détail).....	32
Fig. 40 : MUR305, cordon d'imposte, mur extérieur (partie inférieure), USC 1501,1504 et 1505.....	33
Fig. 41 : Schéma du mur M305, nef nord ouest.....	34
Fig. 42 : MUR304, nef mur occidental.....	35
Fig. 43 : M304, USC 2414, détails du décor, mur extérieur.....	36
Fig. 44 : Liaison entre les murs M303 et M304.....	36
Fig. 45 : Schémas et photographies des murs intérieurs nord de la nef.....	37
Fig. 46 : Schémas et photographies des murs intérieurs sud de la nef.....	38
Fig. 47 : Schémas et photographies des murs extérieurs nord de la nef.....	39
Fig. 48 : Schémas des murs extérieurs sud de la nef.....	40
Fig. 49 : Photographies des murs extérieurs sud de la nef.....	41

Fig. 50 : ARC701 nef ouest.....	42
Fig. 51 : ARC702 nef est.....	43
Fig. 52 : ARC703 sanctuaire ouest.....	44
Fig. 53 : ARC704 sanctuaire centre.....	44
Fig. 54 : ARC705 sanctuaire est.....	45
Fig. 55 : Vue extérieure de la voûte (1998).....	45
Fig. 56 : Pierres des voûtes du sanctuaire et de la nef.....	45
Fig. 57 : Schéma du pilier P601, nef sud ouest.....	46
Fig. 58 : Schéma du pilier P602, nef nord ouest.....	46
Fig. 59 : Schéma du pilier P603, nef nord est.....	47
Fig. 60 : Schéma du pilier P610, nef sud est.....	47
Fig. 61 : Schéma du pilier P604, sanctuaire nord ouest.....	48
Fig. 62 : Schéma du pilier P609, sanctuaire sud ouest.....	49
Fig. 63 : Schéma du pilier P605, sanctuaire nord centre.....	50
Fig. 64 : Schéma du pilier P608, sanctuaire sud centre.....	51
Fig. 65 : Schéma du pilier P606, sanctuaire nord est.....	52
Fig. 66 : Schéma du pilier P607, sanctuaire sud est.....	53
Fig. 67 : Schéma du contrefort C501.....	54
Fig. 68 : Schéma du contrefort C502.....	55
Fig. 69 : Schéma du contrefort C503.....	55
Fig. 70 : Photographies des contreforts C503, C502 et C501.....	56
Fig. 71 : Schéma du contrefort C504.....	57
Fig. 72 : Schéma du contrefort C505.....	57
Fig. 73 : Schéma du contrefort C506.....	58
Fig. 74 : Schéma du contrefort C507.....	58
Fig. 75 : Schéma du contrefort C508.....	59
Fig. 76 : Schéma du contrefort C509.....	59
Fig. 77 : Face sud du clocher.....	60
Fig. 78 : Passage du sanctuaire à la nef.....	60
Fig. 79 : Fenêtre du mur triomphal (vue intérieure).....	60
Fig. 80 : Contrefort et mur dans l'axe du clocher.....	60
Fig. 81 : Trou pour l'ancienne poutre faîtière.....	60
Fig. 82 : Répartition des types de clochers en Haute-Ariège (toutes époques confondues).....	61
Fig. 83 : Portail de la chapelle d'Arnave.....	61
Fig. 84 : Portail de l'église de Mercus.....	61
Fig. 85 : Portail et pilier P610.....	62
Fig. 86 : Encoches sur les piédroits du portail.....	62
Fig. 87 : Saint-Martin de Unac.....	62
Fig. 88 : Plan du portail.....	62
Fig. 89 : La chapelle d'Arnave après 1951.....	63
Fig. 90 : La chapelle d'Arnave après 1983.....	63
Fig. 91 : Haut du pignon oriental.....	64
Fig. 92 : Modillons du mur pignon occidental.....	64
Fig. 93 : Mur pignon occidental, décor dit de bandes lombardes.....	64
Fig. 94 : Répartition des parements intérieurs.....	65
Fig. 95 : Répartition des parements extérieurs.....	66
Fig. 96 : Plan de la répartition des parements.....	67
Fig. 97 : Mur M302, chronologies relatives.....	67
Fig. 98 : Murs intérieurs, chronologie relative par mur.....	68
Fig. 99 : Murs extérieurs, chronologie relative par mur.....	69
Fig. 100 : Murs intérieurs, phases de construction.....	70
Fig. 101 : Murs extérieurs, phases de construction.....	71

## Liste des abréviations

---

ADA : Archives Départementales de l'Ariège

ADHG : Archives Départementales de la Haute-Garonne

BFA : Bâtiments de France de l'Ariège<sup>9</sup>

BSASLA : Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts

Doat (+vol.) : Bibliothèque Nationale Collection Doat

DRAC : Direction Régionales des Affaires Culturelles

EAC : Entité Archéologique Construite

MH : Monuments Historiques

SDAP-A : Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ariège<sup>1</sup>

STAP-A : Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ariège<sup>1</sup>

USC : Unité Stratigraphique Construite

A ou ARC : arc

C ou CTF : contreforts

M ou MUR : mur

P ou PIL : pilier

POR : portail

@art-roman : site de A. Gillodes sur l'art roman en Ariège

---

9. Bâtiment de France jusqu'en 1979, puis Service Département de l'Architecture et du Patrimoine et finalement en 2005 Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine.

## INTRODUCTION

---

Pour accéder à la chapelle Saint-Paul, il faut une bonne paire de chaussures et un brin de courage. Mais la récompense est au bout d'une montée, typiquement ariégeoise : pas de détour, on grimpe directement au but.

La chapelle, qui domine le village d'Arnave, surprend par sa taille, supérieure à celles des chapelles de montagne. Avec son chevet plat, ses sculptures dans le sanctuaire, son clocher imposant, cet édifice entièrement voûté ne peut qu'attirer l'attention du randonneur amateur de « vieux cailloux ».

Curieusement, aucune monographie récente comprenant une analyse du bâti, n'avait été menée. Il était donc intéressant de se lancer dans l'aventure. Les visites régulières auront au moins eu le mérite de prendre la mesure de l'évolution de la structure du bâtiment et de lancer une alerte à la fin du mois de novembre 2015. Au début de l'année suivante, la chapelle a été consolidée en urgence suite au diagnostic sans appel de J.-P. Poirier (architecte du STAP de l'Ariège) : « Les désordres constatés sur l'édifice laissent penser à un effondrement imminent ». L'étude pouvait alors permettre de répondre à quelques interrogations avant d'entreprendre une phase de travaux de consolidation.

Pour les mesures, l'utilisation d'un tachéomètre a buté sur l'acheminement. À pied, il aurait fallu travailler en équipe. La montée en véhicule tout-terrain se fait exceptionnellement en fonction des cultures. Cette possibilité, généralement en liaison avec des manifestations, n'était pas optimale en raison de l'affluence : difficile dans ces conditions d'assurer l'intégrité de l'instrument et d'effectuer un travail de qualité. L'objectif a donc été, à partir de croquis issus de photographies recadrées, de déterminer les enchaînements des différents éléments de la construction et de mettre en évidence les indices pouvant permettre de reconstituer l'histoire architecturale de la chapelle.

Après le tour d'horizon des écrits disponibles sur le sujet, on placera la chapelle dans son cadre topographique et historique. L'analyse du bâti passera en détail l'ensemble des constructions afin d'en comprendre les imbrications. Tous les éléments importants seront repris dans la synthèse afin d'établir une hypothèse de construction et de datation.

## CONTEXTE HISTORIOGRAPHIQUE

---

### Introduction

À la fin du XIXe siècle, J. de Lahondès propose une compilation d'études sur les églises anciennes du diocèse de Pamiers<sup>10</sup>. La chapelle Saint-Paul d'Arnavé n'y apparaît pas, car l'édifice est privé depuis 1796 ; elle n'est pas ou plus une église paroissiale. Au début du XXe siècle, R. Roger commence la publication de ses études sur les églises romanes du pays de Foix<sup>11</sup>. Bien que menée hors du contexte clérical, cette édition par ordre alphabétique s'arrête à la lettre C, mais ne comporte pas non plus de description de la chapelle Saint-Paul d'Arnavé (ce qui est regrettable car ces propos sont illustrés de nombreux dessins).

Dans les années 1930-1950, un autre érudit local, J. Vézian rassemble des renseignements sur la région dans des carnets<sup>12</sup>. Il porte essentiellement son intérêt sur les légendes locales dont celle de la construction de la chapelle que nous relaterons ultérieurement. Il fournit également des renseignements concernant la pierre « noire » située à côté de la chapelle et actuellement protégée par une petite construction. Son propos, suite à une visite de la chapelle le 10 septembre 1934, comprend une description relativement détaillée des lieux ainsi que des croquis de la pierre et de l'oratoire<sup>13</sup> situé derrière la chapelle, et alors encore en élévation.

Un compte-rendu du syndicat d'initiative de Tarascon<sup>14</sup>, daté de 1946, donne essentiellement quelques informations sur l'état de la chapelle lors de la visite du comité : les indications concernant l'histoire de l'art sont limitées voire erronées<sup>15</sup>. Le rapport fait état de fouilles qu'il ne faut sûrement pas prendre au sens archéologique du terme mais concernant certainement la recherche de la pierre au milieu des ronces.

Avant les années 1960, on ne recense aucune publication sur la chapelle d'Arnavé en tant qu'édifice présentant un intérêt architectural.

---

10. J. de Lahondès J., « Les églises anciennes du diocèse de Pamiers », *BSASLA*, 1883, p. 9-11.

11. R. Roger, « Les églises romanes du pays de Foix et du Couserans », *BSASLA*, supplément au tome XI, 1907-1908. R. Roger professeur de dessin au lycée de Foix est également membre de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts. Il meurt à la guerre en 1917.

12. ADA, 21J1, Fonds Joseph Vézian.

13. Actuellement, on distingue un socle et un amas de pierres dans le talus au nord, derrière la chapelle.

14. Séance du comité de direction du syndicat d'initiative de Tarascon-sur-Ariège du 7 Mai 1946, ADA 624W5.

15. ADA 624W5 «[...] il ressort que la chapelle [...] paraît remonter au Xe siècle ou au XIe siècle et qu'elle est du plus pur style roman. Elle a subi quelques restaurations d'origine plus récente. C'est ainsi que la voûte en plein cintre de la nef a été surélevée et remplacée par une voûte ogivale.- Extérieurement, les maçonneries de cette restauration ne présentent pas le même appareillage harmonieux que le soubassement d'origine romane [...] la plus ancienne de la région [...] ».

## 1. « Saint-Paul d'Arnave » de B. Tollon

Professeur d'histoire de l'art à l'Université de Toulouse, B. Tollon publie en 1963 un article relatif à la chapelle Saint-Paul<sup>16</sup>. À partir de comparaisons stylistiques avec des édifices catalans et audois, cette étude, plutôt orientée dans une démarche d'historien de l'art, établit les premières bases de datation : la chapelle ne serait pas antérieure au XI<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup> ; les éléments conservés étant les murs et les supports du sanctuaire ainsi qu'une travée de nef. Les voûtes de la nef, le portail et le clocher sont datés du XII<sup>e</sup> siècle. Entre les deux, le sanctuaire a été voûté. Ces estimations chronologiques sont toujours utilisées à ce jour. Cet article a été versé au dossier de classement de l'édifice aux Monuments Historiques en avril 1965.

## 1. Vers le classement aux Monuments Historiques

Parmi les acteurs de ce projet de classement, Paul Philip regroupe des informations, dans une lettre dactylographiée non datée<sup>18</sup>. D'après ses renseignements, l'appareil proviendrait d'une carrière de grès de Celles, l'église restaurée était dans les années soixante entièrement enduite à l'intérieur. Il signale la présence de deux cellules d'ermites. Si certains éléments sont de prime abord plutôt déconcertants et nous y reviendrons ultérieurement, les datations, quant à elles, sont comparables à celles de B. Tollon. Ce document plutôt bref n'est *a priori* pas exempt de fautes de frappes.

Dans le dossier, une lettre du syndicat d'initiative<sup>19</sup> prévoit la visite de M. Durliat : « Nous allons entreprendre de supprimer les ronces qui envahissent l'église (non utilisée) afin de la présenter sous un meilleur jour lorsque M.M. Stym-Poper et le Pr. Durliat viendront prochainement l'examiner avec M. Calley. »<sup>20</sup>. La visite a été réussie puisque la chapelle fait l'objet d'un petit article dans le volume « Pyrénées romanes » de la collection Zodiaque en tant que jalon remarquable de l'évolution de l'architecture romane en Ariège<sup>21</sup>.

---

16. B. Tollon, « Saint-Paul d'Arnave », *Revue de Comminges*, 1963, p. 90-94. Cet article fait suite à un sujet de DES d'histoire, dont le mémoire n'a pas été conservé à la bibliothèque universitaire mais a été utilisé par A. Jacquet (*Inventaire des églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, 1987, p. III).

17. Suite à l'annotation « inhumé en 711... » située sur le sarcophage, l'église avait été datée du VIII<sup>e</sup>.

18. P. Philip, La chapelle ermitage de Saint-Paul d'Arnave, ADA, ZQ184. P. Philip est dans les années 60, président de l'Union thermale et touristique de l'Ariège et conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Ariège.

19. Lettre du syndicat d'initiative au préfet le 26/12/1963, ADA, 279W12.

20. S. Stym-Poper et B. Calley sont respectivement architecte en chef des Monuments Historiques et architecte des Bâtiments de France.

21. M. Durliat, V. Allègre, *Pyrénées romanes*, vol. 30, 1969, p. 27. Dans cet article très court, M. Durliat situe la construction entre le XI<sup>e</sup> siècle et le XII<sup>e</sup> siècle.

## 2. Les restaurations depuis le milieu du XXe siècle

La toiture a été restaurée une première fois vers 1950 en tuiles mécaniques par J.M. Piquemal, curé d'Arnavé. S. Stym-Popper, dans un rapport de mai 1965<sup>22</sup>, liste les travaux à envisager : une toiture en lauzes, un enduit intérieur, une remise en état du sol ; mais surtout il signale « qu'il n'y a pas grande urgence à les exécuter ». La toiture a été remaniée en 1975, puis refaite en tuiles mécaniques en 1983 et finalement en ardoises en 1998. En 1986, les arcs ont été repris. Le sol a été refait en terre cuite en 1997, avec un changement de configuration au niveau du sanctuaire et le déplacement de l'autel, initialement plaqué contre le mur oriental, au centre de celui-ci (cf. annexe 1).

## 3. Les études régionales

À partir des années 1980 la prise de conscience de l'importance du patrimoine local donne lieu à des études des églises romanes ariégeoises. La chapelle d'Arnavé apparaît ainsi dans une exposition aux archives départementales de l'Ariège en 1989 sous la responsabilité de J. Boulhaut<sup>23</sup> et dans un livre de vulgarisation de A. Jacquet<sup>24</sup> publié en 1991. Dans son mémoire de maîtrise en 2002<sup>25</sup>, M. Savès analyse les influences catalanes et toulousaines dans les églises romanes de la haute Ariège. L'étude renouvelle celle de B. Tollon, mais demeure restreinte : Saint-Paul d'Arnavé faisant partie d'un ensemble de quatorze courtes monographies réalisées pour cette compilation. Néanmoins des datations de l'époque moderne sont avancées pour certaines parties de l'édifice. La construction est divisée en trois phases, chacune correspondant à une période architecturale : préroman, premier et deuxième âge roman. Le découpage suit celui de B. Tollon, à l'exception des piliers du sanctuaire associés à la construction de la voûte et non des murs. Ces études régionales fournissent également des points de comparaison avec d'autres édifices ariégeois présentant des similitudes avec notre étude. A. Jacquet analyse l'église de Lujat<sup>26</sup>, église de montagne aujourd'hui en ruine associée à un village disparu depuis le XVIIe siècle, et la chapelle Saint-Nicolas de Gestiers qui présente un chevet à fond plat. Les analyses concernant l'église de la Nativité de la Vierge de Labarre qui possède également un sanctuaire rectangulaire et celle de Saint-Saturnin d'Axiat, dont le clocher carré est disposé sur le transept, sont disponibles dans son mémoire de DEA<sup>27</sup>.

---

22. ADA, 624W5.

23. J. Boulhaut, ADA, ZQ1174, Églises romanes en Ariège.

24. A. Jacquet, *Connaître l'art roman en Ariège*, 1991.

25. M. Savès, *Églises romanes de la vallée de l'Ariège*, mémoire de maîtrise, 2002.

26. A. Jacquet, *Inventaire des églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos*, mémoire de maîtrise, 1987.

27. A. Jacquet, *Les églises romanes de l'ancien comté de Foix*, mémoire de DEA, 1988.

## **Conclusion**

Les documents existants, tant historiques qu'archéologiques, relatifs à la chapelle Saint-Paul d'Arnave sont peu nombreux, très souvent généralistes. Ils n'utilisent pas les méthodes d'analyse de l'archéologie de bâti, le plus récent datant de 2002. Une étude centrée sur l'édifice avec recherche de nouveaux éléments d'archive et une analyse approfondie du bâti semblait se justifier.

## CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE

---

La chapelle Saint-Paul d'Arnavé se situe en Ariège, département pyrénéen connu pour ses vallées encaissées et ses sommets dont la Pique d'Estats (3143 m) dans le massif du Montcalm. Le haut comté de Foix, également dénommé Sabarthès, correspond à la partie méridionale du département (fig. 1). Il s'étend du pas de Labarre, contrôlé par le château de Foix, aux sommets pyrénéens. Il constitue une entité à part entière : une entité géomorphologique, hydrographique (hautes vallées de l'Ariège et de Vicdessos) et historique<sup>28</sup>. Cette configuration géographique a été très favorable à l'implantation de nombreuses fortifications. Dès le Xe siècle, la présence humaine a profondément marqué le paysage de la haute Ariège<sup>29</sup>. Cet ensemble montagneux est parcouru par l'Ariège dont la vallée a servi de passage vers l'Andorre, l'Espagne et la Cerdagne, constituant ainsi une voie de communication importante appelée *via mercada*<sup>30</sup> au XIe siècle et passage de Toulouse à Barcelone. Pour D. Mirouse<sup>31</sup>, cette voie passerait plutôt jusqu'au XIIe siècle par l'actuelle route des corniches, avec un départ de Croquié. La vallée d'Arnavé permet également un accès à cette voie et il existe aussi une liaison entre Tarascon et Croquié *via* Arnavé. La vallée a également servi de passage au XVe siècle afin d'éviter le droit de pontonage du pont d'Alat<sup>32</sup>.

La vallée de l'Arnavé possède les mêmes caractéristiques que celle de l'Ariège du point de vue hydrologique et géographique. Affluent de l'Ariège, l'Arnavé est un cours d'eau de montagne à régime torrentiel, soumis aux orages et à la fonte des neiges ; la vallée était soumise à de fortes inondations avant l'aménagement de la rivière au XIXe siècle. Par exemple à la fin du XVIIIe siècle, une requête des habitants d'Arnavé indique que l'église du village, Saint-Pierre, située près du ruisseau est dans un état délabré suite à l'inondation de 1777<sup>33</sup>. La forme de la vallée est également caractéristique des vallées glaciaires dites en U. L'apport d'alluvions, l'accès facile et la bonne exposition font de cette vallée un emplacement de qualité pour l'homme du Moyen Âge.

---

28. F. Guillot, *Monographies villageoises en Sabarthès*, 1999, p. 6. C'est également la définition qu'en donne C. Pailhès, *Le comté de Foix : un pays et des hommes*, 2006, p. 68. D. Mirouse propose deux définitions basées des conceptions historiques du *Sabartense* : au IXe siècle comprenant l'abbaye de Foix et sous la dépendance administrative de Sabart et ensuite au Xe siècle à partir de la cluse de Garrabet-Amplaing et concernant essentiellement la rive gauche de l'Ariège.

29. F. Guillot, *Monographies villageoises en Sabarthès*, 1999, p. 20.

30. Voie mentionnée en 1052 (F. Guillot, « Saint-Volusien au Moyen Âge, une abbaye à l'ombre du château de Foix », *Revue de Comminges*, 2009, p. 95).

31. D. Mirouse, *Les circonscriptions intermédiaires du sud du pagus de Toulouse aux Xe et XIe siècles*, mémoire de master 2, 2015, p. 86.

32. A. Garrigou, *Études historiques sur l'ancien pays de Foix*, Toulouse, 1845, p. 347. Le document n'a pas été retrouvé aux archives de l'Ariège.

33. ADA, 180EDT/M3.

F. Guillot pense que l'habitat initial de la vallée était disséminé : hameaux Miet de vielle, Fond d'Arnave et Monteils<sup>34</sup> ; l'habitat devait être presque continu en basse et moyenne vallée. Tous ces toponymes figurent comme lieux-dits sur la carte de Cassini (fig. 2) et sur la carte IGN actuelle (fig. 3). Avec la création au XIIe siècle du *castrum* d'Arnave, l'habitat se regroupe autour d'Arnave, Cazenave et peut-être Allens<sup>35</sup>. En plus d'être un ensemble géographique bien déterminé, la vallée était aussi un ensemble de communautés.

La chapelle Saint-Paul se situe à une altitude de 710 m sur une hauteur surplombant la vallée de l'Arnave (570m) (fig. 4). Au nord, la chapelle s'appuie sur un monticule où les restes d'un oratoire sont encore visibles. Cet oratoire est mentionné sur le cadastre de 1830 (fig. 5 et 6). J. Vézian<sup>36</sup> en a fait un croquis dans ces carnets (fig. 10). La chapelle a été construite sur un terrain en pente prononcée plutôt que sur le pré attenant beaucoup plus plat. Cette configuration présente plusieurs avantages : la chapelle est visible du bas de la vallée, elle est construite sur un socle rocheux et elle préserve l'espace cultivable. De plus, elle se trouve littéralement à la croisée des chemins : vers Ussat par le col du même nom, vers Tarascon par le col de Bazech, vers l'actuel village de Bompas (anciennement Malpas) et également la desserte du hameau disparu de Miédevièle. On peut également noter que le lieu porte aussi le nom de Saint-Paul. Dans le terrier de 1666<sup>37</sup> ce lieu est plusieurs fois cité ainsi que la *coume* ou *las coumes*, la *coste*, le *planel*, *las cannalettes*, la *crouxette*, le *recq*, l'argilière du même nom.

Au niveau géologique la vallée de l'Ariège, ainsi que celle de l'Arnave, présentent toutes les caractéristiques des vallées glaciaires. Le relief est caractérisé par des dépôts de moraines sur les versants : c'est sur l'une d'elle qu'est située la chapelle. On trouve du granite aux sommets qui surmontent des zones calcaires. Il est également fait état de marnes schisteuses. Tous les matériaux utilisés dans la construction étaient donc disponibles quasiment sur place. Un document du ministère de l'écologie confirme cette variété<sup>38</sup>. Dans un cadastre du XVIIe siècle<sup>39</sup> il est fait mention de l'argilière de Saint-Paul.

---

34. Sur les différentes cartes les hameaux suivants sont indiqués :

carte de Cassini (fig. 2) : Miet de vielle, Montels

cadastre de 1830 (fig. 5) : Miédevielle mais aussi Miédevièle sur le plan parcellaire, le Fonds d'Arnave

IGN (fig. 4) ou carte d'état major (fig. 7) : Miédevièle, Fond d'Arnave.

D'après F. Guillot (*Monographies ..., op. cit.*, 1999, p. 71), le nom de Miédevièle pourrait venir du terme *villa* et celui de Monteils être en relation avec le château.

35. F. Guillot, *Monographies ..., op. cit.*, 1999, p. 75-76.

36. ADA, 21J1, Fonds Joseph Vézian.

37. ADA, 180EDT/CC5. Il est noté le lieu de *Miech de Tielhe* : peut-on le relier à Miet de Vielle ?

38. J. Guittard, *Recherche et caractérisation de gisements – Ariège (09)*, Centre d'Études Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest, 2012, p. 13.

39. ADA, 180EDT/CC5 ; il s'agit en fait d'un cadastre, cf. note 76.

## CONTEXTE HISTORIQUE

---

La chapelle Saint-Paul d'Arnavé ne peut pas être considérée comme une simple petite chapelle de montagne, entre autres de par sa taille et son voûtement en pierre. Si l'implantation dans un endroit relativement isolé, à l'écart des habitations, pose la question « pourquoi à cet endroit ? », la taille de l'édifice et la qualité de la construction nous amènent à nous demander qui en a été le commanditaire, les paroisses de la région étant très pauvres. La présence de deux églises sur le même territoire villageois, Saint-Paul et Saint-Pierre, soulève des interrogations sur la chronologie des dates de création, les commanditaires, les attributions et l'utilisation de ces édifices. Mais, en raison de la faiblesse documentaire de cette période, accrue par l'incendie des archives à Foix en 1803, nous ne disposons pas aujourd'hui de documents relatifs à l'édification de la chapelle. L'accès aux archives diocésaines n'a pas été possible, celles-ci étant actuellement fermées. Une analyse du contexte historique permet d'avancer quelques hypothèses.

### 1. Le Sabarthès

Bien que présentant un relief très marqué, ou plutôt grâce à ce relief, la présence humaine dans la haute vallée de l'Ariège, remonte aux temps préhistoriques : au magdalénien entre autre, dans la vallée de Vicdessos avec la grotte de la vache et de Niaux. Cette présence est attestée dans la vallée d'Arnavé par la cachette datée de l'âge du bronze découverte lors de travaux en 1894<sup>40</sup>. Ensuite les traces d'occupations deviennent très rares<sup>41</sup> : les sources archéologiques sont peu nombreuses ainsi que les sources écrites, souvent empreintes d'un caractère légendaire jusque vers l'an Mil. Les études palynologiques mettent en évidence l'influence d'une présence humaine sur le milieu à partir du VI<sup>e</sup> siècle que l'on peut donc considérer comme une période d'implantations humaines<sup>42</sup> : l'accès difficile devient un atout, la région servant de zone refuge. Le relief très accidenté a imposé le découpage administratif, qui a pris de fait en compte les implantations des communautés. Les habitats de cette région sont considérés comme très anciens, résultant de composantes physiques

---

40. É. Cartailhac, « *La cachette de bronzes d'Arnavé (Ariège)* », L'Anthropologie, 1898, p. 666-667. La cachette a été trouvée rive gauche de l'Arnavé, sur la parcelle n°30 du cadastre de 1830 (section B), parcelle appartenant à Mr Clarac, notaire à Tarascon propriétaire de la chapelle à partir de 1903.

41. G. de Llobes, « Origines et naissance du haut pays de Foix et de ses villes », *Histoire de Foix et de la haute Ariège*, p. 31.

42. F. Guillot, *Monographies ...*, *op. cit.*, 1999, p. 20-21

plus que politiques. Les premiers habitats se sont formés avant la mise en place des seigneuries que l'on situe entre la fin du IXe siècle et le début du XIe siècle<sup>43</sup> ; la plupart sont encore présents de nos jours. On constate donc dans de nombreux villages une implantation des églises en périphérie de l'habitat, comme par exemple à Axiat, Lapège, Sentenac ou Gestières ; ceci correspond aux villages dit « villages à maison pyrénéens »<sup>44</sup>. Administrativement, en 300, le Sabarthès dépend de la cité de Toulouse, donc de la province de la Narbonnaise<sup>45</sup>, puis du royaume wisigothique de Toulouse entre 418 et 508<sup>46</sup>. Ensuite sous la domination franque, le pagus reprend le découpage des *civitates* et est lui-même divisé en *suburbium*, *ministerium*, *vicaria* et *villa*, partitions qui sont à la fois des créations ou des héritages anciens. Pour ces populations de montagne, le pouvoir central initialement sous tutelle du comte de Toulouse avant de passer sous celle des comtes de Carcassonne (au moins depuis le milieu du Xe siècle<sup>47</sup>), est certainement moins prégnant que dans la basse Ariège. Vers 1002, dans son testament, Roger le Vieux comte de Carcassonne partage ses possessions entre ses fils<sup>48</sup>. Bernard reçoit le Sabarthès, ainsi que le pays d'Olmes, les rives de l'Hers, le Volvestre et le Couserans. Ce découpage sera à l'origine du comté de Foix qui devient une réalité politique au cours du XIIe siècle. Pierre, évêque de Gérone, hérite des biens ecclésiastiques. La vallée d'Arnavé restera en dehors de la domination cerdane du XIe siècle qui concerne le sud de Sabarthès (Ax, Mérens), ce qui fera d'Arnavé une des premières seigneuries créées, seigneurie à l'origine du regroupement de l'habitat dans la vallée. La naissance des paroisses, en nombre réduit malgré la densité de population en haute Ariège, est accompagnée aux XIe et XIIe siècles de la construction d'églises. C'est ainsi que la région est connue pour son ensemble d'églises romanes<sup>49</sup>. Au XIe siècles, l'évêque dont le diocèse couvre un très vaste territoire est à Toulouse<sup>50</sup>, c'est à dire bien loin de ces paroisses de montagne. Les grands établissements monastiques ont donc marqué la région par leur présence. Les archives de ses institutions permettent de se faire une idée partielle du paysage religieux<sup>51</sup>. Dans l'inventaire des églises<sup>52</sup>, de grandes abbayes dominent le paysage religieux, dont Saint-Sernin, Saint-Volusien et Lagrasse. On note aussi des changements de propriétaires qui confirmeraient la prédominance de ces monastères au détriment du pouvoir comtal

---

43. F. Guillot, *Monographies ...*, op. cit., 1999, p. 21.

44. M. Berthe, B. Cursente, *Villages pyrénéens. Morphogénèse d'un habitat de montagne*, CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, Toulouse, 2001.

45. C. Pailhès, *Le comté de Foix ...*, op. cit., p. 67.

46. C. Pailhès, *Le comté de Foix ...*, op. cit., p. 97.

47. F. Guillot, *Monographies ...*, op. cit., 1999, p. 17.

48. C. Devic et J. Vaissette, *Histoire générale de Languedoc*, 1877-1904, col. 344-346.

49. A. Jacquet, *Inventaire ...*, op. cit., 1987. A. Jacquet, *Les églises romanes de l'ancien comté de Foix*, op. cit., 1988. M. Savès, *Églises romanes de la vallée de l'Ariège*, op. cit., 2002.

50. L'évêché de Pamiers est créé en 1295.

51. Les seules archives disponibles sont souvent celles issues de ces mêmes ordres.

52. Voir annexe 2

ou diocésain<sup>53</sup> et démontrent aussi qu'avant le XIIe siècle la situation n'est pas encore stabilisée. Les périodes troublées, l'hérésie cathare et la croisade des Albigeois au début du XIIIe siècle puis les guerres de Religion au XVIe siècle ne semblent pas avoir affecté très profondément la vallée d'Arnavé. Au XIXe siècle par contre, durant la révolte dite des Demoiselles, le château d'Arnavé est pillé en 1830, la forêt dévastée en 1848<sup>54</sup>.

## 2. Le village et la paroisse d'Arnavé

Le toponyme d'Arnavé est apparu en 1133<sup>55</sup>. D'après F. Guillot, le village d'Arnavé aurait une origine castrale. Le château, dont il ne reste actuellement aucun vestige<sup>56</sup>, serait à l'origine du regroupement de l'habitat, actuel village d'Arnavé, et de la disparition de hameaux. La première mention du château ne date que de 1272. Par contre les seigneurs d'Arnavé sont cités dans des actes concernant le comté de Foix dès le début du XIIe siècle<sup>57</sup> et sont très souvent témoins réguliers dans la seconde moitié du même siècle. Ils appartiennent au conseil du comte<sup>58</sup>, font partie des fidèles et constituent un lignage important au XIIe siècle. La seigneurie continue de s'agrandir et au XVe siècle, le seigneur d'Arnavé est également seigneur de Garrabet, d'Ornolac et de Miglos<sup>59</sup>. Au moment de la mise en place des premières paroisses, la vallée d'Arnavé évolue donc dans un contexte politique relativement stable. Pour l'alleu de Sobernicum qui inclut la montagne de Lujat, D. Mirouse entrevoit trois possibilités pour une éventuelle église dès 1007 : Lujat, Saint-Paul et Sourdeign<sup>60</sup>, en raison de considérations géographique et architecturale. Mais les sources actuellement connues sont insuffisantes pour déterminer si Saint-Paul, aujourd'hui chapelle, faisait office d'église paroissiale. Il est possible que la paroisse d'Arnavé englobait l'entité de la vallée ; Malpas est une succursale d'Arnavé jusqu'à l'époque contemporaine<sup>61</sup>. En 1272, la communauté de Croquié est dénombrée avec Arnavé ; d'après F. Guillot « il est donc possible qu'elle dépendait de la paroisse d'Arnavé »<sup>62</sup>. De plus comme le précise en 1630 l'évêque de Pamiers H. de Sponde, « la

---

53. Saurat : 970 possession du comte de Carcassonne puis de Saint-Sernin

Siguer : 1030 possession de l'évêque de Gérone puis de Saint-Sernin

Rabat : 1160 possession de l'évêque de Toulouse puis de Lagrasse

54. L. Claeys, « Heurts et clameurs politiques », *Histoire de Foix et de la haute Ariège*, p. 208 et 211.

55. Voir annexe 4.

56. F. Guillot (*Monographies ...*, *op. cit.*, 1999, p. 76) émet trois hypothèses pour sa localisation : à l'est en suivant la carte de Cassini, dans le village ou en rapport avec le hameau disparu de Monteils.

57. On retrouve plusieurs dénominations : Asnava, Astnava, Astanava, Alsnavensi ...

58. F. Guillot, « Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Âge », *Archéologie du Midi Médiéval*, 2006, p. 276.

59. F. Guillot, *Monographies ...*, *op. cit.*, 1999, p. 76.

60. « Selon une charte perdue vidimée en 1271, et analysée au XVIIIe s », d'après D. Mirouse, *op. cit.*, p. 85.

61. F. Guillot, *Monographies ...*, *op. cit.*, 1999, p. 129. F. Guillot précise que la paroisse de Malpas est issue du découpage de la paroisse d'Arnavé.

62. F. Guillot, *Monographies ...*, *op. cit.*, 1999, p. 261.

plupart de ces églises sont très distantes du domicile des indigènes »<sup>63</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle le village changera de famille seigneuriale, les Traversier marchands à Ax achètent les terres puis les titres<sup>64</sup>.

### 3. Le site de Saint-Paul

#### 3.1. La pierre noire

En 1934, J. Vézian redécouvre le site et met à jour la pierre « noire »<sup>65</sup>. Ses notes n'ont été publiées par son gendre qu'en 1950<sup>66</sup>. La pierre semble ensuite de nouveau oubliée puisqu'un rapport de visite du syndicat d'initiative de Tarascon indique en 1946 : « Le dégagement du petit bâtiment et le débroussaillage des décombres ont été entrepris par le SI de Tarascon et la pierre miraculeuse a été retrouvée. »<sup>67</sup>. Le petit bâtiment a été reconstruit vers 1950 par J.M. Piquemal<sup>68</sup> puis restauré en 1983. La pierre dite noire, aurait des propriétés curatives de l'épilepsie moyennant une nuit passée sur la pierre en association avec d'autres rites. On fait encore état de deux guérisons après 1833<sup>69</sup>. Ce culte d'origine païenne ancienne a certainement été associé au choix du vocable de la chapelle. Paul est tombé à terre lors de la vision qui a déterminé sa conversion, ce que l'on rapproche des symptômes de l'épilepsie. Le nom donné à cette maladie dans la vieille Irlande *Saint Paul's disease* confirmerait cette hypothèse<sup>70</sup>. J. Vézian indique les dates de pèlerinages le 29 juin, fête de Pierre et Paul, et aussi le 25 janvier qui serait la date de la conversion de Paul<sup>71</sup>. Néanmoins la présence de cette pierre peut accréditer l'idée d'une fréquentation du lieu liée à un ancien culte païen.

#### 3.2. Les reliques : le sarcophage, le reliquaire, la pierre noire ?

Toujours dans son écrit de 1860, O. Estèbe curé d'Arnavé décrit l'intervention de l'abbé Riba.

---

63. J. Contrasty, *Cinq visites « ad limina »*, 1913.

64. C. Pailhès, *Le comté de Foix ...*, *op. cit.*, p. 338. ADA, 1J110. Antoine Traversier achète des droits de haute justice en 1643.

65. ADA, 21J1, Fonds Joseph Vézian. Le compte-rendu de la première visite de 1934 indique que l'abri protégeant la pierre a été démoli par la chute d'un gros arbre. Dans la version de 1955 cette destruction est datée de 1936.

66. O. de Marliave, « La pierre guérisseuse d'Arnavé, en Ariège. Sur les pas de Joseph Vézian... », *Société des amis du musée Pyrénéen*, Lourdes, 1984, p. 43-48.

67. P. Philip indique (ADA, ZQ184) : « Après de longues recherches on a découvert récemment la mesure qui abritait la pierre miraculeuse. ».

68. J.M. Piquemal a été curé d'Arnavé entre 1949 et 1951. O de Marliave indique la date de 1951 et précise que la pierre « se trouve toujours encastrée dans la terre battue telle que l'avait mise jour J. Vézian ».

69. ADA, 624W5. Ce document de 1946 du syndicat d'initiative fait référence aux archives de la cure de Mercus. Aucun document de ces archives n'a été retrouvé pour le moment (Les archives diocésaines sont actuellement inaccessibles). Un texte du registre de l'église écrit par O. Estèbe, curé à Arnavé, nous est connu par des copies dont celle de P. Philip (ADA, ZQ184 ; transcription en annexe 5).

70. Musée de l'épilepsie de Kork, site [www.epilepsiemuseum.de/alt/paulusfr.html](http://www.epilepsiemuseum.de/alt/paulusfr.html), le 17/02/2016.

71. Une procession a encore été organisée en 1937 (ADA, 180EDT/GG1).

Ce dernier a découvert « une caisse en pierre renfermant des ossements humains » ; il replace le sarcophage sous le nouvel autel en bois avec la mention « inhumé en 711 et réparé en 1821 »<sup>72</sup>. B. Tollon<sup>73</sup> précise que « l'inventaire des ossements, en parfait état de conservation, révèle la présence d'un squelette d'homme âgé, et de la mâchoire inférieure d'un autre individu ». On peut signaler que le couvercle décrit par B. Tollon dans son article, présent en 1963, indiqué cassé en 1972<sup>74</sup>, a depuis disparu ainsi que les ossements. Concernant ceux-ci, O. Estèbe relate l'existence d'une bulle papale, disparue à la Révolution, qui certifiait l'authenticité de ces reliques et pense que le lieu de la sépulture situé sous l'autel en serait aussi une confirmation. Tout au moins, cet emplacement indique une volonté de traitement particulier. Aucun renseignement complémentaire sur ces ossements n'est apparemment conservé.

Le reliquaire à l'effigie de saint Paul était encore présent dans la chapelle dans les années 1940 puis a été conservé dans la cure de Mercus dans un premier temps. Classé depuis 1965, il a été restauré en 2015 et déposé depuis dans l'église du village. Il est daté du 4<sup>ème</sup> quart du XVI<sup>e</sup> siècle. *A priori* indépendant des reliques précédentes, il n'en est pas fait mention dans le compte-rendu de visite pastorale de 1551 ; B. Suau ne signale la présence que de deux reliquaires en Ariège, à Pamiers et à Foix<sup>75</sup>.

Quant à la pierre, P. Philip a retranscrit le texte du père Estèbe « Une note écrite par le Baron de Labaume [...] dit que les reliques sont déposées dans ladite pierre »<sup>76</sup>, transcrit « sous » dans la version de A. Moulis. En fin de texte, il est précisé qu'il s'agit de la pierre d'autel. P. Philip a néanmoins vérifié l'état de la pierre noire, située à l'extérieur de la chapelle, et précise « La nature de la pierre même, assez vitreuse, ne paraît pas devoir confirmer l'existence de reliques à l'intérieur. ».

### 3.3. L'ermitage

Même s'il ne reste aucun vestige flagrant visible de nos jours, pas de traces au sol ou dans les murs de la chapelle, d'autres témoignages laissent à penser que cet ermitage a bien existé<sup>77</sup>. Dans le

---

72. ADA, ZQ184 ; transcription en annexe 5. Aucun élément n'a pu déterminer l'origine de cette date de 711 inscrite par l'abbé Riba.

73. B. Tollon, *op. cit.*, p. 90.

74. ADA, 624W5.

75. B. Suau, « Visites pastorales dans le diocèse de Pamiers en 1551 », *Tolérance et solidarités dans les pays pyrénéens – Quatrième centenaire de l'Édit de Nantes – Actes du colloque tenu à Foix les 18, 19 et 20 septembre 1998*, Saint-Girons, 2000.

76. ADA, ZQ184.

77. La chapelle Santa Maria de Bell-Lloc à Dorres en Cerdagne garde encore les vestiges d'un ermitage (cf. annexe 13.15). Les murs ont été construits accolés à ceux de la chapelle, sans aucun lien avec ceux de la chapelle.

texte de délibération du conseil municipal d'Arnavé en 1859, la chapelle est dénommée *hermitage*<sup>78</sup>. En 1860<sup>79</sup> il restait encore une cellule attenante à l'église<sup>80</sup>. La tradition parlerait de deux ermites<sup>81</sup>. En 1946, le syndicat d'initiative de Tarascon, en inspection sur les lieux, note la présence de ruines de bâtiments annexes, qu'il relie à l'habitat des ermites<sup>82</sup>. Les photos des années 1950 indiquent la présence d'amas de pierres devant la chapelle (fig. 11 et 12). Une source orale indique une construction en bois<sup>83</sup>. Les ermitages ont été nombreux en Ariège, dont entre autres dans la haute Ariège : l'ermitage Saint-Pierre des Cabannes, ruiné, est daté de la fin du XI<sup>e</sup> siècle et du début XII<sup>e</sup> siècle<sup>84</sup> et l'ermitage Saint Anastase du pic Saint-Barthélémy vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>85</sup>. Le cadastre de 1830 (fig. 6) indique un emplacement différencié du reste de la construction et situé à l'ouest du portail. Mais les croquis du plan de la chapelle sur les cadastres sont peut-être trop simplifiés pour être réalistes. Sur ce même cadastre, le portail est représenté très débordant, bien plus que le portail en place. L'église Saint-Louis de Mercus, avec un portail similaire, n'est pas représentée avec une telle protubérance. Sur le cadastre actuel (fig. 8), le décrochement à l'est n'est plus dessiné, et par ailleurs, le plan présente une dissymétrie au sud non conforme avec l'actuelle implantation.

### 3.4. La légende

J. Vézian nous rapporte dans ses carnets la légende suivante : la chapelle a été construite par Charlemagne en reconnaissance d'une victoire sur les Espagnols. Les matériaux auraient été apportés par les prisonniers qui faisaient la chaîne. Si la légende recèle toujours une part de vérité, nous en retiendrons un élément : la chaîne des prisonniers établie pour le transport des pierres de construction confirmerait l'hypothèse de proximité des matériaux utilisés. Cette légende est peut-être inspirée de celle à l'origine de l'église de Sabart, église qui semble la plus ancienne de la vallée, fondée soi-disant par Charlemagne après sa victoire sur les Sarrasins<sup>86</sup>. On peut raisonnablement admettre qu'il s'agit d'un mythe. Pour J. Vézian cette version sur l'origine de la chapelle d'Arnavé

---

78. ADA, 180EDT/M5.

79. ADA, ZQ184.

80. ADA, ZQ184. Dans une lettre dactylographiée sans date, P. Philip indique qu'« il semble qu'il y ait eu deux cellules, une de part et d'autre de la porte d'entrée dans la nef. », ce qui paraît surprenant.

81. E. Pélissier, « Le temporel de l'abbaye Saint-Volusien de Foix à la Révolution », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1913.

82. ADA, 624W5.

83. D'après des propos recueillis par A. Duran, maire d'Arnavé, auprès de sa grand-mère.

84. A. Jacquet, *Inventaire ...*, *op. cit.*, 1987, p. 24-25.

85. [www.saint-barthelemy.pyreneus.fr/anastase.htm](http://www.saint-barthelemy.pyreneus.fr/anastase.htm), consulté le 17/02/2016.

86. F. Guillot pense que l'église de Sabart est plus ancienne encore. F. Guillot, *Monographies ...*, *op. cit.*, 1999, p. 427. Charlemagne aurait de même participé aux fondations de Saint-Volusien et Montgauzy à Foix (G. de Llobet, « Origines et naissance du haut pays de Foix et de ses villes », *Histoire de Foix et de la haute Ariège*, 1996, p. 45 et 70).

viendrait de la découverte d'une sépulture sur le chemin d'Arnavé à Ussat juste avant le col, d'où le parallèle avec la légende de Sabart<sup>87</sup>. Il y a manifestement une volonté d'insister sur une origine ancienne mais l'édifice actuel, avec une datation présumée du XIe siècle pour ses parties les plus anciennes, est de toute manière plus récent que la période carolingienne.

#### 4. Deux églises : Saint-Pierre et Saint-Paul

Comme pour la chapelle Saint-Paul, on ne dispose pas actuellement d'éléments sur la création de l'église Saint-Pierre située au cœur du village d'Arnavé, ni d'information sur le rôle de chaque édifice. En 1224, la communauté d'Arnavé est mentionnée comme appartenant avec sa dime à Saint-Volusien<sup>88</sup>. F. Guillot<sup>89</sup> relie cette mention à l'église Saint-Pierre située dans le village et associée à un cimetière, contrairement à la chapelle Saint-Paul. Les documents liés à la création du diocèse de Pamiers en 1295 ne donnent pas de renseignement sur les paroisses et l'index de 1581<sup>90</sup> ne mentionne pas Arnavé. La première mention de la paroisse d'Arnavé date de 1325<sup>91</sup> et les premiers textes relatifs à la paroisse sont du XVIe siècle. Parmi les documents figurent deux compte-rendus de visites paroissiales, celles de 1551<sup>92</sup> et 1671<sup>93</sup>. Celui du 6 Octobre 1551 concerne la paroisse d'Arnavé<sup>94</sup>, celui de 1671 l'église Saint-Pierre et son annexe l'église Saint-Jacques de Cazenave. Le carnet de fabrique<sup>95</sup>, daté de la fin du XVIe siècle, spécifie les deux édifices (Saint-Pierre et Saint-Paul), mais ne mentionne que les comptes et aucune information de travaux ; on remarque les mêmes noms d'*obreros* pour les deux lieux. Saint-Paul tient encore une place importante dans le paysage local en 1792 : les habitants demandent une dérogation afin de

---

87. Pour l'instant aucune mention de cette découverte n'a été trouvée, ni d'année y correspondant. D'après le père de J. Cazaméa on aurait découvert dans le champ en dessous la chapelle, côté sud-ouest, quelques ossements humains et des bribes d'armes anciennes provenant d'épées et de lances. Ces découvertes étant mises sur le compte de batailles qui s'y étaient déroulées à l'époque de Charlemagne.

88. F. Guillot, *Monographies ..., op. cit.*, 1999, p. 70. À noter une erreur de frappe dans le tableau indiquant Saint-Sernin alors que p. 75 le patronage est correctement référencé.

89. F. Guillot, *Monographies ..., op. cit.*, 1999, p. 75.

90. ADA, ZO719.

91. F. Guillot, *Monographies ..., op. cit.*, 1999, p. 72.

92. ADA, G353. C. Barrière-Flavy (« Le diocèse de Pamiers au XVIe siècle », *Revue des Pyrénées*, tome IV, 1892) donne des indications sur le contenu du document certainement plus lisible de son temps ; mais il ne donne pas de transcription complète car « il nous a paru inutile de transcrire intégralement les procès-verbaux de visites dont la plupart, ... répétition incessante des mêmes formules ». B. Suau, *op. cit.*, précise qu'à partir du mois d'octobre les textes sont plus courts ; le compte-rendu utilise le terme de « l'église paroissiale saints Pierre et Paul », au singulier.

93. ADA, G227.

94. Le document, lu avec l'aide de G. Douillard, ne contient aucune information sur les bâtiments ; l'objectif de ces visites est de s'assurer du respect des règles et d'identifier d'éventuels signes d'hérésie. La formule au singulier (l'église), est peut-être le signe que Saint-Paul est mentionnée mais n'a peut-être pas été visitée.

95. ADA, G227. Lecture assurée par G. Douillard.

conserver la cloche de Saint-Paul en argumentant sur les pèlerinages, son ancienneté et son usage suite à la destruction de Saint-Pierre par l'inondation de 1777<sup>96</sup>.

Compte tenu de l'importance de la pierre pour le site de Saint-Paul, on peut penser qu'il n'y a pas eu de changement et que Saint-Paul est bien le vocable initial de la chapelle, en lien avec la pierre comme nous l'avons vu précédemment. Au niveau des différentes dénominations, on notera la mention de *prior* et *capellanus de Asnava* en 1375 dans les comptes de procuration et de *prior d'Asnava* en 1385 dans les comptes de la décime<sup>97</sup>. Ces différences ne donnent peut-être pas matière à interprétation. De même dans le cadastre de 1666 concernant Arnave<sup>98</sup>, la chapelle Saint-Paul est nommée *esglize* de Saint-Paul et *las capelles* de St-Paul ; l'église Saint-Pierre est mentionnée par le terme *esglize* d'Arnave, sans référence à un vocable. Ce document ne signale que la présence de champs autour de la chapelle. J. Vézian indique avoir effectué une prospection sur les lieux et n'avoir trouvé aucun tesson, ceci dans les années 50. Il n'y avait donc pas de village *a priori* autour de la chapelle.

Il semble fort que la fonction paroissiale ait été assurée par l'église Saint-Pierre située dans le village. Une tradition populaire fait soit-disant état de morts transportés à la chapelle<sup>99</sup>. Il est également mentionné que « un suaire et autres linges dont on a coutume d'envelopper les morts » constituaient les dons en liaison avec le rite lié à la pierre noire<sup>100</sup>. Mais aucune sépulture n'a été découverte aux abords de la chapelle et le pèlerinage apparaît comme l'origine probable de l'édification de la chapelle Saint-Paul.

## 5. À l'origine de l'édifice actuel

La chapelle Saint-Paul est un édifice dont l'investissement dépasse très certainement les capacités financières d'une paroisse de montagne même si comme nous le verrons ultérieurement, la façon semble essentiellement d'origine locale. Le commanditaire est certainement à rechercher dans les ordres monastiques présents dans la région. Sur une carte du territoire local (fig. 13) ont été regroupés les ordres monastiques possessionnés à diverses époques en vallée d'Arnave, d'après les

---

96. ADA, 180EDT/M3.

97. J. de Font-Reaulx, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, 1972, p. 813 et 810.

98. ADA, 180EDT/CC5. Ci-joint une précision de J.L. Abbé concernant ce document : « ..., ce document est un cadastre, un compoix, appelé « livre terrier » en Ariège. Ce n'est donc pas un terrier seigneurial. D'ailleurs, il est classé dans les archives communales d'Arnave, cadastre-impôts et non dans des archives seigneuriales. Par contre, ce document n'est pas finalisé puisque manque l'allivrement, c.-à-d. la valeur fiscale de chaque bien, ou, à la fin de chaque déclaration, l'allivrement total de la déclaration... ».

99. ADA, ZQ184. Dans une lettre non datée, P. Philip indique que « les morts de la commune étaient hissés en haut de la montagne pour que le service fut célébré dans cette chapelle dont la réputation était de secourir les défunts ». Cette ancienne coutume ne m'a pas été confirmée.

100. ADA, ZQ184.

informations de C. Pailhès<sup>101</sup>.

### 5.1. L'abbaye de Lagrasse

En 987, Arnaud dit de Savartès cède des terres à l'abbaye de Lagrasse, dont l'alleu de Sobernico. Mais dans la bulle de confirmation des donations datée de 1118<sup>102</sup>, il n'est pas fait mention d'Arnave. Les possessions de l'abbaye se situent principalement en amont sur la vallée de l'Ariège (Ax, Mérens), avec un contrôle du passage vers la Catalogne. L'abbaye ne peut être présente qu'avant le XIIIe siècle.

### 5.2. L'Ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem

Des copies de chartes de donation sont conservées sur un parchemin des archives de la commanderie de Malte<sup>103</sup> ; elles font référence à Arnave. Mais la transcription de la charte de 1149<sup>104</sup> indique *a priori* une donation par Raimond-Roger, oncle du comte de Foix, d'un casal appartenant à Guilhem Raimond de Mercus et celle de 1177 une donation par Guillaume d'Arnave des hommes et des femmes d'un casal de R. J. de Lujat. Ce que A. Dubourg<sup>105</sup> résume par « Donation du territoire d'Asnave à l'ordre de Saint-Jean 1149 » et « Donation du reste de ce territoire (Arnave) 1177 ». Dans le registre de reconnaissances de 1542<sup>106</sup>, on ne trouve aucune référence à une chapelle ou église : pas d'appartenance directe, ni de possession de terres contigües. La commanderie portera le nom de Savarthès avant de prendre celui de commanderie de Capoulet au XIIIe siècle<sup>107</sup>.

### 5.3. L'abbaye de Saint-Sernin

Même si le domaine de Saint-Sernin est proche de la vallée d'Arnave (fig. 13), et que l'abbaye profite de la réforme grégorienne pour accroître ses possessions à la fin du XIe siècle, le cartulaire de 1246 ne mentionne pas l'église d'Arnave, mais uniquement celle de Malpas (maintenant Bompas) en entrée de la vallée, église qui dépendait du prieuré de Vicdessos<sup>108</sup>. L'abbaye possédait aussi l'église de Mercus, dont le portail présente une ressemblance avec celui d'Arnave.

---

101. C. Pailhès, *L'Ariège des comtes et des cathares*, Toulouse, Milan, 1992., p. 71 et 81.

102. D'après F. Guillot (*Monographies ..., op. cit.*, 1999) il s'agit d'un faux, mais qui serait représentatif d'une réalité.

103. Chartes de 1149 et 1177, ADHG, H - MALTE GABRE 6, section Asnava . Ce parchemin est une copie car il contient dans l'ordre trois chartes respectivement de 1149, 1177 et 1172.

104. Voir annexe 6.

105. A. Du Bourg, *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, 1883.

106. Registre de reconnaissances, ADHG, 1H - Malte reg. 1540.

107. C. Pailhès, *Le comté de Foix ..., op. cit.*, p. 205.

108. P. Gérard, T. Gérard, *Cartulaire de Saint-Sernin*, 2000.

## 5.1. L'abbaye de Saint-Volusien

La première indication de l'abbaye date de 870<sup>109</sup> et ensuite Saint-Volusien apparaît dans les chartes dès le XIe siècle. Au début du XIe siècle, l'abbaye appartient aux comtes de Carcassonne-Foix qui en sont les seuls bienfaiteurs connus<sup>110</sup>. Elle représente un atout majeur de la politique de domination des comtes de Foix sur la haute Ariège. Les possessions au XIIIe siècle sont essentiellement concentrées autour de Foix et partiellement dans le Savarthès. À la Révolution, le temporel de l'abbaye fait état de fruits décimaux à Arnave, Casenave, Serres et Allens<sup>111</sup>. Depuis sa création, l'abbaye s'est donc visiblement implantée dans la vallée.

Dans les anciennes études il est fait référence à une charte de 1104, connue uniquement par une analyse, qui aurait été rédigée lors de la sécularisation de l'abbaye avec l'adoption de la règle de Saint-Augustin<sup>112</sup>. Elle spécifierait que le recteur d'Arnave, Michel Arabeire, fait partie du personnel de l'établissement monastique. L'abbé de Saint-Volusien porte le titre de chef ecclésiastique du Sabarthès<sup>113</sup>. La fiabilité de la source était déjà mise en doute et F. Guillot pense qu'il s'agit même d'un document du XIVe ou XVe siècle pour asseoir les prétentions de l'abbaye<sup>114</sup>.

Le règlement intérieur de Saint-Volusien daté de 1299 indique que le *conventus* est formé par dix officiers dont le prieur d'Arnave. Mais ce document n'est connu que par la publication de R. de Lacoudre, information que G. de Llobet juge peu fiable<sup>115</sup>, mais il confirme le fait que l'abbé de Saint-Volusien était le chef ecclésiastique du Sabarthès<sup>116</sup>.

## 6. Saint-Paul jusqu'à nos jours

En 1796 la chapelle est vendue comme bien national<sup>117</sup>, un seul édifice étant autorisé par paroisse. Elle est achetée par Opportune Cellery, très certainement une descendance de la famille Traversier<sup>118</sup>. Au XIXe siècle le baron Jules d'Ancelin de Labaume propriétaire du lieu a souhaité se

---

109. F. Guillot, « *Seigneurie, villages et château, la vallée de Miglos au Moyen Âge, un ensemble exemplaire* », 2011, Foix, France. p.319-343.

110. C. Pailhès, *Le comté de Foix ...*, *op. cit.*, p. 236.

111. E. Péliissier, « Le temporel de l'abbaye Saint-Volusien ... », *op. cit.*, 1913, p. 261-279.

112. R. de Lacoudre date la copie dont il dispose entre 1591-1604 ; il n'en donne qu'un résumé et émet des réserves sur la précision des informations (R. de Lacoudre, *La vie de saint Volusien, évêque de Tours et martyr, patron de la ville de Foix*, 1772.). A. Garrigou transcrit apparemment l'intégralité du texte (A. Garrigou, *op. cit.*, p. 336-342). La copie serait celle de P.A. Ravenac, religieux observantin ; copie d'après un document de 1384 (ADA, H59).

113. C. Pailhès, *Le comté de Foix*, *op. cit.*, p. 239.

114. F. Guillot, « Saint-Volusien au Moyen Âge... », *op. cit.*, 2009, p. 95-130.

115. G. de Llobet, *Foix médiéval : recherches d'histoire urbaine*, 1974, p. 38.

116. G. de Llobet, « Origines et naissance du haut pays de Foix et de ses villes », *op. cit.*, 1996, p. 38.

117. ADA, 1Q518. Il n'a pas été retrouvé de document concernant le rapport de réquisition du monument.

118. Antoine de Cellery épousa Antoinette Traversies, qui lui apporta la seigneurie d'Allens. (G. Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, 1903-1929).

faire enterrer dans la chapelle et faire une donation à la mairie. S'il y a bien une plaque dans la chapelle, il n'y a peut-être jamais eu de sépulture<sup>119</sup> et la donation n'a pas eu lieu<sup>120</sup>. Ensuite c'est Mr Clarac, notaire du baron qui en fait l'acquisition. Finalement après une prise de conscience, dans les années 40, du patrimoine constitué par le monument, des travaux de sauvetage sont effectués dans les années 50 par J.M. Piquemal, curé d'Arnave de 1949 à 1951. Une campagne en vue du classement au titre des monuments historiques est lancée, qui aboutit en 1965, après le rachat de la chapelle à M<sup>elle</sup> Clarac par la commune en 1964. Depuis la chapelle a fait l'objet de diverses campagnes de travaux (annexe 1).

---

119. 624W5, P. Philip « ... l'on savait que cette tombe ne contenait rien pas même un squelette ».

120. ADA, 180EDT-M5. Le préfet émet en effet un avis défavorable : si la chapelle devient propriété de la commune alors il ne doit pas y avoir de sépulture et de plus la commune est trop pauvre pour assurer l'entretien de l'édifice.

## Introduction

Dans un premier temps nous prendrons connaissance de l'édifice dans son ensemble en plan et en élévation, après avoir fait le choix du plan qui nous paraît le plus adéquat parmi les différents plans disponibles, certains présentant des particularités à confirmer. Avant d'aborder l'étude méthodique des différentes parties de l'édifice, nous établirons la définition d'une numérotation logique des EA et des USC afin de se repérer facilement. Après un tour d'horizon des différents matériaux utilisés, nous aborderons les études détaillées des différentes entités archéologiques, afin de relever si possible tous les détails (même ceux non interprétés) et de préciser des chronologies relatives à l'échelle de l'entité. Enfin la synthèse permettra d'établir des hypothèses sur les différentes phases de la construction de l'édifice et leur datation.

La situation de la chapelle, inaccessible en voiture, a quelque peu conditionné la méthode d'analyse du bâti. L'utilisation d'un tachéomètre étant impossible sans assistance, des photos, réalignées à partir de mesures, ont servi de supports à la définition des USC et la notation des éléments remarquables (formes et proportions des trous de boulins, les découpes particulières de certaines pierres, les différentes caractéristiques des matériaux ...). En partant des études des EA, l'analyse a porté sur la relation entre les EA adjacentes afin de reconstituer si possible l'enchaînement des constructions.

## 1. Quel plan pour la chapelle ?

Le premier plan disponible est celui de l'article de B. Tollon<sup>121</sup> (fig. 14) ; de dimension réduite sur le papier (5 cm), il ne peut être utilisé par manque de précision dans le cadre d'une étude du bâti. Le mémoire de M. Savès comporte une reproduction d'un plan daté de 1999<sup>122</sup> (fig. 15). Deux autres plans issus de ces mêmes archives sont disponibles : un plan intérieur établi en 1994 dans le cadre de la réfection des sols (fig. 16) et un plan général daté de 2005 (fig. 17). Parallèlement à ces études, il a été procédé à des relevés sur le terrain et à la réalisation d'un plan intérieur par triangulation. Le plan extérieur a été obtenu en s'appuyant sur des mesures linéaires, les positions de contreforts par rapport aux trous de boulin traversants localisés sur le plan intérieur et une analyse

---

121. B. Tollon, *op. cit.*, 1963, p. 91.

122. M. Savès, *op. cit.*, 2002, p. 67. Plan de R. Fritsch, SDAP-A, 1999.

des données issues des plans et mesures du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine, en particulier en ce qui concerne les mesures en hauteur.

La première remarque concerne l'inclinaison du mur intérieur du sanctuaire (angle de  $+4^\circ$ ) accentuée par rapport au plan de 1999 ( $+2^\circ$ ) et qui n'apparaît pas dans le plan au sol. Sur le terrain, l'écartement est d'environ 10 à 15 cm sur une longueur de 4,28 m soit un angle de l'ordre de  $1,5^\circ$ . La deuxième remarque porte sur la dissymétrie des montants de l'arc triomphal sous-estimée sur le plan de 1999 et qui est bien reprise sur le dernier plan, de l'ordre de plus 20 cm du côté sud. En partant des relevés et de la photographie redressée du chœur (fig. 18), on constate une différence d'alignement de l'ordre de 15 cm entre les fenêtres du mur triomphal et la fenêtre d'axe du sanctuaire, d'où l'option d'une légère inclinaison entre les deux axes centraux du sanctuaire et de la nef de l'ordre de  $2^\circ$ . En tout état de cause, ces angles semblent trop faibles pour pouvoir être significatifs. Sur le plan du SDAP de l'Ariège (fig. 17), le mur occidental nord est représenté de manière non rectiligne ; la courbure n'est visible sur l'édifice qu'en partie haute et n'a pas été retenue car peu marquée.

Au niveau du clocher ainsi que dans les parties hautes, les mesures du SDAP de l'Ariège ont été utilisées<sup>123</sup>. Le clocher a été placé à partir de données du plan de 2005, données adaptées en fonction des mesures indiquées sur une coupe transversale (50 cm pour les épaisseurs des murs et 190 cm d'ouverture). La fenêtre de l'arc triomphal a été prolongée jusqu'au mur triomphal.

À partir des différents éléments de réflexion, le plan au sol (fig. 19) et la coupe longitudinale (fig. 20) ont été établis.

## 2. Présentation de l'édifice

### 2.1. L'aspect général

Actuellement l'appareil de la chapelle est visible sur tous les murs intérieurs et extérieurs avec encore des traces d'enduits à l'extérieur localisées au niveau du sanctuaire essentiellement et dans les parties hautes. Dans une lettre sans date, mais à situer au plus tard dans les années 40<sup>124</sup>, P. Philip nous indique que « Malheureusement elle a été restaurée et entièrement plâtrée à l'intérieur ce qui a eu pour effet de masquer entièrement l'harmonieux appareil de pierres de grès de Celles. ». En 1965, S. Stym-Popper envisage l'exécution d'un enduit intérieur pour des travaux sans caractère d'urgence<sup>125</sup>. L'enduit présent au début du siècle dernier avait donc été enlevé, ce qui

---

123. L'accès de la chapelle se faisant à pied il était compliqué d'y monter un tachéomètre sans assistance.

124. ADA, ZQ184. Dans cette même lettre, P. Philip parle de sa recherche de la pierre d'Arnave ; elle date donc d'avant la restauration de l'édifice protégeant cette pierre (début des années 50).

125. ADA, 624W5.

pragmatiquement, en dehors de toute considération esthétique ou historique, facilite la lecture du bâtiment.

## 2.2. Le plan

La chapelle d'Arnavé se caractérise par un plan dans son ensemble très simple : une nef unique comprenant trois travées et un sanctuaire plus étroit de deux travées terminé par un chevet plat. L'édifice est de dimensions modestes, de l'ordre de 17 m entre les fenêtres axiales sur 4,60 m de large dans la nef à l'entrée du chœur à l'intérieur, soit de taille supérieure à une simple chapelle de montagne. La nef unique, le chœur quadrangulaire orienté à l'est, la fenêtre du sanctuaire ainsi que le portail placés au midi, conduisent à faire un parallèle avec les églises de l'Aude, du Roussillon ou de Catalogne associées au style dit préroman<sup>126</sup>. La similitude du plan général avec par exemple les églises de Sainte-Félicité de Sournia (Pyrénées orientales), Saint-Jean de Cops (Aude)<sup>127</sup> est nette. La position du portail et de la fenêtre au sud est également considérée comme une caractéristique de ces plans, dont le modèle est très répandu à l'époque dite préromane. F. Bousquet<sup>128</sup> insiste même sur le fait que le plan général « ne comporte que très peu de variantes ». Dans le cas d'Arnavé, ces deux éléments, portail et fenêtre, sont bien ouverts au sud, mais il n'y a guère d'autres possibilités en raison de la configuration topographique ; ils ne peuvent donc pas être considérés comme des marqueurs temporels. Cette relative simplicité du plan présente des particularités dont le non parallélisme des murs-gouttereaux, avec un rétrécissement de la nef d'est en ouest, avec une largeur de 4,51 m au mur triomphal et de 4,02 m au mur occidental (soit environ 11%). Le plan intérieur du sanctuaire est très légèrement trapézoïdal, avec une largeur variant d'est en ouest de 3,31 m à 3,17 m (soit 4%) et donc un resserrement des murs à l'ouest comme pour la nef<sup>129</sup>. La chapelle Saint-Paul présente une nef très longue. Si l'on étudie le rapport de la longueur de la nef sur la longueur totale, il varie de 65 à 70 % sur les exemples de plans des églises à chevet plat<sup>130</sup>. Ce rapport est de 75 % à

---

126. B. Tollon, *op. cit.*, 1963, p. 92 ; F. Bousquet, *Les chapelles préromanes de l'Aude*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Marcel Durliat, Toulouse 2, 1978. Nous garderons cette dénomination de préroman qui regroupe des caractéristiques de construction même si suivant les régions les variantes sont nombreuses. Il est utilisé en référence aux deux études précédentes.

127. Voir en annexe 7.

128. F. Bousquet, *Les chapelles préromanes de l'Aude*, *op. cit.*, 1978, p. 168.

129. Cette caractéristique a également été mise en évidence à la chapelle Saint-Félix de Mirailles (Aude), F. Bousquet, *Les chapelles préromanes de l'Aude*, *op. cit.*, 1978, p. 71. M. Durliat et J. Giry (« Chapelles préromanes à chœur quadrangulaire du département de l'Hérault », *Actes du 94<sup>e</sup> Congrès national des sociétés savantes, Pau, 1969, section d'archéologie et d'histoire de l'art*, 1971, p. 207) confirment aussi la convergence des murs vers l'est.

130. B. Tollon, *op. cit.*, p. 92 ; M. Durliat et J. Giry, « Chapelles préromanes ... de l'Hérault », *op. cit.*, p. 210-211 ; F. Bousquet, *Les chapelles préromanes de l'Aude*, *op. cit.*, 1978. Pour l'Aude, F. Bousquet indique que « la longueur du chœur dépasse légèrement celle du tiers de la nef », ce qu'il faut corriger en tiers de l'église au vu des plans proposés, soit un rapport de l'ordre de 67 %.

Saint-Paul. Sans la travée occidentale ce coefficient passe à 70 % et à 67 % sans la travée et le pilier. On peut donc envisager une extension d'un bâtiment initial. L'élargissement de la nef au niveau de l'arc triomphal s'effectue de manière dissymétrique : plus 80 cm au nord et 1,10 m au sud, ce qui est supérieur aux proportions générales des églises citées. Les murs, du sanctuaire ou de la nef, ont sensiblement la même épaisseur de l'ordre de 80 cm, ce qui n'est pas élevé pour un bâtiment voûté. A l'extérieur on note une dissymétrie avec une inclinaison du pignon oriental de l'ordre de 4° par rapport à l'axe du sanctuaire, le côté nord étant plus long que celui du sud. Néanmoins cette inclinaison, de même que celle de l'axe du sanctuaire par rapport à celui de la nef, sont trop faibles pour pouvoir en tirer des conclusions.

Le plan indique la présence de supports dans le sanctuaire et la nef, supports sur lesquels reposent les arcs doubleaux. Ces éléments sont de formes différentes dans le sanctuaire avec d'est en ouest deux piliers, puis deux colonnes engagées et enfin deux piliers. Dans la nef au contraire, les piliers sont plus homogènes et présentent sensiblement la même empreise au sol ; à l'extérieur les contreforts, également liés au voûtement de l'édifice ne sont pas tous placés en phase avec les supports intérieurs. D'une épaisseur variant globalement entre 40 et 55 cm, ceux de la partie est de la nef, sans liaison avec des piliers mais avec le clocher, atteignent 57 cm d'empreise au sol au nord et 78 cm au sud.

Les fenêtres du sanctuaire, fenêtre d'axe et fenêtre sud de la travée orientale bien que très étroites (11 cm), sont à double ébrasement contrairement à celles de type préroman. La fenêtre du mur triomphal est également à double ébrasement, celle du mur-pignon occidental à simple ébrasement. Les deux ouvertures dans le mur sud sont rectilignes.

L'entrée, aménagée avec une légère avancée, est placée au midi. Si cette configuration se retrouve dans de nombreux édifices considérés comme préromans, à Arnave elle semble également en accord avec la topographie des lieux : monticule au nord et un seul des chemins d'accès arrivant à l'ouest.

Le clocher carré est situé sur la travée orientale de la nef, en appui sur le mur triomphal à l'est et sur la voûte. De dimensions au sol non négligeables, 2,90 m sur l'arc triomphal et 2,75 m sur l'axe de la nef, il constitue un des questionnements de l'édifice par son type, son positionnement et sa datation. Si l'ensemble a traversé les siècles, suite à une faiblesse de l'épaulement, sa conception a accentué les désordres actuels<sup>131</sup>.

Le choix du chevet carré peut être lié à une volonté architecturale, à une première configuration avec couverture charpentée ou à une adaptation à la topographie du terrain. L'analyse du plan a

---

131. A. Jacquet parle de « libertés prises avec les problèmes de voûtement » (*Inventaire ..., op. cit.*, 1987).

montré que la chapelle pouvait avoir dans un premier temps des dimensions inférieures à celles actuelles ; la forme du chevet peut donc paraître en accord avec un édifice plus modeste. L'absence de resserrement à l'entrée du chœur, la largeur de la nef par rapport à celle du sanctuaire, le double ébrasement des fenêtres sont autant d'éléments identifiés comme des évolutions de l'art préroman vers l'art roman.

### **2.3. L'élévation**

Le schéma de l'élévation (fig. 20) met en évidence l'existence de trois parties distinctes : le sanctuaire, la travée orientale de la nef et les deux travées occidentales caractérisées par des hauteurs de voûtes différentes s'élevant progressivement d'est en ouest. Le départ des voûtes est souligné sur l'ensemble des murs par un cordon d'imposte ; ce cordon est différent dans la travée centrale nord de la nef (torique au lieu de chanfreiné). Dans le sanctuaire, la voûte atteint 3,60 m par rapport au sol de la nef et dans la nef les voûtes s'élèvent respectivement à 5,50 m pour la travée orientale et aux environs de 5,70 m pour les deux autres travées ; la différence sur les hauteurs des cordons d'impostes correspondants est de 50 cm environ. Les éléments de soutien des doubleaux s'élèvent de manière continue du sol à l'imposte dans le sanctuaire comme dans la nef. Vu la configuration du terrain, les murs sud sont plus élevés : environ 4 à 5 m au sud et de l'ordre de 3 m au nord. Le portail est placé au midi avec une ouverture en plein cintre.

La toiture à deux pentes, qui unifie la nef, souligne les différences de hauteur de voûtes entre le sanctuaire et la nef (fig. 21). La couverture de l'église est actuellement constituée de lauzes. Les niveaux se situent en dessous des murs-pignons de l'ordre de 10 à 30 cm pour le sanctuaire et de 50 cm ou plus pour la nef ce qui paraît relativement conséquent<sup>132</sup>. Le toit du sanctuaire présente une pente moins inclinée que celle du mur-pignon oriental ; il se situe juste en dessous de la fenêtre du mur triomphal.

Les murs-pignons sanctuaire sont, comme ceux de la nef, sans protection sur le dessus. Pour la nef, l'aspect irrégulier est lié à l'appui de l'ancienne toiture visible sur les photographies anciennes (fig. 11). Pour le sanctuaire, on peut donc se poser la question du niveau initial de la couverture.

Comme pour les supports intérieurs, les contreforts présentent quasiment la même largeur sur toute la hauteur au niveau de la nef, avec un léger rétrécissement en hauteur sur la façade sud. Dans le sanctuaire, le mur-gouttereau est doublé par des arcades, peut-être pour concilier esthétique et raidissement.

L'aménagement du sol actuel date de 1997. Le niveau de la nef se situe une marche en dessous

---

132. Les photographies d'églises des Pyrénées orientales de l'annexe 13 donnent une idée des proportions entre le faîte du mur-pignon et celui du toit.

de la pierre de seuil du portail, lui-même précédé de deux marches, et deux marches (32 cm) en dessous de celui du sanctuaire. Cette différence de niveaux est souvent constatée et identifiée comme « un isolement et une mise en valeur du sanctuaire ».<sup>133</sup> Dans celui-ci, l'autel actuel est placé sur un petit podium rectangulaire situé au centre et comprenant deux marches sur tout le pourtour. L'autel précédent était placé contre le mur oriental, conformément à la liturgie antérieure à Vatican II (fig. 22).

### 3. Définition des EA et USC

Les différentes Entités Architecturales sont notées sur le plan (fig. 23) ; leur liste est donnée en annexe 8. Les numéros d'USC (Unités stratigraphiques de Construction) ont été déterminés de manière à indiquer implicitement l'EAC d'appartenance et selon le cas la localisation (intérieure, extérieure ou traversante).

Les EAC de type MUR ont été définies à partir du plan intérieur et délimitées entre le sol, les cordons d'imposte et les supports. Les murs du sanctuaire ont été regroupés en raison de l'homogénéité du parement et également de l'unité extérieure.

USC	xx ou x = numéro USC			
Y=	numéro EA			
Murs	Intérieur	1Yxx	Z=1 ( <i>intérieur</i> )	ou 2 ( <i>extérieur</i> )
	Extérieur	2Yxx	Fenêtres	4ZYx
	Traversant	3Yxx	Portail	8Zxx
Contreforts	5Yxx	Clocher	9Zxx	
Piliers	6Yxx			
Arcs	7Yxx			

## 4. La construction

### 4.1. Les matériaux

Différents échantillons de pierres utilisées dans la construction sont présentés dans l'annexe 9 ; cette variété est bien le reflet des caractéristiques géologiques de la haute Ariège (cf. chap. « Contexte topographique », p. 14). Les moellons équarris, présents dans le sanctuaire et la première travée de la nef, sont constitués de pierres d'extraction locale<sup>134</sup> que l'on retrouve dans les constructions villageoises anciennes et qui constituent en effet le lit de l'Arnavé. On y retrouve du gneiss, du schiste, du grès, du calcaire et également en moindre proportion du granite, du quartzite. Ces pierres se retrouvent également dans la partie occidentale de la nef avec une mise en forme

133. F. Bousquet, *Les chapelles préromanes de l'Aude*, op. cit., 1978, p. 169.

134. Ces pierres sont aussi désignées par le terme de pierres de rivières ; nous utiliserons celui de pierres locales. N. Reveyron (« Le chantier de construction à l'époque romane », *Initiation à l'art roman*, Zodiaque, 2002, p. 29) utilise le terme de matériaux de ramassage.

différente : toutes les faces visibles sont taillées et les pierres mieux assisées. Les autres pierres taillées des murs sont constituées de tuf, plus ou moins alvéolé et de grès : les murs en tuf peuvent inclure quelques pierres locales et *vice versa* pour la nef. Les voûtes ainsi que le haut des murs sont constitués de pierres rectangulaires assez régulières en tuf très approprié car matériau très léger. P. Philip parle d'un « appareil de pierres de grès de Celles »<sup>135</sup>, bourg situé à 14 km d'Arnavé. À Arnavé, le portail en grès et tuf présente une couleur plutôt rougeoyante mais pas uniforme : cette coloration est très superficielle pour le tuf. Les murs adjacents du portail ne sont pas concernés par ces changements de couleur et certaines limites sont surprenantes (cf. annexe 9.5). Un changement induit par un incendie paraît surprenant, le portail seul semblant concerné. L'application d'un badigeon au sang de bœuf<sup>136</sup> permet d'expliquer les doubles couleurs blanc/rouge sur une même pierre ; le lessivage avec le temps n'explique pas les différentes positions des pierres teintées. P. Philip<sup>137</sup> parle de grès rougi par le temps. *A priori*, cela n'est pas une caractéristique pétrographique du grès. Le temps historique est-il suffisant pour obtenir un tel changement de couleur ? Le changement de couleur par rubéfaction se retrouve sur certaines pierres disséminées dans les parements (par exemple au-dessus du portail, cf. annexe 9.9 et peut-être aussi sur le mur occidental suivant M303), toujours sur l'extérieur. Il doit donc s'agir plus vraisemblablement de pierres de remploi. Le grès de Loubières est connu dans la région, caractérisé par sa couleur ocre comme par exemple à Saint-Jean de Verges. Il n'est pas utilisé à Arnavé. Pour les restaurations de 1998, les pierres de tuf proviennent de la carrière de Verdun (12 km d'Arnavé) ; la distance permet d'envisager un approvisionnement similaire à l'époque médiévale où l'on ne dépasse guère les 10 à 15 kms.

Les estimations figurant dans les tableaux 1 et 2 ont été établies en essayant de définir des surfaces proches de 1m<sup>2</sup> et représentatives du mur : en position centrale pour une surface homogène, en définissant une surface mixte pour tenir compte des différences hormis les sous-bassement de faible dimension. Les relevés ont été faits d'après des photographies, réalignées en suivant la verticale, l'horizontale et l'échelle ainsi que des ajustements visuels sur le terrain. Ces mesures n'indiquent donc qu'un ordre de grandeur.

Afin d'éviter les effets de bords, le décompte n'est fait que sur des pierres entières. Les calculs sont effectués à partir de la surface délimitée et ramenés à 1m<sup>2</sup> afin de pouvoir les comparer. Dans le sanctuaire et la première travée de la nef, l'estimation est faite quasiment au niveau du joint, c'est à dire en retrait par rapport à la surface du mur ; le pourcentage de pierre par m<sup>2</sup> est donc surestimé.

---

135. ADA, ZQ184.

136. Hypothèse de J.P. Claverie.

137. ADA, ZQ184.

Tous les échantillons des murs sont présentés dans l'annexe 10.

<i>EA</i>	<i>% de pierres</i>	<i>nb</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart-type</i>	<i>surf. min</i>	<i>surf. max</i>
M308	85-82	52	162/182	121/150	25/28	602/649
M309	83	39	214	173	47	1006
M310	81	44	183	119	12	526
M301	81	29	282	197	17	902
M307	86	34	255	191	24	795
M302	95	10	971	225	578	1475
M306	97	7	1372	314	966	1794
M303	79	25	319	186	26	681
M305	94	20	462	212	20	874
M304	93	19	504	329	261	1713
P601	95	11	901	417	256	1629

tableau 1 : répartitions des pierres pour les murs intérieurs  
valeurs estimées sur 1m<sup>2</sup> ; données en cm<sup>2</sup>

<i>EA</i>	<i>% de pierres</i>	<i>nb</i>	<i>moyenne</i>	<i>écart-type</i>	<i>surf. min</i>	<i>surf. max</i>
M308	73	49	151	114	12	606
M301	78	48	162	112	8	464
M307	80	25	318	279	45	1027
M302	94	10	916	253	386	1245
M306	93	15	631	133	372	830
M303	83	28	301	219	18	1032
M305	88	31	283	142	35	655
M304	77	30	252	148	53	594

tableau 2 : répartitions des pierres pour les murs extérieurs  
valeurs estimées sur 1m<sup>2</sup> ; données en cm<sup>2</sup>

Les estimations des deux premières colonnes des tableaux (% de pierres et nb) confirment les différences entre les parements, différences entrevues lors du tour d'horizon. Le nombre de pierres par m<sup>2</sup> est de l'ordre de 40 pour les murs du sanctuaire (M308, M309 et M310). D. Prigent indique une datation à partir du XIe siècle pour une telle répartition en Val de Loire<sup>138</sup>. Les variations entre le sanctuaire, la première travée de la nef et le reste de l'édifice sont bien appréhendées. Dans le premier groupe la proportion de mortier est plus importante (le pourcentage de pierre par m<sup>2</sup> étant inférieur), ainsi que le nombre de pierres par m<sup>2</sup>. Ceci confirmerait-il l'ancienneté du sanctuaire

138. D. Prigent, « Le petit appareil et son évolution », *Édifices et artifices ; histoires constructives*, 2008, p. 190. Dans le même livre, les photographies des églises de Mûstair (p. 235) ou la chapelle Saint-Marie de Novalaise (p. 245) présentent des similitudes avec le parement de type 1, bâtiments datés du IXe siècle. Ce qui peut expliquer les datations initialement haute en liaison avec la légende liée à Charlemagne.

entrevue dans le plan et l'élévation ? À ce stade, on ne peut que certifier des techniques différentes de construction. La travée orientale de la nef (M307 et M301) se situe quasiment en position intermédiaire. Celle occidentale, constituée de pierres locales, s'en démarque avec un nombre de pierres au m<sup>2</sup> inférieur ; le mur sud, qui comporte le plus de pierres diverses, en étant le plus proche. Les coefficients calculés sur le pilier P601 à titre indicatif montrent une correspondance avec le mur M302. On note aussi l'utilisation de blocs beaucoup plus volumineux au nord qu'au sud pour la travée centrale (M306 et M302).

Cette première approche permet de regrouper les parements de pierres en deux types, moellons équarris et pierre de taille, et sous-types caractérisés par les deux premières valeurs du tableau 1 (% et nb) ou l'observation (cf. annexe 10). Ces répartitions ont été reportées pour la synthèse dans les fig. 94 et 95).

1.a : petits moellons équarris ; aspect ondulé du mur ;

M308, M309, M310 (sanctuaire) % 81 à 85 nb 39 à 52 ;

joints très sablonneux, de couleur grise, contenant de petits cailloux et en retrait du mur.

1.b : moellons équarris légèrement plus gros ; même aspect du mur ;

M301 et M307 (travée occidentale de la nef) % 81-86 nb 29-34 ;

même type de joints que pour le type 1.a.

2.a : pierre de taille en tuf (très majoritairement), petit et moyen appareil, couleur blanchâtre ;  
voûte, haut des murs-pignons (tuf).

2.b : pierre de taille en tuf et grès, moyen appareil (localement petit, aspect homogène),  
couleur blanchâtre ;

M302 et M306 (travée centrale de la nef) % 95-97 nb 7-10.

2.c : pierres mixtes (pierres locales avec une seule face dressée) ;

M303 (travée occidentale de la nef) % 79 nb 25<sup>139</sup>.

M304, M305 (nef occidentale), piliers et contreforts % 93-94 nb 19-20 ;

2.d : pierre de taille en tuf, grand appareil ;

piédroits des arcades extérieures du sanctuaire.

3. : calcaire

piliers du sanctuaire

Il s'agit de critères majoritaires, les murs présentant des diversités au sein des parements en dehors des voûtes et des trois assises supérieures des murs-gouttereaux de la nef qui sont plutôt homogènes. Le type 1.a a été rapproché des parements dits préroman<sup>140</sup>. Mais la dénomination

139. Les pierres locales sont majoritaires sur ce mur, les caractéristiques sont plus proches du type 1.b.

140. M. Savès, *op. cit.*, 2002, p. 30.

suivant la numérotation précédente paraît préférable pour le moment.

Les pierres des voûtes n'ont pas été intégrées à ce calcul. Dans le sanctuaire on peut remarquer un format relativement rectangulaire, assez régulier pour les moellons mis en forme au marteau. Les pierres de la voûte de la nef sont taillées, les formats plus homogènes mais on ne peut pas encore parler de préfabrication. De même que pour le parement des murs de type 1, on note un travail au marteau pour les pierres de la voûte du sanctuaire et au ciseau pour celle la nef comme pour certaines pierres du type 2.

Le schiste, dans la construction des murs, est présent à la fois sous forme de pierres longues de faible épaisseur<sup>141</sup> et de moellons. Il semble souvent avoir été utilisé comme assise de réglage, par exemple sous la fenêtre au midi ou sous le cordon d'imposte (mur M301). Sur les murs-pignons on le trouve localisé sur des portions d'assises. On a également des assises quasi complètes, sans rattrapage de niveau. Cela paraît se situer à des endroits stratégiques de la construction : par exemple comme sous les trous de boulin du mur-pignon occidental. Peut-il s'agir de marques visuelles de suivi de chantier : des interruptions temporaires (séchage du mortier<sup>142</sup>, mauvaise saison), un changement d'équipe ? L'utilisation en renfort de zones de superposition de moellons, comme les arases de briques dans l'architecture antique<sup>143</sup>, n'est pas avérée, les murs n'étant pas assez hauts pour le justifier.

Il faut aussi garder à l'esprit que les parements ne sont pas faits pour être vus, les revêtements ayant une fonction décorative mais aussi protectrice contre l'érosion d'origine atmosphérique ; ils étaient refaits régulièrement. Les traces actuelles sont beaucoup plus récentes (plâtre à l'intérieur<sup>144</sup>).

Pour terminer, un mot sur les briques utilisées pour la fenêtre sud du sanctuaire. Les joints sont blancs et d'une consistance très homogène et fine. Ces briques ne sont certainement pas contemporaines de la construction du mur<sup>145</sup> ; pour M. Savès<sup>146</sup> « les joints semblent modernes ».

#### **4.2. Les trous de boulin**

Leur faible nombre (édifice de dimensions modestes) ne permet pas d'établir de statistiques de répartition. On peut néanmoins faire quelques remarques et rechercher d'éventuelles particularités.

---

141. Ces pierres ne sont pas destinées à la couverture de l'édifice.

142. D. Prigent, « Le petit appareil et son évolution », *Édifices et artifices ; histoires constructives*, 2008.

143. D. Prigent, *op. cit.*, 2008.

144. P. Philip indique (ADA, ZQ184) : « Malheureusement elle a été restaurée et entièrement plâtrée à l'intérieur ».

145. La brique n'est pas un matériau très utilisé en haute Ariège. Dans son article sur les fortifications F. Guillot, (« Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Âge », *op. cit.*, 2006, p. 287) date l'utilisation de la brique pour ces édifices du XIV<sup>e</sup> siècle. En basse Ariège, L. Claeys (« Ariège. Pamiers, des bâtiments civils du XIII<sup>e</sup> siècle récemment découverts », *Bulletin Monumental*, tome 161, n°3, année 2003, p. 241.) avance une datation autour du XIII<sup>e</sup> siècle.

146. M. Savès, *op. cit.*, 2002, p. 30.

Il n'y a pas de trou de boulin dans le sanctuaire : les murs sont les moins élevés de la chapelle. Ils sont tous localisés dans les deux travées occidentales de la nef, à l'exception de deux trous sur le mur extérieur sud de la travée orientale. Le changement de parement peut être mis en relation avec un changement de technique ; il y a 50 cm de différence de hauteur entre ces deux parties. La construction de la voûte a certainement été plus simple dans la partie occidentale.

Tous les trous sont perpendiculaires au mur, de forme sensiblement carrée (cf. annexes 11 et 12), sauf ceux du clocher et un trou traversant dans le mur sud de la travée centrale (USC 3232) qui sont rectangulaires. Les dimensions sont conformes aux valeurs moyennes issues de la bibliographie<sup>147</sup>.

On a une correspondance de façon, maçonné et façonné, entre l'intérieur et l'extérieur d'un trou traversant. Les trous façonnés se trouvent en partie haute ou basse de la pierre, mais toujours sur un bord latéral ; sauf pour une face de certains trous traversants car il est difficile d'ajuster des deux côtés du mur (USC 3431, 3631, 3632). Une ébauche d'agrandissement est visible autour du trou rectangulaire et très étroit (USC 2411, cf. annexe 12) qui n'a peut-être pas été utilisé.

## 5. Les murs

À partir de photographies et de relevés sur le terrain, des schémas des murs ont été tracés entre le sol et le cordon d'imposte. L'objectif était de s'affranchir de considération d'apparences (changements de couleur, différents niveaux de dégradations...) qui peuvent modifier la perception de parements initialement proches. Afin d'obtenir des tracés représentatifs et comparables, les images ont été réalignées suivant l'horizontale et la verticale et remises à l'échelle à partir des mesures de longueur et hauteur ou la localisation de points significatifs. Au final, toute réflexion issue de ces figures est de toute manière comparée aux photographies et la vérification sur le terrain évalue la validité des propositions<sup>148</sup>. Ils sont présentés car ils facilitent la localisation et la lecture des USC. Le même processus a été utilisé pour l'étude des piliers et des contreforts.

Si à l'intérieur les hauteurs par rapport au sol peuvent être comparées, car effectuées à partir d'un sol horizontal et certainement comparable au sol initial, à l'extérieur il n'en est pas de même (la partie nord par exemple a été décaissée en 2014 suite à des problèmes d'humidité) : il est donc illusoire de comparer les différentes hauteurs de soubassements extérieurs.

---

147. En valeurs moyennes, on a une hauteur de 14,5 cm, une largeur de 11,5 cm, une profondeur de 34 cm pour une épaisseur de mur autour de 80 cm, en accord avec les données avancées par N. Reveyron, (*L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon, 1996).

148. Ces schémas ont été également d'une grande utilité pour la prise de notes sur le terrain et pour comparer l'intérieur et l'extérieur des murs par superposition.

## 5.1. Sanctuaire

Les murs intérieurs du sanctuaire présentent des caractères communs. Ils sont construits en moellons équarris de taille et matériaux différents (type 1.a) suivant des assises relativement horizontales. Ce type de mur correspond certainement à la phase de construction la plus ancienne de la chapelle. Il est également visible partiellement à l'extérieur où l'enduit n'est plus présent. On peut noter une formule qui revient plus ou moins suivant les murs, celle de deux à trois pierres de volume réduit, légèrement oblongues et placées verticalement (fig. 25.2 et 26.3). Les impostes semblent placées au même niveau entre l'intérieur et l'extérieur.

### 5.1.1. Mur sud M310

Le mur sud intérieur du sanctuaire (fig. 24), bien que constitué de deux parties (USC 1011 et 1021) séparées par une colonne (P608), présente une continuité dans le type de construction en moellons équarris (type 1.a), légèrement mieux assisés dans la partie est ; ces deux USC sont contemporaines. À l'extérieur, ce type de mur est également visible très partiellement dans le fond des arcades (USC 2001, 2002 et 2003).

L'insertion des supports dans le mur intérieur, de l'ordre d'une pierre de taille sur deux, ne semble pas avoir engendré de désordre dans la composition du mur. Soit cela correspond, comme le pense B. Tollon<sup>149</sup> à une mise en place simultanée, soit la structure très disparate du mur permet facilement d'effectuer des adaptations. Dans la partie ouest du mur le cordon d'imposte repose sur des pierres en tuf (USC 1022), pierres que l'on ne retrouve pas dans les matériaux du mur. La fenêtre (F410, fig. 25.1) a manifestement été recomposée après l'époque romane : le choix de la brique en atteste<sup>150</sup>.

À l'extérieur le mur est renforcé par trois arcades, renforcement effectué dans le cadre du lancement de la voûte. Les arcs s'appuient sur des impostes de même type que celles intérieures (associées à l'USC 1021) et le tout sur des supports constitués de blocs imposants de 45 cm de large et 45 à 55 cm de haut, reposant eux même sur de gros blocs peu dégrossis (USC 2004 et 2005, fig. 25.4 et 25.5). La première arcade à l'ouest est accolée au mur de la nef. Celle à l'est, beaucoup plus étroite est terminée en partie haute par un corbeau à deux ressauts ; à cet endroit la voûte prend appui sur le mur-pignon. Ce dernier arc est dépourvu d'imposte. Les portions de mur délimitées sont larges d'ouest en est de 75 cm, 110 cm et 75 cm, ce qui donne un équilibre visuel à l'ensemble même avec une arcade réduite à l'est. Le bloc de base du support ouest (USC 2004, fig. 25.4) présente des altérations dues certainement à l'humidité et à la charge. En partie basse, hors enduit,

---

149. B. Tollon, *op. cit.*, 1963, p. 91.

150. Cf. chap. 4.1, p. 32.

les arcades semblent plaquées sur le mur du sanctuaire. La portion du mur reliant le sanctuaire au contrefort (USC 2006 et 2007) est caractérisée par deux types de matériaux : à l'est des pierres comparables au mur des arcades (type 2.b) (USC 2006) et à l'ouest des moellons équarris (type 1.b) (USC 2008). Il semble y avoir eu une reprise sur un mur plus ancien, reprise soit en association avec la construction des arcades et donc avec le voûtement soit avec celle du clocher.

On a donc des supports intérieurs bien appareillés dans le mur contrairement aux arcades extérieures qui apparaissent comme plaquées, au moins en partie basse. La différence de matériaux et de mise en œuvre laisse penser à une deuxième phase de travaux en association avec le voûtement, le mur en moellons appartenant à une construction antérieure.

### **5.1.2. Mur nord M308**

Le mur nord intérieur du sanctuaire (fig. 27) présente les mêmes caractéristiques que le mur sud, sans percement de fenêtre : deux parties de mur de même facture (USC 1811 et 1821) séparées par une colonne (P605). Les parties basses sont plus ou moins recouvertes d'enduit. On retrouve les trois moellons placés verticalement (fig. 26.3). Ce type de mur est également visible à l'extérieur dans le fond des arcades (USC 2801 et 2802).

À l'intérieur pour la partie occidentale (USC 1811), les pierres latérales semblent placées de manière plus régulière et ont des formes plus rectangulaires que dans de la partie centrale du mur. La colonne à l'est (P605) et le pilier à l'ouest (P604) ne sont que faiblement ancrés dans le mur. Les USC 1812 et 1813 mettent en évidence une disposition différente des pierres ; certainement en liaison avec l'insertion du support dans le mur mais pas forcément asynchrone. Sur la partie orientale du mur (USC 1821), les pierres placées en position verticale (USC 1822, fig. 26.3) en relation avec l'insertion du tambour étroit de la colonne, pourraient confirmer la possibilité d'une nouvelle phase de travaux liée à la mise en place de la voûte. À l'ouest (USC 1811), la dernière assise est composée de trois pierres remarquables par leur taille (USC 1814) ; l'imposte repose sur celle de gauche et ensuite sur de petites pierres permettant le rattrapage de l'horizontale (USC 1815). À l'est, l'assise support du cordon d'imposte est constituée de pierres rectangulaires relativement régulières en tuf (USC 1823), mais sans rapport avec les pierres taillées des supports.

La différence de matériaux entre le mur de type 1.a et les arcades est remarquable : les moellons sont remplacés par du tuf taillé, les assises deviennent horizontales et régulières. Les montants sont constitués de gros blocs de 45 cm de large, comme au sud, et très alvéolés. L'arcade occidentale (USC 2802) mesure 75 cm de largeur comme au sud. L'arcade orientale (USC 2801) est au contraire plus large (145 cm contre 110 cm) et les claveaux qui la composent sont plus étroits (12 cm contre 14 cm pour l'arcade ouest). De plus la liaison de cet arc avec le mur (USC 2804,

fig. 26.2) est assurée par des comblements en divers matériaux très petits (USC 2806) ; il y a peut-être eu remaniement. Les deux portions de mur aux extrémités (USC 2803 et 2805) ont été construites en pierres taillées, comparables dans leur mise en œuvre à celles du mur des arcades mais indépendantes de celui-ci. La portion placée à l'ouest, conserve en partie basse (USC 2809) des pierres de type 1. L'USC 2803, d'une largeur de 90 cm, qui fait office de chaînage d'angle, correspond à un comblement d'une troisième arcade, certainement du même type que celle située au sud. Le claveau d'arc encore en place (USC 2808, fig. 26.1) indique le départ d'un arc plus élevé que ceux en place et sans imposte ; la moulure de la base du pilier a été conservée. Le soubassement de la partie latérale occidentale (USC 2805) est constitué de pierres irrégulières de type 1.b (fig. 26.4) ; elle est alignée au mur extérieur actuel de la nef et dans l'axe du mur du clocher (cf. plan fig. 19).

Dans la chronologie relative, les deux extrémités du mur ont été construites après les arcades, de même que la reprise de l'arc. Mais à ce stade il est difficile de savoir s'il s'agit d'aménagements dans le cadre des travaux de voûtement du sanctuaire ou d'une nouvelle tranche de travaux l'USC 2805 pouvant être reliée avec la construction du clocher.

### **5.1.3. Mur nord M309**

On retrouve en plusieurs endroits la formule de deux ou trois pierres verticales dans le mur intérieur construit en appareil de moellons équarris (type 1.a) sur toute la hauteur (fig. 28). L'arrondi de la voûte a été rattrapé au moyen de pierres de même type, en suivant la courbure de l'arc (USC 1902). Il s'agit soit d'un système de construction soit d'une adaptation. La hauteur initiale était donc égale à celle actuelle ou supérieure s'il y a eu rattrapage et donc charpentée. Au sud le long du pilier (P607), on note la présence de pierres de même type (géologique et mise en forme) mais dont la mise en place a provoqué des ruptures d'assises (USC 1903) : le pilier pourrait ne pas être contemporain du mur.

La seule caractéristique préromane de la fenêtre d'axe est son ouverture très étroite (12 cm) ; mais si les piédroits ne sont pas très académiques, la structure à double ébrasement est plutôt la marque d'une structure d'époque plus tardive. Sur l'extérieur, la fenêtre est montée en encorbellement dans sa partie intérieure (en pierres locales minces) avec un arc en pierre de taille en tuf sur la face du mur. L'ouverture de la fenêtre est dessinée par deux plaques minces de schiste (fig. 29.1). À l'intérieur sous la fenêtre, les pierres semblent avoir une organisation particulière (USC 1901), ce qui peut confirmer un remaniement ; mais on ne devine pas sous l'enduit de traces similaires à l'extérieur. L'hypothèse d'un doublement du mur, avec adaptation de la fenêtre, bute sur l'épaisseur du mur de 80 cm ; d'abord ce n'est pas un mur très épais et de plus cette épaisseur est

tout à fait en accord avec celle des autres murs, en particulier dans le sanctuaire.

Le mur extérieur, jusqu'à deux assises au-dessus de la fenêtre<sup>151</sup>, est construit en moellons équarris (USC 2903, fig. 29.3). L'angle nord du mur extérieur (USC 2908) est reconstruit en pierre de taille, en coïncidence avec l'USC 2803 du mur nord du sanctuaire (fig. 29.4). Au sud dans l'angle, seule la partie supérieure est en pierre de taille en liaison avec le corbeau de l'arcade sud-est (USC 2906). À partir de la troisième assise au-dessus de la fenêtre, le mur est en pierre de taille, pierres comparables à celles de la voûte (USC 2905), avec dans la partie nord des pierres locales taillées (USC 2910). Cette portion de mur est interrompue par une rangée tronquée de pierres taillées de dimensions relativement plus importantes (USC 2907). Sous toute la longueur de la pente du pignon côté nord, une construction en schistes, pierres plates et cailloux termine le mur (USC 2902). Cela confirmerait l'hypothèse d'un problème durant la construction ayant entraîné la suppression de la troisième arcade du mur nord du sanctuaire. Peut-on envisager un effondrement partiel de l'angle nord-est ? Ces parties hautes (USC 2905, 2907, 2910, 2911, 2902) ainsi que celles latérales (USC 2906 et 2908) sont des reprises en liaison avec la mise en œuvre de la voûte ou de la toiture. On peut également remarquer que la toiture et le haut du mur oriental ne suivent pas la même pente. L'ensemble du mur est posé sur de gros blocs grossièrement équarris (USC 2904) en saillie par rapport au mur, ce qui assure une meilleure fondation. On remarque un trou situé à 1,65 m avec une maçonnerie en pierre taillée (USC 2901, fig. 29.2) d'une profondeur de 65 cm et au dessous une pierre en schiste mince et longue placée horizontalement (USC 2909).

#### **5.1.4. Mur triomphal**

Ce mur inclut le premier ressaut ouest du doubleau occidental du sanctuaire supporté par des piliers en pierre de taille (fig. 30). La forme actuelle peut faire penser à un arc outrepassé, mais elle résulte des déformations engendrées par le poids du clocher et la détérioration du pilier sud (P609, fig. 31.2). Le doubleau a une forme d'arc surbaissé dans la continuité du sanctuaire. Les portions de mur latérales, dissymétriques (75 cm au nord et 95 cm au sud) sont en moellons équarris de taille supérieure à ceux du sanctuaire (type 1.b, USC 101 et 102). Cette dissymétrie est encore accentuée de 10 cm sur l'extérieur, l'épaisseur des contreforts étant respectivement de 55 cm au nord (C509) et de 65 cm au sud (C501). Les piédroits ont été repris en pierre de taille (type 2.b) ainsi que le mur au dessus de l'arc. On remarque, sous l'ouverture (USC 103), des ruptures d'assises et un mode particulier de construction (USC 104). La régularité ne semble retrouvée qu'à partir de l'assise sous l'ouverture. L'adaptation nominale de la partie haute du mur avec l'inflexion de la voûte semble confirmer une reprise du mur, en liaison avec le voûtement de la nef. La fenêtre à double

---

151. Ce niveau correspond à celui du corbeau d'où part l'arcade du mur sud du sanctuaire..

ébrasement traverse également le mur du clocher. À l'extérieur cette ouverture se situe au ras de la toiture du sanctuaire.

### **5.1.5. Caractéristiques des murs du sanctuaire**

On a spécifié deux phases de construction pour le sanctuaire en fonction des matériaux utilisés. La première concerne l'ensemble des murs intérieurs et les parties correspondantes des murs extérieurs ainsi que les parties latérales du mur triomphal mais avec des modules de pierre plus importants. La deuxième est définie par le voûtement du sanctuaire et comprend les arcades extérieures. Le mur triomphal peut se rattacher aux murs du sanctuaire pour les parties latérales, au voûtement du sanctuaire en ce qui concerne l'arc et à celui de la nef pour la partie haute du mur. Le problème des piliers sera abordé ultérieurement. Si l'élévation des murs et le voûtement constituent deux phases distinctes de travaux, le sanctuaire initial présentait en plan la même surface intérieure et en élévation, une hauteur égale ou supérieure à celle actuelle au vu de la cohérence des murs.

## **5.2. La nef**

À l'extérieur, sous la corniche du toit, trois assises de tuf terminent les murs-gouttereaux de la nef ; ce parement est identique, quels que soient la travée ou le côté de l'édifice, et correspond au départ de l'inflexion de la voûte. Au dessous, les murs fonctionnent par travée.

### **5.2.1. Travée orientale**

Le parement des murs intérieurs présente des points communs avec celui des murs du sanctuaire étudié précédemment, et en particulier avec celui de l'arc triomphal : des pierres équarries différentes en gabarit et en type géologique (type 1.b), placées en assises relativement horizontales. Si le format des pierres est supérieur (tableau 1, nombre de pierres au m<sup>2</sup>), la mise en place est similaire (tableau 1, % pierres par m<sup>2</sup>). On retrouve également la formule de deux à trois pierres verticales (fig. 32, M301). Le cordon d'imposte présente le même profil que dans le sanctuaire mais se situe 45 cm au-dessus (à 2,55 m du sol de la nef). Le parement des murs extérieurs est plus difficilement identifiable car en partie masqué par de nombreux résidus d'enduit (USC 2112 et 2711). On peut néanmoins relier la travée orientale à la construction des murs du sanctuaire.

#### **\* *Mur sud M301***

La mise en place du pilier à l'ouest (P610) en liaison avec le voûtement est certainement à l'origine des perturbations visibles dans l'organisation générale (USC 1105 et 1106, fig. 32) ; la proximité du portail, refait comme on le verra ultérieurement, a certainement facilité l'implantation du pilier et limité les perturbations. Les USC 1102 et 1103 très semblables sont séparées par 2 assises de pierres de gabarit plus important (USC 1101) à environ 1,10 m, ce qui correspond peut-

être à une technique de construction. Ces deux assises sont précédées d'une rangée de pierres en schiste. L'imposte d'une hauteur d'assise supérieure à celle du sanctuaire (environ 25 cm dans la nef et 18 cm dans le sanctuaire) présente une facture très lisse. On retrouve le même schéma de pose que dans le sanctuaire (USC 1815, M308) avec une assise de pierres de calibres plus importants et de petites pierres assurant le comblement avec le cordon d'imposte (USC 1104).

À l'extérieur la construction de même type (1.b, USC 2112) est visible en partie basse et partiellement dans la partie centrale recouverte d'un enduit. Ce mur possède deux trous de boulin non alignés et séparés d'au moins deux mètres sur la verticale. Le trou de boulin supérieur (USC 2114) est associé au voûtement de la nef. Pour celui situé dans le parement plus ancien il est plus difficile de l'affecter à une tranche de travaux : il a pu être maçonné après la construction du mur. Dans la partie haute à l'ouest de l'ouverture rectangulaire (F401) on trouve les pierres de taille en tuf (USC 2113) en correspondance avec l'inflexion de la voûte. Actuellement, suite aux problèmes de cohésion, ce mur présente, au niveau de la corniche, une inclinaison vers l'extérieur de l'ordre de 30 cm par rapport à la verticale.

#### **\* *Mur nord M307***

Sur le mur intérieur on remarque une inclinaison des assises de l'ordre de 3 à 4° (fig. 33), puis une récupération de l'horizontale vers 1,80 m au moyen de pierres de format plus important (USC 1701) rappelant l'USC 1101 (M301). Cette assise se situe à un niveau facilement accessible par l'extérieur. De part et d'autre, comme pour le mur M301, les constructions sont de même facture et donc contemporaines (USC 1702 et 1703). L'inclinaison correspond certainement plus à un résultat de construction qu'à un affaissement côté est. En liaison avec la construction du pilier (P603), l'ouest du mur est élevé en pierre de taille (USC 1704). Le cordon d'imposte, chanfreiné comme sur le mur sud mais beaucoup moins régulier, présentait deux décors, certainement des boules, qui ont été bûchées. Il est placé directement sur la dernière assise de pierre, à la même hauteur que sur le mur sud correspondant (2,60 m), mais sans rattrapage ; il pourrait donc s'agir de l'installation d'origine qui a déterminé la hauteur.

À l'extérieur le schéma est le même que pour le mur sud (M301) avec une partie basse en moellons équarris (type 1.b, USC 2711) et au-dessus de la pierre de taille (USC 2712). Les trois pierres taillées en dessous et sur le côté ouest du mur extérieur (USC 2713) sont à relier à la construction du contrefort (C508).

#### **\* *Caractéristiques de la travée orientale***

Les caractéristiques du parement et leurs correspondances avec celui du sanctuaire permettent de placer cette travée dans une même phase de construction. Le cordon d'imposte assure aussi la continuité avec le même profil chanfreiné ; le cordon bûché au nord peut indiquer un remploi et une

adaptation. Même si les pierres utilisées sont plus grosses et assisées plus régulièrement que dans le sanctuaire, la mise en œuvre appartient à la même période : le parement est constitué de pierres brutes non taillées. Le voûtement de la nef est intervenu après celui du sanctuaire et prend appui sur le mur triomphal. On voit donc se définir un troisième ensemble de travaux en liaison avec le voûtement de la nef, le haut du mur triomphal et les éléments en pierre de taille de l'extérieur des murs (USC 2113 et 2712).

### 5.2.2. Travée centrale

Dans cette travée, la pierre de taille domine, la travée sud comprenant l'ouverture du portail (fig. 34 à 37). Ces pierres reposent sur des assises de moellons de taille moyenne, assises particulièrement visibles à l'intérieur, sur une hauteur d'environ 70 cm au nord et 30 cm au sud (USC 1203 et 1603). Il peut s'agir en partie basse du mur initial, de matériaux de remploi du mur initial ou simplement d'un choix opportuniste de construction<sup>152</sup>. Les cordons d'imposte passent à 3,10 m contre 2,60 m dans la travée précédente. Les trous de boulin<sup>153</sup> sont placés à la même hauteur ; ils sont le signe d'un changement dans la technique de construction. Les assises sont régulières mais de hauteurs variables : de 18 à 25 cm pour le mur intérieur sud et légèrement plus sur le mur nord, 22 à 36 cm<sup>154</sup>. Comme dans les cas précédents la pose du cordon d'imposte se fait différemment sur les deux murs : sur la dernière assise au sud et sur deux assises très fines au nord (USC 1606).

#### \* *Mur sud M302*

On remarque que le soubassement n'est pas continu sur toute la longueur du mur mais se termine à l'ouest, à l'intérieur (USC 1221) comme à l'extérieur (USC 2221), par la mise en place d'un bloc de très grand gabarit (fig. 35.3). La question d'une reconstruction ou d'une poursuite du soubassement se pose. Dans la seconde hypothèse on aurait donc une indication de la longueur initiale de la chapelle, longueur qui serait en accord avec les estimations établies d'après les plans d'édifices préroman à chevet plat (cf. chap. 2.2, p. 29). Au-dessus, le mur intérieur présente des ruptures d'assises aux deux extrémités. Côté portail, on met en évidence une interface (USC 1205) entre le piédroit du portail (USC 1206) et le mur (USC 1202), interface sur laquelle s'appuie le mur et qui permet d'adapter les deux unités<sup>155</sup>. De l'autre côté, le mur s'appuie sur la mise en place du

---

152. Les résidus d'enduit modifient la perception du parement : il s'agit de pierres locales, équarries mais sensiblement de tailles supérieures à celles de la travée orientale.

153. USC 3231, 3232, 3631, 3632, 3633 et 2611.

154. En dehors du soubassement et des assises sous l'imposte, pour la même hauteur on décompte huit assises pour le mur sud contre dix pour le mur nord.

155. Les deux pierres notées b2 et c2 ont été taillées pour s'appuyer respectivement sur b1 et c1.

pilier (USC 1204, fig. 35.4)<sup>156</sup>. Il semble donc avoir été reconstruit en partant de l'ouest sur la structure restante liée au pilier (USC 1204), puis adapté au piédroit du portail par des pierres de format réduit (USC 1205). Ensuite, au-dessus de 1,90 m, la construction du mur (USC 1207) est en phase avec celle du pilier. Côté portail, des ruptures d'assises sont encore visibles (USC 1209) ; seule l'assise sous le cordon d'imposte est continue. Le trou rectangulaire (USC 1201) ainsi que le rebouchage (USC 1208, fig. 35.2) sont situés à la même hauteur (2,05 m) ; on retrouve un trou similaire (USC 6102) à une hauteur comparable sur le pilier à l'ouest (P601). Ils semblent de taille trop conséquente pour avoir servi durant la construction. S'ils sont liés à une installation récente, ils sont un peu bas pour l'installation d'un plancher. Enfin le cordon d'imposte situé à 3m10 présente un profil chanfreiné, comme dans le sanctuaire, avec une dimension similaire.

Sur l'extérieur on retrouve un schéma analogue à celui de la travée précédente, dont quatre assises en pierres taillées (USC 2214) sous les modillons. Ici les pierres ont un format inférieur à celles de l'unité correspondante du mur oriental (USC 2113), mais également à celles du mur (USC 2212). Le mur s'appuie à l'ouest sur les USC 2211 et 2215, unités liées à l'installation du contrefort. Côté est il n'y a pas de rupture d'assises, le portail étant quasiment plaqué sur le mur-gouttereau. Sous le toit il a été percé, comme pour le mur M301, un jour rectangulaire (F402, fig. 35.1) ; la figure 34.1 montre la découpe nette du modillon, certainement tardive et liée à une utilisation différente de l'église (XIXe siècle), par exemple avec l'installation d'un plancher (les trous identifiés situés sur un même niveau servant d'appui aux solives ?).

#### **\* *Mur sud M306***

Le mur intérieur a été construit d'est en ouest, en s'appuyant sur l'insertion latérale (USC 1604, fig. 36.2) du pilier (P603) déjà en place. La liaison avec le pilier occidental (P602) se fait par sa part avec des assises continues. Contrairement au mur en vis à vis, le soubassement en moellons a été maintenu sur toute la longueur de la travée (fig. 37). Il y a donc eu reconstruction du mur d'en face (M302) en partie basse (USC 1221 et 2221) ; la travée initiale était au moins égale à celle actuelle. La troisième assise de pierre de taille qui contient les plus gros blocs se trouve juste en dessous du niveau actuel<sup>157</sup> du sol extérieur et devait donc être accessible au moment de la construction. La dernière assise de l'élévation en pierre de taille (USC 1605) se situe en dessus du niveau de l'imposte du pilier (P603) et de la travée (M307) à l'est. Dans ces assises on note la présence d'un trou (USC 1603) qui a été rebouché. Les trous USC 1602 et USC 1601 situés au

---

156. La pierre notée a1 a été façonnée afin de s'imbriquer avec celle notée a2. Au vu de l'imbrication des pierres au-dessus et au dessous (petites pierres d'ajustements), a1 a été placée après a2 ; le mur a été construit d'ouest en est.

157. Après l'intervention de 2014 pour décaisser le mur nord.

même niveau peuvent correspondre à un même aménagement (les deux traces de trous rebouchés, USC 1608 et 1609, se trouvent à la même hauteur) ; l'aménagement du trou à l'est (USC 1601) a entraîné la chute de la pierre supérieure ; la fourrure du mur mise en évidence est constituée de pierres tout-venant.

La présence d'enduit rend difficile la lecture du mur extérieur, mais les assises semblent continues. Le mur en pierre de taille de dimensions inférieures à celles du mur intérieur, est construit sur un soubassement d'appareil également plus irrégulier qu'à l'intérieur. Il est percé de quatre trous de boulin ; trois de ces trous sont traversants dont un arrivant dans la voûte intérieure (USC 3633). Le deuxième étage de trous de boulin se trouve à environ 2m50 du niveau actuel du sol, juste sous les modillons de la corniche et à 1m50 des trous inférieurs ; seul ce mur au nord présente une telle configuration et l'échafaudage associé a pu permettre un accès à la toiture.

#### *\* Caractéristiques de la travée centrale*

Par rapport aux murs précédents, la travée centrale présente un changement radical de construction avec des pierres de taille régulières à l'intérieur comme à l'extérieur, de modules plus importants au nord, et une utilisation systématique des trous de boulin. On se trouve dans une phase associée au voûtement de la nef : le parement des deux murs de cette travée et des piliers et contreforts adjacents est similaire. Des continuités de construction ont été établies entre les murs et les piliers. Le mur sud a sûrement été reconstruit. Les cordons d'imposte, plus élevés que dans la travée précédente (de 50 cm environ), présentent deux profils différents, chanfreiné au sud et torique au nord.

#### **5.2.3. Travée occidentale**

Il n'y a pas de continuité avec la travée centrale et l'on retrouve une utilisation de pierres locales mais de volume important (tableau 1), bien assisées et taillées uniquement sur la face visible : le mur présente ainsi une surface relativement plane et colorée, surtout sur le mur sud. Les trous de boulin sont toujours présents. On peut envisager une réutilisation de pierres ; proviennent-elles d'une ancienne travée de nef (M302 et M306) ? Les cordons d'imposte sont chanfreinés sur les deux murs intérieurs et présentent des décors de boules aux extrémités et de croix au centre (fig. 39.1, 40.1 et 40.2).

#### *\* Mur sud M303*

En haut du mur intérieur (fig. 38), sous le cordon d'imposte, deux assises de pierre de taille (USC 1301) terminent le mur construit en pierres locales ; deux trous de boulin (USC 3332 et 3331) sont construits sur l'assise en dessous, à la même hauteur que ceux du mur de la travée centrale

(autour de 2,40 m). La construction comporte des assises ou des portions d'assises de pierres étroites<sup>158</sup>. À l'ouest, dans la partie inférieure du mur, deux unités superposées de pierre de taille composées de matériaux différents, USC 1302 en tuf et USC 1304 en grès et schiste (fig. 38.2), peuvent être un élément de consolidation de l'angle du mur. Même si l'élévation en pierres locales est proche de la hauteur des murs de la travée orientale, l'homogénéité de la construction, en dehors de l'USC 1302, place plutôt la construction dans la continuité de la travée centrale.

À l'ouest du mur extérieur, l'USC 2314 en tuf est une réplique des USC 1302 et 1304 détaillées au-dessus (fig. 39.3)<sup>159</sup>. Le mur et ces USC ont pu être construits de manière synchrone : il n'y a aucun aménagement particulier permettant d'établir une chronologie relative entre les deux parties du mur. Sur l'extérieur en particulier, on a même l'impression d'une continuité adaptée au format des pierres (deux assises de mur pour une de l'USC 2314). On peut envisager un renforcement du mur, en association avec la construction du pignon occidental. Dans le bas de ce mur, deux assises de gros blocs en pierres locales (USC 2317 et 2318) semblent liées à une technique de construction. Le haut du mur, comme pour les autres murs de la façade, est constitué de pierre de taille. On peut distinguer deux types de pierres de taille : des pierres locales au format rectangulaire mélangées à du tuf (USC 2319) et du tuf (USC 2321). Le reste du mur (USC 2313 et 2320) est comme à l'intérieur construit avec des pierres locales de forme très variables, face visible taillée. Les bords latéraux ne présentent pas de discontinuité notable : la construction semble continue entre le mur, le pilier et les contreforts adjacents.

Des résidus d'accroches en pierre sont visibles en trois endroits, l'USC 2315 aux deux extrémités d'un même niveau et l'USC 2316 un peu plus bas. Ils sont à rapprocher des protubérances visibles sur la photographie ancienne (fig. 11) qui n'ont pas été éliminées avec les restaurations ; elles sont situées au niveau des changements d'épaisseur du contrefort<sup>160</sup>. Elles pourraient être le vestige d'un ancien solin de toiture en association avec une cellule de l'ermitage.

#### **\* *Mur nord M305***

En comparaison avec le mur sud, le mur intérieur est beaucoup moins coloré. Le long du pilier (P602) les pierres ont des modules plus importants jusqu'à un niveau moyen délimité par l'USC 1504, première assise homogène sur toute la longueur du mur à 1,50 m (fig. 41). Cette assise, correspondant au niveau actuel du sol extérieur, peut ainsi expliquer les deux assises au-dessus constituées de blocs plus gros qui ont pu être acheminés par l'extérieur. Au-dessus le mur comprend

---

158. Ces assises sont matérialisées par des pointillés sur le schéma (fig. 37).

159. La symétrie en miroir est bien visible entre le contour de l'USC 1302 à l'est de la trace du contrefort (C503, trace matérialisée en vert sur le schéma), et celui de l'USC 2314 (fig. 37).

160. D'après la photographie (fig. 11), des accroches similaires à celles du mur M303 semblent se poursuivre jusqu'au portail.

de nouveau des pierres locales et donc des variations de couleurs, de formes et de hauteurs d'assises (USC 1505). L'assise sous le cordon d'imposte (USC 1507) ne contient que des pierres taillées en tuf (type 2.b). À l'extrémité orientale du mur, en partie basse, on retrouve un ensemble de pierres de taille de module important (cf. USC 1302 et 1304 M303). Les deux pierres notées A et B (fig. 40.3 et 40.4) ont été taillées pour s'appuyer sur l'USC 1501 (à 1,50 m), mais elles s'inscrivent dans une construction continue avec des assises de hauteurs différentes. Le mur ne contient qu'un seul trou de boulin (USC 3531) : traversant et situé côté oriental du mur. Comme sur le mur central nord (M306), on trouve sur une même horizontale trois zones de rebouchage (USC 1502, 1503 et 1506) à environ 2,40 m.

Sur l'extérieur le schéma général est respecté, avec en partie basse un parement comparable à celui intérieur de l'USC 1505 (fig. 40.5) et au-dessus, en liaison avec la voûte, des pierres de taille en tuf (USC 2514).

#### *\* Caractéristiques de la travée occidentale*

Bien que construite en pierres taillées, le choix des pierres utilisées ainsi que l'utilisation d'un cordon d'imposte similaire, rappelle l'aspect général de la travée orientale. La logique de construction et la mise en forme du parement sont par contre en rapport avec la travée centrale, l'utilisation des trous de boulin étant moins systématique. Contrairement aux travées précédentes les deux murs ne sont pas semblables.

#### **5.2.4. Mur ouest M304**

Le mur occidental (fig. 42) est construit en pierres taillées, qui comme pour la travée attenante comprend des formes et matériaux très variés (plutôt dans l'esprit du mur nord M305). Les assises intérieures basses présentent une inclinaison de 3°, bien visible au niveau de la première rangée de trous de boulin (USC 1402 et 1403) ; l'inclinaison disparaît au niveau des trous de boulin supérieurs (USC 1401 et 3431). L'assise constituée de blocs de gros volume (pointillés bleus), placée entre deux étages de trous de boulin, se situe au même niveau que les blocs mis en évidence sur le mur latéral nord (M305, au-dessus de l'USC 1504). Les deux murs jusqu'à l'imposte appartiennent certainement à la même phase de travaux, le mur occidental paraissant avoir été construit après le mur nord, car il ne présente des ruptures et des modulations d'assises qu'au sud<sup>161</sup>. Juste au-dessus et jusqu'au niveau de la fenêtre, le mur est monté en pierre de taille, pierres au format des pierres de la travée centrale. La fenêtre centrale à simple ébrasement est munie de piédroits appareillés à l'intérieur comme à l'extérieur (USC 1453 et 2454) ; sur l'extérieur la fenêtre est terminée par un linteau échancré. On enregistre à l'intérieur, au sud uniquement, une rupture d'assises (USC 1404 et

---

161. Par exemple, l'USC 1406 permet le passage de trois à deux assises afin de s'adapter au mur sud (M303).

1407) et une zone intermédiaire (USC 1406) entre cette USC et le reste du mur. Le tracé en pointillés (fig. 42) indique la concordance avec la rupture identifiée sur l'extérieur (USC 2419). Il n'y a pas d'indices d'appui d'une partie sur l'autre. Contrairement aux murs-gouttereaux, l'USC 1404 ne se situe pas en partie basse mais à 2,50 m (soit 80 cm au-dessus de l'USC 1302). Cela correspond bien à la construction de la voûte et la mise en place des deux assises sous le cordon d'imposte du mur adjacent (USC 1301)

Quatre trous de boulin<sup>162</sup>, dont un traversant (USC 3431), sont situés dans la partie basse, sous le niveau des cordons d'imposte latéraux ; à l'extérieur on en dénombre neuf<sup>163</sup> dont huit, intégrant le trou traversant, sont alignés verticalement et horizontalement. Une telle régularité est le signe d'une construction en continu. Une singularité à souligner : la proximité des trous 1401 et 1413 sans utilisation de trou traversant<sup>164</sup>. Faut-il y voir une construction séparée de l'intérieur et l'extérieur du mur ?

L'étude de la répartition des matériaux du mur extérieur définit plusieurs niveaux : un soubassement en tuf taillé, des pierres taillées (type 2.c, USC 2421), puis de nouveau du tuf incrusté localement de pierres locales. Une rangée de pierres sous les trous de boulin, de schiste essentiellement, peut être mise en relation avec le niveau de départ de la voûte. Contrairement aux autres assises, autour de la fenêtre il y a une discontinuité des matériaux : pierres de taille bien ordonnées pour les piédroits (USC 2423 et 2424), des pierres de dimensions variables et même des pierres locales juste dégrossies (type 1.b), ainsi qu'une portion d'assise en schiste (fig. 43.1). Le haut du mur est lui bien homogène et se termine par un pignon présentant un décor dit de bandes lombardes (fig. 43.3), caractérisé par de courtes retombées des arcs ornées de modillons avec des reliefs d'ailes ou de boules (fig. 43.2)<sup>165</sup>. Ce mur atteint un niveau supérieur à celui de la voûte.

### **5.2.5. Caractéristiques de la nef**

Il y a incontestablement une évolution d'est en ouest dans la nef soulignée par les différences de matériaux utilisés. Ces changements peuvent n'être le fait que de problèmes d'approvisionnement, mais les mises en forme et les techniques de construction (utilisation des trous de boulin) sont également différentes. Les figures 45 à 49 permettent d'apprécier ces évolutions. La travée orientale reprend les caractères du mur triomphal en moellons équarris (USC 101, type 1.b). La pierre de taille de couleur blanche en tuf et grès (type 2.b) caractérise la travée centrale et est la marque d'une construction nouvelle. Enfin la travée et le mur-pignon occidentaux reprennent

---

162. USC 1401, 1402, 1403 et 3431.

163. USC 2413, 2414, 2415, 2416, 2418, 2417, 2412, 3431 et 2411.

164. L'USC 2413 est matérialisée en vert sur la figure 41 (intérieur).

165. Un motif a été interprété comme l'image de poissons (fig. 92, photographie de droite).

l'utilisation de pierres diverses dont la face visible est taillée ; au nord et sur le mur occidental le tuf est très présent. Le cordon d'imposte de ces deux dernières travées est situé 50 cm plus haut que dans la travée orientale. Sur l'extérieur l'utilisation du tuf en association avec le voûtement est une constante sur l'ensemble de la nef pour les trois ou quatre assises sous la corniche du toit.

## 6. Les arcs et les voûtes

Les arcs et les voûtes ont été construits en tuf, pierre légère et souvent utilisée dans ces parties d'édifice. Les schémas des arcs (fig. 50-54) ont été tracés à partir des mesures de largeur et d'élévation des doubleaux et des voûtes et de considérations géométriques associées aux arcs plein cintre et en tiers point.

La voûte du sanctuaire est soutenue par trois arcs doubleaux en berceau aplati. La différence entre la hauteur d'un arc plein cintre (noté en pointillé sur les figures 52 à 54) et celle de l'arc de l'édifice varie entre 13 et 17 cm soit environ 12 % de la valeur du rayon ; ce que B. Tollon qualifie de fort aplati<sup>166</sup>. L'arc surbaissé assure une diminution de la flèche, mais on ne sait pas s'il s'agit d'un choix délibéré. Le profil de ces doubleaux à double rouleau avec deux ressauts ne correspond pas à ceux des supports dont les impostes présentent un appui rectangulaire simple. B. Tollon en déduit que les deux éléments ne sont pas contemporains<sup>167</sup>. L'arc inséré dans le mur triomphal qui suit le profil de berceau aplati et est constitué de pierres comparables au doubleau, est actuellement déformé suite aux désordres actuels (annexe 1)<sup>168</sup>.

Dans la nef, la voûte présente un profil en tiers point<sup>169</sup>. La travée orientale légèrement plus basse (550 cm contre 570 cm), la différence de niveau entre les cordons d'imposte point de départ des voûtes (50 cm)<sup>170</sup> et le plan non rectangulaire induisent des décalages visibles sur les schémas (fig. 50 et 52).

La dimension des claveaux est variable, sans clé bien identifiée<sup>171</sup>, mais leur nombre est relativement stable autour de la vingtaine par arc autant dans la nef (sauf arc occidental, A701,

---

166. B. Tollon, *op. cit.*, 1963, p. 90.

167. B. Tollon, *op. cit.*, 1963, p. 91.

168. Dans un rapport non daté (AD09, 624W5), mais que l'on peut situer entre 1980 (date de la visite précédente) et 1986 (date des travaux de réfection des arcs), A. Lopez (SDAP) indique : « En ce qui concerne la résistance des maçonneries intérieures, les arcs dans le chœur semblent avoir souffert et la clef de voûte menace de tomber. (aggravation par rapport à 1980) ».

169. Des profils de voûtes en berceau brisé sont également visibles à Surba, Siguer et Luzenac dans le haut Sabarthès. R. Roger précise qu'il s'agit de voûtes sur doubleaux qui ne peuvent pas servir d'éléments de datation car « doublés ou non, ces membres toujours unis et à arêtes vives. » (R. Roger, « Les églises romanes ... », *op. cit.*, 1907-1908, p. 28, 29).

170. 260 cm dans la travée orientale contre 310 cm dans le reste de la nef.

171. La clé n'est pas un élément obligatoire sur un arc en tiers-point ; il peut n'y avoir qu'un joint.

extérieur côté ouest) que dans le sanctuaire<sup>172</sup> ; les claveaux du sanctuaire étant plus petits. Les profils des arcs (fig. 50-54) sont très proches dans le sanctuaire et dans la nef : à deux rouleaux avec environ 50 cm de large, 20 à 30 cm de ressaut et 11 cm d'épaisseur<sup>173</sup>. Seul l'arc oriental de la nef (A702) présente trois rouleaux à l'ouest afin de compenser la différence de hauteur de voûte. L'hypothèse du comité de direction du syndicat d'initiative de Tarascon-sur-Ariège<sup>174</sup> d'une voûte initiale plein cintre dans la nef ne repose sur aucun argument architectural. Par contre en dépit des différences de profils des voûtes entre le sanctuaire et la nef, il y a une volonté d'unité. Les pierres utilisées sont semblables avec un gabarit supérieur et une taille plus régulière dans la nef (fig. 56), le nombre de claveaux est sensiblement le même pour l'ensemble des arcs. Les doubleaux présentent les mêmes caractéristiques de largeur et profondeur des ressauts. La largeur du sanctuaire et l'épaisseur des murs autorisaient l'utilisation d'une voûte en berceau ; la contrainte de la fenêtre dans le mur triomphal (F400) est-elle à l'origine du berceau aplati afin de laisser place à la toiture ? La voûte en tiers point assurant un meilleur report des forces permet de s'adapter à une largeur et une hauteur plus importantes. Le sanctuaire a été voûté en premier, comme de coutume ; la couverture de la nef se situe dans la continuité.

## 7. Les supports intérieurs

Comme pour les murs, on retrouve la dichotomie entre le sanctuaire et la nef dans la morphologie des supports (tableau 3).

EA	localisation	largeur	épaisseur	hauteur (*)	% de pénétration
P601	nef sud-ouest	78 cm	E 28 cm O 32cm	302 cm	~ 50 %
P602	nef nord-ouest	79 cm	O 38 cm E 41 cm	307 cm	~ 50 %
P610	nef sud-est	76 cm	E 40 cm O 46 cm	264 cm	> 50 %
P603	nef nord-est	75 cm	54 cm	260 cm	> 50 %

tableau 3 : dimensions et estimation des coefficients d'insertion des supports intérieurs

(\*) sous tailloir ou imposte

172. A701 à l'ouest arc intérieur : 15+1+15 arc extérieur 10 + 11 à l'est 14+1+15

A702 11+1+10 à l'ouest ; A703 22 à l'ouest.

173. Il peut s'agir de mesures standardisées de construction.

174. ADA 624W5, 1946.

EA	localisation	largeur	épaisseur	hauteur (*)	% de pénétration
P609	sanctuaire sud-ouest <sup>175</sup>	59 cm	E 31 cm	177 cm	45 %
P604	sanctuaire nord-ouest	62 cm	O 24 cm E 28 cm	182 cm	E 51 % O 37 %
P607	sanctuaire sud-est	/	30 cm	182 cm	N 72 % O 63 %
P605	sanctuaire nord-centre	37 cm	27 cm	180 cm	~ 27 %
P608	sanctuaire sud-centre	38 cm	28 cm	177 cm	~ 30 %
P606	sanctuaire nord-est	/	30 cm	173 cm	O ~ 64-82 % E ~ 50-55 %

tableau 3 (suite)

### 7.1. Les supports du sanctuaire

Ces supports fonctionnent par paire suivant l'arc doubleau mais ont en commun le choix du matériau : du calcaire qui assure une unité. Il s'agit d'une volonté car ils portent quasiment tout le décor de l'édifice. Les supports des extrémités ouest (fig. 61-62) et est (fig. 65-66) sont de section rectangulaire, alors que ceux médians sont constitués de colonnes (fig. 63-64). L'ancrage dans le mur est plus que correct pour les piliers situés contre le mur oriental, quasiment supérieur à 60 % avec un ancrage en carreau et boutisse régulier (tableau 3). Les piliers de l'entrée du chœur ont un coefficient proche de 50 % suffisant pour assurer l'ancrage. Il a bien été enregistré quelques perturbations au niveau des murs (USC 1812 et 1903) mais pas systématiquement et pas sur toute la hauteur du support. L'hypothèse d'une construction simultanée des murs et des piliers est envisageable (cf. 5.1.1 Mur nord 310). Par contre les colonnes, avec un coefficient de 30 % et moins, sont peu dépendantes du mur : s'agit-il d'une maladresse de construction ? d'une adaptation à la dimension choisie pour l'arc de la voûte avec avancée de l'implantation de la colonne ? Si l'on regarde la colonne P605, on voit que les demi-tambours sont prévus pour pénétrer dans le mur (fig. 63), mais la partie rectiligne est nettement visible. La similitude des matériaux utilisés entre piliers orientaux et colonnes les placent néanmoins dans une même tranche de travaux.

Les colonnes, montées sur des bases moulurées, présentent un profil quelque peu hors norme, avec un tailloir aussi haut et deux fois plus large que la corbeille. Le tailloir est rectangulaire (environ 40 à 50 cm de profondeur sur 80 cm de largeur) et ne reproduit donc pas les deux ressauts de l'arc doubleau<sup>176</sup>. Il peut s'agir d'un remploi ou d'une traduction personnelle et locale du langage

175. Vu l'état du pilier P609, les mesures n'ont été prises en compte qu'à l'est.

176. Pour B. Tollon, (*op. cit.*, 1963, p. 91), il s'agit d'un argument supplémentaire pour associer les piliers et le mur à la même phase de construction, séparément de la voûte.

architectural roman<sup>177</sup>. L'imposte du pilier nord de l'entrée du chœur (P604) présente une fracture qui semble se poursuivre dans le pilier. Celui-ci a pu faire l'objet d'une restauration ; l'assise sous l'imposte est constituée de tuf.

On retrouve une différence de hauteurs de blocs entre les constructions nord et sud. Les piliers orientaux sont formés de quatre blocs au nord contre six au sud ; les fûts des colonnes possèdent quatre tambours au nord comme au sud, mais avec des hauteurs irrégulières au nord.

## **7.2. Les supports de la nef**

Les piliers de la nef ont des formes très simples rectangulaires, sans décrochement sur la hauteur entre le sol et le cordon d'imposte (fig. 57-60). Ils sont tous construits en moyen appareil de pierre de taille, ont une largeur de 75 à 80 cm pour une épaisseur entre 30 et 40 cm. De plus, comme indiqué dans le tableau 1, le parement utilisé est proche de celui des murs de la travée centrale. Les insertions dans les murs latéraux sont comparables entre piliers avec une alternance d'une pierre sur deux en général (tableau 3). Les piliers, implantés pour soutenir la voûte sont contemporains des murs des deux travées occidentales. Comme pour les murs de la travée centrale, on note une légère différence de construction entre le nord et le sud : au nord une construction plus régulière avec des blocs plus gros et une épaisseur supérieure de 10 cm par rapport au sud (tableau 3). Sur les piliers occidentaux de nombreux trous, tous façonnés, sont placés à des hauteurs légèrement variables (entre 197 et 227 cm). Tous ces trous ont été rebouchés à l'exception de l'USC 6102 au sud. Cette USC peut être rapprochée des trous mis en évidence sur le mur M302 (USC 1201 et 1206, cf. 5.2.2 Travée centrale, Mur sud M302). Au nord, la forme (USC 6203) et le rebouchage (USC 6202) s'accordent mal avec cette hypothèse. Les quatre piliers sont terminés par une imposte de format chanfreiné sur laquelle prend appui l'arc doubleau. L'imposte du pilier P610 est manifestement le résultat d'une restauration.

## **7.3. Caractéristiques des supports**

Ils sont donc très homogènes dans la nef, contrairement aux supports du sanctuaire semblables par paire associée à un doubleau. Les supports de la nef font partie d'une phase de construction comprenant l'élévation des deux travées occidentales et le voûtement. Le sanctuaire a pu être construit, élévation et voûte, en une ou deux phases de chantier. On a noté, comme pour les murs, une différence entre le côté nord et sud. Les décors, situés dans le sanctuaire sont étudiés ultérieurement.

---

177. Ces adaptations sont souvent associées au terme archaïque.

## 8. L'épaulement de l'édifice

### 8.1. Les arcades du sanctuaire

Comme cela a été vu dans l'étude des murs latéraux du sanctuaire (M308 et M310), l'épaulement de cette partie de l'édifice est assuré par un renforcement du mur sur l'extérieur au moyen d'arcades. Leur épaisseur varie de 30 à 40 cm<sup>178</sup> pour une largeur des supports de 45 cm. Les retombées des arcades sont légèrement décalées vers l'ouest par rapport à l'axe du doubleau central du sanctuaire (A704)<sup>179</sup> ; l'épaulement n'est donc pas optimal.

### 8.2. Les contreforts de la nef

L'étude du plan et de l'élévation, nous a permis de voir que les contreforts des murs-gouttereaux de la nef n'étaient pas tous placés à l'aplomb des doubleaux ; seuls les contreforts occidentaux et le contrefort nord assurent un soutien au niveau d'un arc. L'ébrasement de l'avant-corps du portail assure un épaissement du mur au niveau de l'arc oriental de la nef (A702), épaisseur qui fait office de contrefort. Les traces d'arrachement au dessus du portail indiquent la présence possible d'un contrefort initial (USC 2115, fig. 83 et photographie ancienne, fig. 12). Les deux contreforts identifiés dans la partie orientale de la nef (C501 et C509) ne se rapportent à aucun arc mais au clocher ; l'épaulement de l'arc (A703) étant assuré par l'épaisseur du mur qui absorbe le passage du sanctuaire à la nef. Néanmoins ils présentent tous de nombreux caractères communs : de type roman, ils s'élèvent du sol jusqu'aux modillons de la corniche du toit, avec une diminution de l'épaisseur de l'ordre de 20 à 30 cm (tableau 4) au moyen de un ou deux ressauts (fig. 67-76). Les diminutions d'épaisseur se situent en phase avec le départ de l'inflexion de la voûte intérieure. Au-dessus de ce niveau, sur la façade sud, on note également une diminution de la largeur. De par la configuration du terrain, comme pour les murs, les contreforts sud sont deux fois plus hauts. Les largeurs ne présentent que peu de variations, entre 110 à 125 cm ; l'ensemble de l'épaulement représente 7 à 9 % de la longueur de la nef.

Les contreforts dans l'axe du clocher sont plus épais que les autres : de 10 cm au nord (C509) et environ de 15 cm au sud (C501). Sur le mur ouest, les deux contreforts (C504 et C505) n'ont que 20 cm d'épaisseur, étant liés au décor dit de bandes lombardes et situés sur un mur peu contraint ; ils participent davantage du décor<sup>180</sup>. Le contrefort C502 est le plus étroit, de même que le mur associé M302, en raison de l'implantation du portail.

---

178. 35 à 40 cm au sud, 32 à 37 cm au nord d'ouest en est.

179. Sur le plan des BFA (fig. 19), le montant occidental est même uniquement en phase avec la travée, au sud comme au nord.

180. Le terme contrefort est un peu abusif mais gardé vu la similitude architecturale.

Au sud et à l'ouest, les matériaux utilisés sont homogènes, en pierre de taille sur toute la hauteur, sans protection particulière aux ressauts. Au nord, le haut des contreforts en parallèle avec les murs sont en pierre de taille. On en trouve deux à trois assises au pied des contreforts C605 et C607 ; les ressauts inférieurs étant en pierres locales (fig. 72 et 74). Le contrefort C508 présente la particularité en partie basse d'être construit en pierre de taille sur l'arrière et en pierres locales sur le devant ; cela donne l'impression d'une construction opportuniste. Le contrefort C506 placé sous la gouttière du toit est caractéristique des altérations atmosphériques et salissures végétales (fig. 73)<sup>181</sup>.

Sur figure 70, la différence du type de tuf utilisé entre les trois contreforts de la façade est très nette. En plus d'une épaisseur caractéristique, d'une fonction d'épaulement qui n'est pas liée à un arc doubleau, le parement du contrefort dans l'axe du clocher (C501) est différent avec un tuf moins alvéolé. Les USC 5104 et 5105, actuellement rebouchées avec des tuiles et de briques, constituent des aménagements créés durant la construction ; l'USC 5104 a été évasée en partie haute (fig. 67). On peut envisager une construction en relation avec l'élévation du clocher.

Les ancrages dans les murs adjacents sont très irréguliers et plutôt inférieurs à 50 % en particulier sur la façade sud, avec beaucoup d'incertitudes, les ancrages étant masqués par l'enduit. Peut-on pour cela envisager une construction différée de celle des murs ? Au niveau des murs de la travée orientale de la nef (M301 et M307), dont le parement diffère de celui des contreforts, une seule perturbation (USC 2713, C508) a été mise en évidence au nord. On ne trouve des trous de boulin que sur la façade sud, bien entendu en liaison avec la hauteur des contreforts ; les trous ne sont pas alignés avec ceux de la façade.

Le problème est donc de savoir si les contreforts C501 et C509 sont postérieurs ou non à la construction des murs latéraux, tous les autres étant manifestement contemporains. Au sud le pourcentage de pénétration dans le mur (cf. tableau 4) irait plutôt dans le sens d'une construction synchrone ainsi que la pierre du socle qui a cassé et ne s'est pas désolidarisée du mur (fig. 67). Des lignes de fractures sont visibles de chaque côté du contrefort ; à l'est la ligne suit la différence de matériaux ; à l'ouest, dans le mur constitué de moellons, la distance du coup de sabre au contrefort varie en fonction de la taille du moellon : est-ce le signe d'une mise en place du contrefort après la construction du mur ? Le contrefort nord (C509) n'est bien inséré que dans la partie supérieure qui correspond à la construction de la voûte.

### **8.3. Caractéristique des épaulements**

Ces équipements sont principalement liés à la mise en place des voûtes : arcades pour le sanctuaire et contreforts (C502 à C508) pour la nef ; le pendant du contrefort C508 étant assuré en

---

181. Le tuf résiste *a priori* mieux que le grès aux intempéries atmosphériques.

partie basse par le portail. Deux contreforts sont liés à la construction du clocher (C501 et C509). Néanmoins ils semblent avoir été construits en même temps que les autres contreforts, même si celui au sud présente des caractères particuliers. Les alignements entre contreforts et arcs ne sont pas toujours réalisés. Les profils de construction sont homogènes, avec une utilisation de moellons au niveau du changement d'épaisseur, sauf pour les deux contreforts nord côté est. Les arcades étaient également symétriques avant le comblement survenu au nord. Cela laisse supposer le suivi d'un plan d'ensemble.

EA	Localisation	largeur 1 m – haut (*)	épaisseur	% de pénétration (*)
C501	sud-est	125 – 105 cm	O 68 – 43 cm E 78 – 48 cm	42 %
C502	sud-centre	110 – 90 cm	O 48 – 28 cm E 58 – 40 cm	6 – 10 %
C503	sud-ouest	140 – 100 cm	38 – 19 cm	8 %
C504	ouest-sud	140 – 105 cm	20 cm	36 %
C505	ouest-nord	127 – 80 cm	20 cm	≤ 50 %
C506	nord-ouest	118 cm	42 – 10 cm	? %
C507	nord-centre	132 cm	48 – 30 cm	46 %
C508	nord-centre	131 cm	60 – 30 cm	O 70 %
C509	nord-est	124 cm	56 – 30 cm	30 %

tableau 4 : dimensions et évaluation des coefficients d'insertion des contreforts de la nef  
(\* ) les notations en rouge sur les schémas ne sont pas confirmées

## 9. Le clocher

L'église est dotée d'un clocher carré important par rapport à la taille de l'édifice. Ce clocher-tour est placé à l'entrée du chœur, à la verticale de l'arc doubleau (A703) et sur la voûte pour les trois autres côtés. De plan quasiment carré (2,90 m sur 2,75 m), il est percé d'un étage de baies géminées, identiques sur chacune des faces et est surmonté d'une toiture à quatre pentes (fig. 77). Il ne présente pratiquement aucune décoration : l'arc légèrement en retrait du plan du mur donne un léger relief à l'ouverture et la base carrée de la colonne est surmontée d'un tore. Les faces nord et sud sont encore largement enduites, mais laissent deviner un appareil très régulier en tuf. Les trous de boulin sont encore visibles. Les modillons qui soutiennent la corniche du toit<sup>182</sup> sont similaires à ceux de la nef, c'est-à-dire sans caractères particuliers<sup>183</sup>. Il y a une volonté d'assurer une unité

182. On dénombre cinq modillons sur la face ouest et six sur les autres faces.

183. Cet argument est avancé par B. Tollon (*op. cit.*, 1963, p. 94) pour estimer comme contemporaines les constructions des murs de la nef et du clocher ; l'absence de détails remarquables sur les modillons

architecturale.

Le plan en élévation (fig. 19) indique un appui du clocher sur l'arc doubleau de l'entrée du sanctuaire, le mur triomphal se trouvant en avant à l'ouest ; la fenêtre (F400) à double ébrasement traverse donc les deux murs (cf. chap. 5.1.4, p. 41, fig. 79). Le clocher n'a pas d'accès, extérieur ou intérieur ; un trou a été percé dans la voûte afin d'y passer une corde pour actionner la cloche.

Le clocher, placé sur une croisée qui n'existe pas, est peut-être révélateur d'une maîtrise du voûtement : on ose prendre des libertés avec les contraintes liées aux voûtes. Posé sur la voûte de la nef, il a forcément été construit après le voûtement. Mais les deux phases de travaux sont-elles continues ou y a-t-il eu une reprise ultérieure du chantier ? Les contreforts dans l'axe du clocher (C501 et C509) ayant, semble-t-il, été installés en concordance avec les autres contreforts et la voûte, on peut pencher pour une construction dans la suite du voûtement. La liaison entre le mur de soutènement du clocher (USC 2805) et le haut du mur des arcades au nord indique que le mur du clocher est postérieur (il est en appui). Au sud, ce mur d'angle (USC 2006), passage de la largeur du sanctuaire à celle de la nef, présente un coup de sabre, séparation entre deux types de parements (cf. chap. 5.1.1, p. 38 ; fig. 78 et 80). La partie basse de cette reprise est en moellons : il n'y a visiblement pas eu de modification du plan initial. Le parement du mur oriental est homogène sur toute la longueur au-dessus de la fenêtre. En dessous, le gabarit des pierres est plus petit sur les côtés du mur : des fissures sont visibles au nord et au sud. Le mur oriental paraît disparate à première vue, mais les couleurs différentes sont plutôt le fait d'une patine d'origine atmosphérique, car le parement est homogène. Seul le clocher est enduit. Des fissures sont présentes au droit des angles du clocher. Les modillons ne sont pas aussi réguliers et géométriques qu'ils le paraissent car au nombre de six par mur, il y en a seulement cinq à l'ouest. Ce clocher présente des ressemblances avec celui de Saint-Saturnin d'Axiat (annexe 13, fig. 2) daté du milieu du XIIe siècle. Les colonnes présentent le même ruban d'astragale, un chapiteau très simple du type béquille ; les colonnes d'Axiat n'ont pas de base. Contrairement au reste de l'édifice les trous de boulin sont nettement rectangulaires, ce qui pourrait être un indicateur de datation<sup>184</sup>. B. Tollon et M. Savès annoncent la même date, XIIe siècle, pour celui d'Arnave, C. Aliquot indiquant une date autour du XIVe siècle<sup>185</sup>. Le trou de forme carrée visible sur le mur ouest du clocher supportait la poutre de faite de la toiture surélevée. En regardant la position des pierres (fig. 81) il semble que ce trou a été façonné (pierre en porte-à-faux), ce qui indiquerait que le clocher est antérieur à la surélévation de

---

fragilise cette hypothèse.

184. N. Reveyron indique que les trous de boulin sont en général contemporains de la période gothique. (*L'échafaudage...*, *op. cit.*, 1996).

185. *Histoire et Patrimoine de l'Ariège*, [www.historiege.com](http://www.historiege.com).

la toiture.

R. Roger indique que tous les clochers-tours pour l'époque romane se situent en amont de Tarascon<sup>186</sup>. Par contre on remarquera que, hormis Saint-Saturnin d'Axiat située à 16 km d'Arnavé sur la route des corniches, tous les clochers-tours sont de type campanile accolé au bâtiment<sup>187</sup>. On peut penser qu'avec une dimension réduite la chapelle initiale était dotée d'un clocher-mur<sup>188</sup> ; s'il y avait eu un campanile, cette solution plus simple aurait certainement été conservée. La typologie des clochers-murs montre une dominante pour une position en façade occidentale. À Arnavé, cette position n'est guère envisageable : il ne serait pas visible de la vallée et le portail, ainsi que la plupart des arrivées des chemins d'accès, se situe au midi. Il devait se trouver entre le sanctuaire et la nef, ce qui, comme on le voit sur la carte (fig. 82), n'est pas une position très courante en haute Ariège. D'après le plan (fig. 19) il ne pouvait se placer qu'au droit du doubleau de l'entrée du chœur (A703)<sup>189</sup>.

## 10. Le portail

L'entrée placée au midi au niveau de la travée centrale de la nef, est incluse dans un avant corps saillant (fig. 83, 88). Portail sans tympan, comme pour la plupart des portails ariégeois<sup>190</sup>, il est formé par un arc plein cintre à ressauts formé de trois rouleaux. La voussure intermédiaire est ornée d'un motif de dents de scie et celle extérieure est chanfreinée. Il est construit en pierre de taille de grès et tuf et ne présente qu'une faible insertion dans le mur. Le tuf n'est rougi que superficiellement, ce changement de couleur pouvant être partiel sur une même pierre (cf. annexe 9.5). Comme déjà noté (cf. chap. 4.1, p. 32), on différencie la pierre citée précédemment (départ de l'arc gauche) et les pierres rubéfiées (au-dessus du portail entre la couverture du portail et la corniche). Il s'agissait peut-être d'obtenir un effet homogène avec des pierres différentes. Les trois dernières assises en tuf blanchâtre sont le fait d'une rénovation<sup>191</sup>. L'ensemble est actuellement protégé par une couverture en ardoise. On note, sur chaque voussure, la présence d'une encoche, symétrique de chaque côté de l'embrasement à la hauteur du départ de l'arc (fig. 85) ; ces encoches

---

186. R. Roger, « Les églises romanes ... », *op. cit.*, 1907-1908, p. 46.

187. Dans son étude sur l'église de Surba, A. Jacquet (*Inventaire ...*, *op. cit.*, 1987, p. 60), rapporte que l'enlèvement de la toiture a mis en évidence un large emplacement maçonné interprété par Mr Augot (architecte des BFA) comme la marque d'un clocher primitif de type carré.

188. Cf. chap. 2.2 (p. 29), 5.2.2. R. Roger parle de clocher arcade, « Les églises romanes ... », *op. cit.*, 1907-1908, p. 44.

189. Comme par exemple à Aulignac en Ariège (annexe 13, fig 4 et 13).

190. R. Roger « Les églises romanes ... », *op. cit.*, 1907-1908, p. 40 ; A. Jacquet, *Inventaire ...*, *op. cit.*, 1987, p. 144.

191. Dans les années 50 (fig. 11 et 12) cette partie était en très mauvais état.

fermées ne permettent pas une réutilisation. Elles devaient supporter les traverses des cintres destinés au coffrage des vossures<sup>192</sup>. Le piédroit de la première vossure débute avec une pierre placée verticalement ; ce que l'on retrouve à Mercus, Angoustrine ou Aulignac par exemple.

À l'intérieur le pied droit occidental a été étudié avec le mur sud de la travée centrale (M302). Le piédroit oriental est inclus dans l'arrière du pilier P610 : le rouleau externe est partiellement masqué par le pilier (fig. 85). Le mur latéral du portail dans sa partie basse a été construit dans la continuité du pilier : il n'y a pas de rupture d'assise ou de parement. Au-dessus l'arc et le pilier sont reliés par du ciment. Les deux vossures de l'arc reposent sur une seule pierre, chanfreinée sur le champ visible (fig. 85). Le parement est comparable à celui des murs de la travée centrale de la nef, donc en liaison avec la construction de la nef. On a vu que le mur sud (M302) a été reconstruit en prenant appui sur le piédroit ouest du portail ; il a pu y avoir un problème à l'implantation du portail, avec une adaptation à l'est et une reconstruction à l'ouest. Nous sommes dans une même phase de travaux. La vossure externe, de par son implantation, donne un léger aspect d'arc en forme de croissant à celle intermédiaire<sup>193</sup>. Elle semble avoir été rajoutée : est-ce la réparation d'un oubli pendant la construction ?

On notera la présence de deux trous de chaque côté de l'entrée, situés à 1 m du sol et permettant d'assurer le blocage des portes : la refuite étant à l'est.

Le portail ressemble fort, sans décor hormis le motif en dents d'engrenage<sup>194</sup>, à celui de Saint-Louis de Mercus daté du XIIe siècle et construit en grès (fig. 84).

## 11. Les toitures

Le cliché des années 40/50 (fig. 12) nous indique la position de la toiture avant les différentes restaurations du XXe siècle. Pour la nef, celle-ci prend appui sur les murs-pignons, soit environ 50 à 60 cm au-dessus de la rangée de modillons. Vu l'état actuel du haut du mur-pignon, il semblerait que le toit ne prenait appui que sur la moitié de l'épaisseur du mur (fig. 91). La surélévation était constituée de pierres locales de petit format et l'épaisseur du mur est apparemment inférieure à celle des murs de la chapelle (fig. 11). On peut réfuter la création d'une partie refuge durant les périodes troublées autour du XIVe siècle comme pour les églises fortifiées ; il s'agit ici d'un espace très bas,

---

192. Cette solution m'a été transmise par J.P. Claverie (architecte) : « Cela pouvait éviter de réaliser les tabourets (étaient du cintre) ou en tout cas de les simplifier ».

193. Cette vossure n'est pas complètement en phase avec l'arc interne, avec une hauteur de claveau de 11 à 13 cm sur les côtés pour 22 cm au sommet.

194. B. Tollon, (*op. cit.*, 1963, p. 94), fait un rapprochement avec les fenêtres du chevet de Saint-Martin d'Unac (fig. 86), cf chap. 12, p. 60.

sans accès et l'église n'a pas la structure d'une église fortifiée<sup>195</sup>. Cela peut avoir une raison technique : cet agrandissement crée un vide sanitaire entre la voûte et la toiture, procédé qui se rencontre au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>196</sup>. L'élévation ajoutait du poids sur le mur-gouttereau en chargeant sur le rein, même si d'après la photographie ancienne (fig. 11), ce mur paraît plutôt mince<sup>197</sup>.

Dans les années 1950, la toiture de la nef est refaite en tuile ; il s'agit d'une réparation d'urgence et de sauvegarde (fig. 89)<sup>198</sup>. La toiture est alors posée sur la voûte. Les travaux de 1983 gardent à la fois la hauteur du toit et la tuile (fig. 90). Avec les restaurations de 1998, la chapelle retrouve la couverture initiale en lauze et une hauteur de la toiture en adéquation avec la position des modillons, ce qui correspond certainement à la configuration primitive.

M. Savès a émis l'hypothèse d'une charpente sur la nef en appui sur les murs-pignons avant le voûtement<sup>199</sup>. L'hypothèse d'une nef initialement charpentée est envisageable mais pas en appui sur le mur-pignon, vraisemblablement construit en même temps que la voûte. La charpente pouvait exister dans une configuration d'édifice aux dimensions réduites (cf. chap. 2.2, p. 29). Ce mur n'a pu supporter que la toiture au-dessus de la voûte.

La toiture du sanctuaire ne suit pas la pente du mur-pignon. Si le faitage ne semble pas avoir été modifié, la sablière a été surélevée en pierres tout venant de petit format. L'USC 2007, pierre coupant l'arc oriental des arcades, peut être un vestige de l'ancienne corniche.

## 12. Le décor

Les éléments du décor sont peu nombreux et d'une facture décevante pour l'historien de l'art : ils n'ont pas été sculptés par des gens du métier<sup>200</sup> ; ils ne pourront pas servir de marqueur temporel.

### 12.1. Le décor de la nef

À l'extérieur, les retombées des arcades du pignon occidental sont ornées de motifs taillés dans du tuf et donc d'un aspect assez irrégulier en surface : motifs de boules, d'ailes (fig. 92, 93). B. Tollon fait un parallèle avec le décor dit de bandes lombardes du sanctuaire de Saint-Blaise de Verdun (cf. annexe 13.8).

Le décor du portail se réduit à un motif en dents de scie sur la voussure intermédiaire. B.

---

195. Voir par exemple l'église Saint-Martin d'Antras (annexe 13, fig. 1).

196. Information transmise par N. Pousthomis. C. Aliquot, conservateur des Antiquités et objets d'art de l'Ariège jusqu'en 2014, avance la même date (*Histoire et Patrimoine de l'Ariège*, [www.histariège.com](http://www.histariège.com)).

197. Le retour à une toiture au niveau des modillons a peut-être été un des éléments déclencheurs des problèmes actuels.

198. Ces travaux effectués avant toute mesure de classement ont eu le mérite de sauver l'édifice.

199. M. Savès, *op. cit.*, 2002, p. 30.

200. On trouve les qualificatifs d'archaïque, médiocre, grossier ...

Tollon<sup>201</sup> fait un rapprochement avec les fenêtres du chevet de Saint-Martin d'Unac (fig. 87), mais le motif est relativement courant (portail de Mercus, cf. chap. 10, p. 58) ; la facture du portail n'a rien de comparable. Saint-Martin d'Unac est une des rares églises de la région datée par la documentation : première mention en 1074 alors qu'elle vient d'être construite ou reconstruite par le comte de Foix<sup>202</sup>.

À l'intérieur on trouve quelques motifs très simples de boules ou de croix sur les cordons d'imposte de la travée occidentale ; ceux de la travée orientale ont été bûchés.

## **12.2. Les éléments sculptés du sanctuaire**

Les éléments sculptés sont localisés dans le sanctuaire sur les impostes des piliers et sur les tailloirs des colonnes, c'est-à-dire sur des pierres en calcaire. La pierre semble avoir la même provenance pour l'ensemble des supports sauf pour ceux de l'entrée du chœur composés de calcaire mais aussi de tuf sur les faces occidentales. Si le tailloir ou les impostes ne reprennent pas la forme du ressaut (il en est de même dans la nef), il y a quand même adéquation avec les dimensions des arcs. Tous les motifs sont inspirés de formes géométriques. Les surfaces lisses sont marquées de nombreuses traces d'outils.

### ***Les piliers orientaux***

Les motifs, placés au niveau de l'imposte, sont tous différents par face. Sur le pilier nord se trouve une série de cercles entrecroisés suivant une ligne légèrement incurvée et quatre triangles creusés inscrits dans un carré sur le pilier nord (fig. 65). Au sud (fig. 66), un motif de triangles en relief est inclus dans un cercle, reproduit trois fois avec des dimensions réduites sur les côtés<sup>203</sup>. L'autre face ne présente que des traces d'ébauche.

### ***Les colonnes***

La corbeille du chapiteau de la colonne placée au sud est inspirée du modèle corinthien : les angles sont marqués de rainures en arcs superposés, motif également repris sur le devant encadré de petits enroulements rappelant des volutes (fig. 64). Les côtés latéraux sont dissymétriques : on retrouve le motif des triangles évidés (P606) et des enroulements. Le tailloir est décoré de triangles et de pyramides creusés formant approximativement un décor de croix alignées. Les côtés latéraux ne comportent que six éléments, très irréguliers à l'ouest. Les parties proches des murs ne sont pas sculptées : l'insertion dans le mur est-elle moins importante que prévue ?

---

201. B. Tollon, *op. cit.*, p. 94.

202. F. Guillot, *Monographies ...*, *op. cit.*, 1999, p. 434.

203. M. Savès (*op. cit.*, 2002, p. 31) compare ce motif à une palmette stylisée.

Le tailloir de la colonne septentrionale (fig. 63) reprend sur la face le motif de celui de son homologue, avec une facture moins régulière ; le tailloir est cassé et plus usé. Sur la face ouest un motif de bras en étoile terminés par des cercles creusés : celui du bas n'a pas pu être fait par manque de place. Côté est, un ruban relie quatre cercles évidés de même facture que ceux de l'étoile entouré d'une rainure. La corbeille ne comporte que la forme des angles. Les décors étant réalisés avant le montage, cela paraissait surprenant qu'il s'agisse d'une ébauche ; en fait la sculpture a été bûchée comme l'indique le vestige d'épaisseur sur l'arrière<sup>204</sup>. Les fûts présentent également des traces de coup, ainsi que les piliers orientaux.

### ***Les piliers occidentaux***

Au nord on retrouve le motif du ruban. De meilleure facture, on note trois niveaux de rubans ainsi que les passages de l'un sur l'autre. Le reste de l'imposte est formé d'une autre pierre non gravée. Le côté est a dû être sculpté mais est très dégradé, on devine un motif de quatre feuilles autour d'un point central. C'est peut-être le même motif en plus grand que l'on devine au sud.

### ***Conclusion***

Les églises ont souvent été datées à partir de considérations stylistiques : les sculptures du sanctuaire ne peuvent pas servir de référence. Les motifs géométriques appartiennent à un fond commun à bien des régions et des époques ; Saint-Lizier a aussi pu servir de modèle<sup>205</sup>. Les datations communes les situent au XIe siècle<sup>206</sup> ; en suivant les références de J. Cabanot<sup>207</sup> on serait dans le XIe siècle. Mais comme il ne s'agit pas d'un travail de sculpteur la datation peut-être plus tardive.

---

204. Un grand merci à J.P. Claverie qui a répondu à mon interrogation.

205. On ne peut manquer de citer M. Durliat à propos de Saint-Lizier dont « ... les motifs ne retiennent plus en général que l'attention des tailleurs de pierres attardés. ».

206. B. Tollon (*op. cit.*, p. 94) les datent du XIe siècle en raison de la taille des motifs (« cercles sécants sculptés en relief »).

207. J. Cabanot, *Les Débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, 1987.

## 1. Contexte historique

### 1.1. Le site

Généralement, l'implantation d'une église, dans un site isolé sans habitation, est reliée à l'existence d'une source, d'un ancien culte païen, d'un sommet solitaire<sup>208</sup>. À Arnave, ces trois éléments sont réunis. Une source, aujourd'hui disparue, se trouvait sur le chemin d'accès depuis le village d'Arnave ; source indispensable à l'installation d'un ermitage. Le culte de la pierre noire était important puisqu'il a traversé les siècles et était encore pratiqué au début du XXe siècle. On ne peut pas exclure l'idée d'une christianisation d'un site païen et peut-être l'existence d'un bâtiment initial, mais rien ne confirme cette hypothèse. Aucune fonction de nécropole n'a été mise en évidence. La chapelle se situe à 710 m d'altitude au-dessus du village (560 m) ; l'édifice est ainsi hors d'atteinte des inondations qui affectent le village (l'Arnave n'est canalisé qu'au XIXe siècle).

### 1.2. La fonction

La première mention d'une église à Arnave indique la date de 1224 sans le vocable, mais précise un patronage de Saint-Volusien de Foix. La vallée, rassemblant des hameaux disséminés, constituait une paroisse unique, mais la chapelle d'Arnave semble plus assurer une fonction de pèlerinage. Il est fait mention de rites en relation avec la mort, mais aucun cimetière n'est *a priori* localisé aux abords de la chapelle. Aucun document précisant l'utilisation respective de Saint-Pierre ou Saint-Paul n'a été trouvé. Le compte-rendu de visite de 1551 et le carnet de fabrique du XVIe siècle ne fournissent pas de renseignements déterminants. Une lettre des élus, datée de 1792, atteste déjà de l'attachement des villageois pour « l'oratoire » de Saint-Paul et de sa fréquentation.

### 1.3. Le patronage

Même si certains éléments architecturaux semblent dériver d'une facture locale, comme les parements en pierres locales ou les éléments sculptés, la dimension de l'édifice et l'utilisation de pierres de taille en tuf plaident en faveur d'un commanditaire relativement influent. Un faisceau d'indices oriente vers Saint-Volusien de Foix, en particulier la proximité au XIIe siècle entre les seigneurs locaux et le comte de Foix. D'autres ordres étaient également présents : les Hospitaliers de Saint-Jean possédaient de nombreuses terres autour d'Arnave et avant le XIIe siècle, l'abbaye de

---

208. F. Bousquet, *Les chapelles préromanes de l'Aude*, op. cit., 1978.

Lagrasse était également implantée dans la vallée.

Vendue comme bien national à la Révolution et rachetée en 1796 par Opportune Celleri, une notable descendante des seigneurs d'Arnave, la chapelle finit par être délaissée. L'intérêt pour le bâtiment reprend dans les années 1940 jusqu'à son inscription au titre des monuments historiques en 1965.

## **2. L'étude architecturale**

### **2.1. Les matériaux**

La répartition des différentes pierres utilisées et leur mise en œuvre constitue un des premiers critères de définition des phases de construction. Les parements constitués de moellons dégrossis au marteau, de petit ou moyen gabarit, sont associés aux constructions les plus anciennes : les murs du sanctuaire et la travée de nef adjacente. Les autres surfaces sont en pierres taillées, de qualité, gabarit et mise en forme différents : du tuf et calcaire en pierre de taille et des pierres locales taillées uniquement sur la face visible. On a ainsi essayé de déterminer des types plus ou moins caractéristiques. Les figures 94 à 96 tentent de donner une image synthétique des différentes localisations, en association avec les USC définies durant l'étude archéologique du bâti. C'est dans la continuité de cette étude qu'ont été menées les réflexions sur les plans des églises (rapport des dimensions) et des différents types de clochers dans l'hypothèse d'un agrandissement de l'édifice.

Il faut également prendre en compte le coût de la construction qui peut influencer le choix des matériaux, c'est-à-dire l'utilisation de matériaux locaux ou le réemploi indépendamment des courants artistiques. À Arnave, les trois travées de nef présentent chacune un parement homogène et caractéristique. Même si la travée centrale en pierre de taille, en dehors des premières assises, paraît plus récente et si la travée occidentale reprend des pierres comparables à celle orientale, les trois travées de la nef semblent avoir été élevées d'est en ouest. On a également mis en évidence la présence de pierres rubéfiées, taillées et localisées au sud, essentiellement au niveau du portail.

### **2.2. Les analyses par mur**

Les tables ci-dessous rassemblent, pour certains enchaînements, les éléments déterminants, les indices ou les interprétations contradictoires (les « ? » indiquent un faible degré de pertinence de l'argument). Ces arguments permettent de valider une hypothèse chronologique, suivant qu'ils tendent à positionner l'ensemble étudié dans une phase antérieure (avant), synchronique ou postérieure (après) à un autre élément de construction. L'hypothèse validée est indiquée à l'encre verte. Dans le cas d'enchaînements complexes il peut y avoir plusieurs hypothèses suivant les USC concernées. Ces tables de décision constituent l'élément de réflexion associé à la détermination des

chronologies relatives<sup>209</sup>.

Les chronologies relatives, établies par mur durant l'étude des différents éléments de la construction, sont regroupées sur les figures 97 à 99 (seules les constructions actuelles sont représentées sur les schémas). Afin d'appréhender les différentes liaisons avec les éléments adjacents, piliers et contreforts, ces derniers ont été artificiellement divisés. Les niveaux de constructions sont notés alternativement de 1 à 10 ou a à j.

### 2.2.1. Le sanctuaire

<i>supports de la voûte du sanctuaire</i>		
<i>Éléments caractéristiques</i>	- changements de parement (fig. 94) : supports (3.) et arcs (2.a) en pierre de taille vs murs du sanctuaire (1.a) - Les perturbations d'assises des murs adjacents au voisinage des supports : peu ou pas de perturbations d'insertion dans les murs sud, ruptures d'assises limitées en hauteur	
	<i>synchrone des murs</i>	<i>après les murs</i>
arc occidental (P604-P609)	insertion 45-50 %	ruptures d'assises (1812)
arc central (P605-P608)	perturbations limitées en hauteur (1822)	insertion 30 % ruptures d'assises (1813)
arc oriental (P606-P607)	insertion > 50 %	ruptures d'assises (1903)
	<i>synchrone des murs</i>	<i>après les murs</i>
cordons d'imposte		1823, 1022 en tuf 1814, 1814 ? reprises

→ construction synchrone des murs et des piliers du sanctuaire

Les matériaux utilisés pour les éléments constitutifs du voûtement du sanctuaire (piliers en calcaire et voûte en moellons de tuf) sont en rupture avec ceux des murs, construits en pierres locales. Mais pour autant, les piliers et la voûte ne semblent pas appartenir à la même phase de travaux : les différents arguments situent la voûte dans une phase postérieure à la construction des murs et des supports. Les perturbations délimitées à proximité de l'implantation des supports (USC 1812, 1813, 1822 ; fig. 27) ne sont certainement que des organisations liées à la construction ; seule l'USC 1903 (fig. 28) pourrait correspondre à un remaniement. Les piliers orientaux étant particulièrement bien insérés dans le mur, leur mise en place doit être synchrone avec la construction des murs (cf. tableau 3). Le haut des murs intérieurs, sous l'imposte, semble avoir été remonté (USC 1823 et 1022). Les pierres de l'imposte ont donc été reliées à la construction de la voûte ; il peut s'agir de pierres réemployées.

209. Le diagramme stratigraphique qui en découle n'a pas été établi car difficile à construire de manière complète compte-tenu du nombre d'USC définies.

<i>la voûte du sanctuaire (hors supports)</i>	
<i>entités</i>	voûte, arcs doubleaux arcades extérieures sud et nord partie supérieure du mur oriental extérieur (2905,2907,2910,2911)
<i>après les murs du sanctuaire</i>	- différence de matériaux (par rapport aux murs 1.a) blocs des arcades (2.d) extérieur : parties supérieures 2.b, 2.c, 2.d - arcades extérieures plaquées sur le mur - profil des arcs différents de celui des impostes ?

→ voûte construite dans une phase postérieure à l'élévation des murs et des supports

Même si la voûte est constituée de moellons encore équarris, il y a un changement dans les choix de construction : les formes sont rectangulaires et régulières ; ceci est en accord avec les arguments situant le voûtement dans une phase postérieure à la construction des murs et des supports. Une construction comprenant des piliers mais sans doubleau paraît surprenante : on peut penser que la voûte était programmée dès le départ. À l'extérieur, les arcades, éléments rajoutés, sont à relier avec cette phase de voûtement. Au nord (USC 2803) l'arcade orientale a disparu ; ce remaniement ultérieur est en relation avec les perturbations dans la partie haute du mur oriental (USC 2908, 2902 et 2910). Est-ce suite à un effondrement de la toiture ou d'une portion du mur du sanctuaire au nord ? Et cela présente-t-il un lien avec la construction de la voûte ?

<i>fenêtre d'axe du sanctuaire F409</i>	
<i>synchrone du mur</i>	<i>après le mur</i>
- très étroite (11 cm) (attribuée au type préroman) - USC 1901 : aucun équivalent sur l'extérieur	- double ébrasement (attribué au 1 <sup>er</sup> art roman) - USC 1901 : signe d'un remaniement ?

→ mise en place synchrone de la fenêtre d'axe et de la construction du mur

Le remaniement de la fenêtre d'axe n'est pas validé ; l'ensemble du mur ne présentant pas d'organisation régulière, l'ouverture est vraisemblablement synchrone de la construction de l'élévation orientale.

La position au midi de la seconde ouverture de l'abside est conforme aux plans de type préroman, mais l'implantation topographique de la chapelle ne laisse guère d'autres options. Certainement contemporaine du mur, elle présente un double ébrasement comme la fenêtre d'axe. La finition en brique est la marque d'un remaniement ultérieur, peut-être autour du XVII<sup>e</sup> siècle. La colonne nord a fait l'objet d'une dégradation : elle a été bûchée *a priori* après sa mise en place. Celle au sud est intacte.

## 2.2.2. La travée orientale de la nef

<i>travée orientale de la nef</i>	
<i>synchrone des murs du sanctuaire</i>	<i>avant le voûtement de la nef</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- même type de construction des murs : moellons équarris (1.b), joints semblables</li> <li>- même profil d'impostes</li> <li>- même schéma de pose des impostes M301 (USC 1104) et M308 (USC 1815)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- insertion des supports dans le mur USC 1105, 1106 : insertion P610 USC 1704 : insertion P603 USC 2713 : insertion C508 ?</li> <li>- hauteur du mur 2,60 m &lt; 3,10 m de la nef occidentale</li> </ul>

→ *construction synchrone des murs du sanctuaire et de la travée orientale*

Bien que les pierres utilisées aient un gabarit supérieur à celles du sanctuaire et soient légèrement mieux organisées, l'élévation ne présente pas d'assises régulières (fig. 32 et 33). La construction de cette travée de nef semble être dans la continuité de celle du sanctuaire. L'insertion du pilier lié au voûtement de la nef n'est pas visible au sud (P610) ; ce mur (M301) a été remanié avec la mise en place du portail. Comme pour les murs du sanctuaire, il y a apparemment une reprise pour l'installation du cordon d'imposte.

<i>mur triomphal</i>	
<i>synchrone de la travée orientale (USC 101 et 102)</i>	murs latéraux type 1
<i>synchrone du voûtement du sanctuaire (USC 103 et 105)</i>	<i>avec le voûtement de la nef (USC 104)</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- hauteur du mur en type 1 (partie basse USC 101 et 102) &lt; hauteur de l'arc d'entrée du sanctuaire</li> <li>- adaptation à la forme de l'arc surbaissé</li> <li>- pas de perturbation autour de l'arc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- haut du mur en pierre de taille</li> <li>- adaptation à la voûte en tiers point de la nef</li> </ul>
<i>en liaison avec le clocher ?</i>	- plus large au sud (+ 20 cm)

→ *construction remaniée appartenant à plusieurs phases de construction*

L'arc triomphal et ses piliers, dans la continuité du doubleau occidental de la voûte du sanctuaire (fig. 30), a été inséré dans un mur préexistant (USC 101 et 102). Au dessus de l'arc, le mur triomphal est construit en pierre de taille, mais pas de manière uniforme. La partie sous l'ouverture semble liée à l'implantation de l'arc. Au dessus, les assises régulières et l'adaptation à la voûte en tiers point peuvent être considérées comme appartenant à une élévation en liaison avec le voûtement de la nef. Les constructions des piliers et du haut du mur triomphal ont dû être continues.

<b>angles extérieurs entre sanctuaire et nef</b> (USC 2006, 2008, 2805, 2809)	
<i>synchrone des murs</i> (parties basses)	<i>après les murs</i> (parties hautes)
- même type de parement que les murs (1.b) en partie basse (USC 2008, 2809)	- parement différent des murs (2.b vs 1.b) en partie haute (USC 2006, 2805)
- origine de la ligne de fracture (fig 24) : désordre actuel dans la construction ?	- origine de la ligne de fracture (fig 24) : différence de parement → ligne de fracture ?

→ *angles remaniés appartenant à deux phases de construction*

Sur l'extérieur, le passage du sanctuaire à la nef est moins homogène que celui de l'intérieur. En partie basse, on entrevoit une continuité. Au dessus, le mur visible a été reconstruit complètement au nord et partiellement au sud avec une réfection de l'angle (fig. 24 et 27). La ligne de fracture a certainement la même origine que les désordres actuels, la différence de matériaux ne pouvant qu'amplifier le mouvement.

<b>contreforts C501 et C509</b>	
<i>synchrone de la voûte de la nef</i>	<i>synchrone du clocher</i>
- forme comparable aux autres contreforts de la nef C501 avec contreforts sud , C509 avec nord - C509 insertion dans le mur en partie haute (portion de mur en liaison avec la voûte, fig. 95)	- pas dans l'axe d'un doubleau (donc sans lien avec la construction de la voûte) - pierres moins alvéolées
<i>synchrone de la travée orientale</i>	<i>après la travée orientale</i>
- insertion des supports dans le mur pas de perturbation au niveau des murs M301, M307 (extérieur) C501 insertion correcte dans le mur ? C501 pierre de socle cassée ?	- insertion des supports dans le mur C509 insertion faible dans le mur ? C501 plus épais que les autres contreforts
- origine des lignes de fracture dans les murs adjacents (fig. 24 et 32) : poids du clocher ?	- origine de la ligne de fracture dans les murs adjacents (fig. 24 et 32) : parement différent ?

→ *construction des contreforts vraisemblablement liée à l'élévation du clocher*

Le contrefort sud (C501) a été construit ensuite. Il semble lié à l'élévation du clocher : il n'est pas en phase avec l'arc de l'entrée du chœur. Il est également plus épais que les autres contreforts. La même chronologie peut s'appliquer au contrefort nord (C509). La similitude des formes de l'ensemble des contreforts sud ou des contreforts nord n'est pas forcément un marqueur chronologique, mais peut être lié à un souci d'uniformité esthétique. Concernant les lignes de fracture (fig. 24 et 32), la remarque précédente est encore valable.

Dans l'impossibilité de déterminer un ordre de construction entre les contreforts C501 et le portail, il leur a été affecté à chacun un niveau propre (fig. 99).

### 2.2.3. La travée centrale de la nef

<b>murs de la travée centrale de la nef</b> (M302, M306)	
<i>après la travée orientale de la nef</i> type 1.b  h = 2,60 m	changement de matériaux ; pierre de taille (type 2) sauf 1 <sup>ères</sup> assises reconstruction partielle au sud du soubassement (USC 1221) utilisation des trous de boulin murs plus élevés (3,10 m) que dans la travée orientale h = 2,60 m

→ phase de construction de la travée centrale différente et postérieure à celle de la travée orientale

<b>soubassement de la travée centrale de la nef</b> (USC 1203, 2213, 1603, 2612)	
<i>synchrone de la travée orientale de la nef</i>	même type de pierres (type 1) cohérent avec les proportions sanctuaire/nef

→ les murs de la travée orientale et les premières assises de la travée centrale appartiennent à la même phase de construction

Unique travée construite en pierres de taille relativement homogènes (fig. 34 et 37), les murs présentent des configurations complexes. Au nord, de nombreuses pierres ont été taillées sur mesure (localisées à la frontière des USC 1605 et 1604 et notées de 1 à 4 sur le figure 37) afin de s'adapter lors de la construction du mur (USC 1605) en appui sur l'USC 1604 déjà en place. L'USC 1604 n'est pas au droit du clocher ; il n'y a pas d'équivalent sur l'extérieur. L'objectif ayant conduit à utiliser un tel gabarit de parement reste obscur. Au sud (M302, fig. 97), l'étude du mur intérieur a mis en évidence une reconstruction après l'installation du pilier et du portail. Le portail semble lui-même avoir été remanié après l'installation du pilier attenant (P610). Le soubassement a été rapproché du parement de la travée orientale et donc de sa construction. Les deux parties ont-elles été édifiées dans la continuité ou la pierre de taille constitue-t-elle une reconstruction ?

### 2.2.4. La travée occidentale de la nef

<b>murs de la travée occidentale de la nef</b> (M303, M304, M305)	
<i>synchrone de la travée orientale</i>	<i>après la travée orientale</i>
utilisation de pierres locales type 2.c (surtout au sud) M303 : hauteur pierres locales = hauteur travée orientale (h = 2,60 m)  M305 : un seul trou de boulin construction plus ancienne ?	changement de mise en forme des pierres locales (pierres taillées dans le plan du mur) : emploi ? mélange des pierres (type 2.a, 2.b et 2.c) utilisation des trous de boulin murs plus élevés (3,10 m) que dans la travée orientale (2,60 m) renforcement du mur (USC 1302, 1304)

→ phase de construction de la travée occidentale postérieure à celle de la travée orientale

Malgré l'utilisation des pierres locales (fig. 38, 41 et 42), le type de construction est plus proche

de celui de la travée centrale que de celui de la travée orientale. On a noté une perte d'homogénéité du parement sur l'ensemble des trois murs, contrairement aux autres travées. Le mur sud (M303), bien que majoritairement constitué de pierres locales, ne semble pas plus que les autres, relié à l'élévation de la travée orientale.

### 2.2.5. Le voûtement de la nef

<i>voûtement de la nef</i>	
<i>entités</i>	voûte de la nef, arcs doubleaux partie supérieure de l'arc triomphal piliers de la nef, cordon d'imposte contreforts (C502 à C508)
<i>synchrone du voûtement du sanctuaire</i>	<i>après le voûtement du sanctuaire</i>
même nombre de claveaux par arc  mesures identiques des sections des doubleaux continuité du type des impostes (sauf travée centrale)	appareil de gabarit plus important mise en forme différente des claveaux forme différente de voûte (tiers point) reprise du mur triomphal
<i>synchrone des murs de la travée centrale</i>	<i>après les murs de la travée centrale</i>
- insertion des piliers et des contreforts dans le mur : perturbation d'un seul côté du mur = technique de construction ? USC 1105, 1106, 1204, 1604, 1501 (intérieur) USC 2211, 2314 (extérieur)  USC 1204 et 2211 synchrones avec le pilier P601	USC 1604 : insertion pilier P603 ? USC 1501 : insertion P602 ? USC 2314 : insertion contrefort C503 ? USC 1105 et 1106 : insertion P610 ?  hauteurs des trous de boulin différentes sur murs et contreforts

→ voûtement de la nef postérieur à celui du sanctuaire et synchrone de la construction des murs des deux travées occidentales de la nef

Les USC identifiées le long des supports ne correspondent pas à des reprises : les piliers en pierre de taille ont donc vraisemblablement été construits dans la continuité des murs ; la voûte appartient certainement à la même phase de chantier. Édifiée après celle du sanctuaire, les similitudes entre les deux voûtes peuvent être mises sur le compte d'un souci d'homogénéité ou simplement la pratique d'un savoir faire. Les éléments des voûtes du sanctuaire et de la nef sont différents ; il n'y a aucun mélange de pierre, les ensembles sont bien distincts. Comme nous l'avons déjà signalé le voûtement de la nef est *a priori* à l'origine du changement de parement dans la partie supérieure de l'arc triomphal.

### 2.2.6. Le portail

Sur l'extérieur, l'avant-corps saillant dans lequel est inclus le portail a été construit après le mur contre lequel il est comme plaqué. La partie intérieure correspondante, insérée dans le mur central de la nef en dessous du niveau de l'imposte, a été mise en place avant la voûte. La relative symétrie

intérieure et extérieure de la structure et l'insertion dans le mur sur l'intérieur permettent de penser que l'installation du portail est contemporaine de l'édification des deux travées occidentales de la nef et de la voûte. La présence de pierres rubéfiées a été attribuée à un remploi plutôt qu'à un changement d'état en place.

### **2.2.7. Le clocher**

Le clocher, en appui sur la voûte, a forcément été construit par la suite. Comme précédemment se pose la question de l'intervalle chronologique entre les deux constructions. Sur les photographies anciennes, l'enduit du clocher apparaît comme uniforme et en bon état (sauf sur la face ouest), mais il en est de même pour les arcades de l'abside au sud et même du mur. Si le module des pierres donne une apparence relativement régulière au parement, on ne peut pas vraiment parler d'appareil strictement calibré. Les trous de boulin rectangulaires peuvent être le signe d'une technique de construction plus récente. L'étude du trou support de la poutre faîtière (cf. chap. 9, p. 53 et fig. 81) a montré que le clocher paraît être en place avant la surélévation de la toiture. On peut donc envisager une édification entre le voûtement de la nef et cette surélévation.

### **2.2.8. Autres éléments**

#### **\* la surélévation de la toiture**

Sur les photographies anciennes (fig. 11 et 12), avant les restaurations des années 1950, la toiture surélevée de la nef est encore présente. Elle prenait appui sur les murs-pignons de la nef. L'intervalle entre le haut de ces murs et la ligne des modillons, sur laquelle s'est alignée la toiture actuelle, est relativement importante ; elle est plus marquée que celle de l'abside. Mais on trouve des hauteurs similaires sur d'autres édifices (cf. annexe 13.13 et 13.16).

#### **\* l'ermitage**

En 1860, l'abbé Estèbe fait état de la présence d'une cellule attenante à l'édifice. Les traces encore visibles sur le bâtiment ou les photographies anciennes (fig. 11 et 12) en confirmeraient l'existence sur le mur sud de la travée occidentale (USC 2315 et 2316). À l'est, il ne reste aucun vestige. Il n'a pas été trouvé d'informations complémentaires sur l'ermitage. Certainement postérieur à la construction de la chapelle, il est indiqué au XVIII<sup>e</sup> siècle et a certainement disparu avec la Révolution.

#### **\* les ouvertures rectangulaires**

Les ouvertures du mur sud de la nef, F401 et F402, sont certainement tardives et liées à une autre utilisation de la chapelle. Pour l'installation de l'ouverture à l'ouest du portail (F402, fig. 35), incluse dans l'assise des modillons, deux éléments ont été sciés.

### 2.3. Les phases de construction

À ce stade, il est possible de reprendre les figures 98 et 99 afin de définir des phases de chantier (fig. 100 et 101) moyennant quelques hypothèses. Il y a évidemment unité de construction des piliers et des contreforts partagés artificiellement pour les besoins de l'analyse précédente. La chronologie débute avec le sanctuaire *a priori* la partie la plus ancienne de l'église.

Un premier ensemble (phase I) comprend les murs du sanctuaire ainsi que les fondations, les piliers orientaux et centraux qui, bien ancrés dans les murs, semblent contemporains de la construction. Les murs de la travée orientale de la nef sont aussi en concordance avec cette phase, ce qui exclut un édifice de la taille du sanctuaire avec une ouverture à l'ouest. Les premières assises de la travée centrale ont également été attribuées à cet ensemble. Les autres éléments de l'édifice actuel appartiennent à des phases ultérieures de construction. En fonction du temps écoulé entre les deux chantiers, on peut envisager deux hypothèses. Avec une interruption relativement longue, il a pu exister un édifice initial avec deux travées de nef, se rapprochant au niveau des proportions des édifices dits de type préroman (cf chap. 9, p.26.). Un clocher-mur, situé au niveau du passage du sanctuaire à la nef pouvait terminer l'ensemble. La vue de l'est du bâtiment actuel évoque une telle configuration, mais les parties hautes des murs-pignons, oriental ou de séparation entre l'abside et la nef, sont en pierres de taille et ne correspondent manifestement pas à ce chantier. Si par contre, l'arrêt des travaux n'a été que de courte durée, on peut envisager une travée centrale commencée et provisoirement interrompue. Les pierres initialement prévues, de type local, ont pu être partiellement utilisées dans la travée occidentale. Les causes d'un arrêt de chantier peuvent être techniques : problèmes d'approvisionnement ou de financement. La pause peut aussi être motivée par le changement de choix architecturaux, en liaison possible avec un changement d'équipe de chantier, un changement de commanditaire ou les deux. Est-elle liée à un incendie ? Cela paraît peu probable car on ne retrouve que quelques pierres rubéfiées dans la travée occidentale.

L'ensemble suivant (phase II) correspond au voûtement du sanctuaire, avec une reprise des piliers de l'entrée du sanctuaire et du mur triomphal. Sur l'extérieur, les murs ont été renforcés par des arcades, initialement symétriques avant la suppression d'une arcade au nord et la réfection de l'angle nord est du chevet. L'étude de la répartition des matériaux utilisés a montré qu'il y avait une distinction entre les pierres des voûtes du sanctuaire et de la nef, donc vraisemblablement des phases distinctes de construction.

Ensuite on peut regrouper (phase III), l'élévation des deux travées occidentales de la nef, ou la reconstruction suivant l'hypothèse, le voûtement de l'ensemble de la nef et la construction du portail. La ligne de modillons souligne l'ensemble de la nef de manière linéaire, gommant la différence d'élévation entre les travées ; la toiture se situe juste au dessus. L'édifice, complété du

portail, doit alors être très proche de celui actuellement sous nos yeux en ce qui concerne le plan et l'élévation : trois travées de nef et une toiture en relation avec l'assise des modillons. Un tel bâtiment devait avoir un clocher, mais lequel ? celui actuel ?

Enfin on peut placer la construction du clocher, puis la surélévation de la toiture, puis les restaurations du XXe siècle.

Le problème est de savoir à quel rythme ces phases se sont succédées dans le temps.

#### **2.4. Historiographie des caractéristiques architecturales**

La haute Ariège se situe sur la route qui relie la Seu de Urgell et Toulouse, deux grands pôles de rayonnement de l'art roman. Les études des églises ariégeoises de A. Jacquet ou M. Savès<sup>210</sup> utilisent les notions d'art préroman, de premier et deuxième âge roman, avec des références principalement aux travaux de J. Puig i Cadafalch et M. Durliat (premier âge roman méridional). Dans le tableau 5, sont rassemblées les principales caractéristiques retenues pour les églises ariégeoises.

Bien entendu ce tableau est trop simpliste. Par exemple au premier âge roman les voûtes sont élevées sans arc doubleau mais... pas toujours ; il en est de même pour de nombreux éléments. Pour Arnave, M. Savès organisait les travaux en trois phases, chacune correspondant à une période : au préroman les parties basses des murs de la chapelle et le mur oriental du sanctuaire, au premier art roman le voûtement, les supports et les arcades du sanctuaire et ensuite dans une troisième phase liée au deuxième art roman et regroupant le voûtement de la nef, les contreforts, le mur occidental, le portail et le clocher. On a donc au préroman une fenêtre d'axe à double ébrasement sans linteau échancré, soit des caractères du premier art roman ; et l'on n'est pas certain qu'elle ait été remaniée. De plus il n'y a pas de chaînage d'angle. Pour le premier art roman, les moellons de la voûte sont en accord avec les références. Par contre, celle-ci est construite en berceau surbaissé avec des doubleaux et l'église ne devait pas être pourvue d'un campanile. Dans la dernière tranche, la fenêtre occidentale est relativement large, à simple ébrasement et terminée par un linteau échancré ; le mur occidental est décoré de bandes lombardes qui ne sont plus au goût du jour *a priori* durant le deuxième art roman. Il y a donc des éléments en adéquation et d'autres en contradiction avec les caractéristiques des différentes périodes. Il s'agit de plus d'un édifice modeste, par rapport aux constructions remarquables de l'époque, et situé dans une région montagneuse : le schéma n'est peut-être pas aussi simple. B. Tollon ne spécifie que deux phases de travaux<sup>211</sup> : la première

---

210. A. Jacquet, *Inventaire ...*, op. cit., 1987 ; A. Jacquet, *Les églises romanes de l'ancien comté de Foix*, op. cit., 1988. ; M. Savès, *Églises romanes de la vallée de l'Ariège*, op. cit., 2002.

211. Cette proposition est reprise par M. Durliat, *Pyrénées romanes*, op. cit., 1969, p. 27.

comprend le sanctuaire, les chapiteaux et la première travée de nef ; la voûte du sanctuaire étant reprise et renforcée dans un deuxième temps avec la poursuite de la nef, son voûtement et la construction du portail et du clocher. Les références au préroman sont utilisées par « fidélité aux usages antérieurs » en raison des caractéristiques et non des datations.

<i>Caractéristiques</i>	préroman fin IXe-Xe	1 <sup>er</sup> art roman XIe	2 <sup>ème</sup> art roman XIIe
moellons pierre de taille assises	X	X (// briques) localisées régulières	X
chœur plus étroit que la nef chœur quadrangulaire " " voûté fenêtre sur mur sud nef vaisseau unique ébrasement de fenêtre arc triomphal clocher	X X X X simple outrépassé	X X X double campanile	
chaînage d'angle en carreau et boutisse voûte nef type forme contreforts	X non	non X mur épais plein cintre peu	systématique <sup>212</sup> arc doubleau + berceau brisé oui
fenêtres, piédroits appareillés linteau échancré bandes lombardes archivolte avec claveaux longitudinaux	X	X X X	non

tableau 5 : caractéristiques de l'art préroman, du premier et deuxième art roman

Ces différents caractères peuvent être, mais pas toujours, un élément de chronologie relative. Les utiliser pour une datation est encore plus complexe, car il y a une persistance des formules. É. Vergnolle<sup>213</sup> montre combien il est difficile de se référer à des définitions de périodes artistiques avec des caractères bien établis, car il y a de nombreuses fluctuations régionales et temporelles. Suite à l'étude, il n'est néanmoins pas envisageable de penser à une datation plus ancienne que le XIe siècle pour le sanctuaire et le XIIe siècle pour le voûtement de la nef. On peut simplement constater que les définitions architecturales précédentes sont en concordance avec le *terminus post quem* défini.

212. On voûte également les édifices antérieurs qui en étaient dépourvus.

213. É. Vergnolle, S. Bully, « *Le "premier art roman" cent ans après : la construction entre Saône et Pô autour de l'an mil : études comparatives* », Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude 17-21 juin 2009, Paris, Éditions Errance, 2005.

## 2.5. Datation des églises de la haute Ariège, l'historiographie et les textes

D'après le tableau 6, on voit que le facteur prédominant dans l'estimation de la datation est le type de parement. É. Vergnolle corrobore ce constat en précisant qu'à l'heure actuelle on manque d'études sur la problématique des parements.

On notera qu'à Lujat, un appareil rustique assimilé au préroman dans les études, peut être daté du XIIe siècle ; la voûte correspond à celle d'un orri de montagne. En croisant les datations des caractéristiques architecturales (tableau 6) avec les informations de l'annexe 3, on peut déterminer les estimations confirmées par les sources et retenir de préférence les dates indiquées pour Mérens, Arquizat (Miglos) et Unac. On remarque que la nef de Saint-Hilaire d'Arquizat n'a été voûtée qu'au début du XIVe siècle, en berceau plein cintre : un exemple de persistance des formes<sup>214</sup>.

Église	Élément	datation
Arquizat (Saint-Hilaire)	sanctuaire voûtement nef	XIe début XIVe (1309 <sup>215</sup> )
Axiat (Saint-Sernin)	Pierre de taille en tuf	1 <sup>ère</sup> moitié du XIIe
Gestiès (Saint-Nicolas)	murs préromans sans chaînage	fin Xe et début XIe clocher XIIe
Labarre	moellons, chaînage d'angle	début XIe
Lujat	appareil rustique, voûte dite préromane	1 <sup>ère</sup> moitié du XIIe
Mérens-les-Vals	moellons de grès équarris (nef) moellons de grès taillés (clocher)	murs fin Xe clocher XIe
Sinsat	Pierre de taille	XIIe
Unac (Saint-Martin)	moellons de schiste, appareil irrégulier nef	XIIe XIe (M. Durliat)
Verdun	bandeau d'arcatures, petites pierres de taille	XIIe

tableau 6 : datations d'églises d'Ariège d'après la bibliographie<sup>216</sup>

Une partie des murs de Saint-Nicolas de Gestiès étaient considérés comme préromans ; depuis, avec l'évolution des connaissances ils ont, si l'on peut dire, été déclassés : ils ne sont ni préromans, ni romans. F. Guillot<sup>217</sup>, qui a assuré un suivi de travaux à Gestiès, a récupéré du mobilier archéologique dont beaucoup de céramiques. Il n'y a rien d'antérieur au XIVe siècle avec un maximum d'artéfacts autour des XVe-XVIe siècles. Cette estimation est en accord avec le bâti et la documentation ; elle ouvre certainement la porte à une reconsidération des autres datations.

214. Inversement, pour les voûtes en berceau brisé de Luzenac et Siguer, R. Roger avance sans certitude une date autour du XIe siècle (« Les églises romanes ... », *op. cit.*, 1907-1908, p. 29).

215. Cartulaire de Miglos, ADA E87, f° 29v-30v.

216. A. Jacquet, *Inventaire ...*, *op. cit.*, 1987 ; A. Jacquet, *Les églises romanes de l'ancien comté de Foix*, *op. cit.*, 1988. ; M. Savès, *Églises romanes de la vallée de l'Ariège*, *op. cit.*, 2002.

217. F. Guillot m'a très gentiment transmis cette information.

## 2.6. Quelles dates pour Saint-Paul d'Arnavé ?

Le plan et les murs du sanctuaire attribués au type préroman, la présence des reliques datées de 711 par l'abbé Riba au début du XIXe siècle, sans parler de la légende liée à Charlemagne, ont fait avancer initialement la date du VIIIe pour la construction. Cette date a été bien entendu progressivement révisée, les arguments manquant de fiabilité. Depuis l'inscription au titre des monuments historiques, la datation du XIe siècle avancée par B. Tollon est généralement retenue (cf. tableau 7). Les deux chapitres précédents nous ont montré qu'il était difficile de s'appuyer sur les références de l'histoire de l'art, les traditions pouvant être prédominantes surtout dans une région montagneuse comme la haute Ariège<sup>218</sup>. Par contre, ces datations constituent des références : les éléments correspondants relevés à Arnavé sont forcément postérieurs. La fenêtre d'axe du sanctuaire à double ébrasement, ouverture qui ne semble pas avoir fait l'objet d'un remaniement, confirmerait une date ne pouvant pas être antérieure au XIe siècle pour la première phase de construction. Les sculptures, par le choix des motifs, ont souvent été datées du XIe siècle ; la facture, non professionnelle, peut autoriser une estimation plus tardive.

<i>Durée de la rupture entre les phases I et III</i>
<i>rupture de longue durée</i>
taille de l'édifice avec deux travées de nef : proportion d'édifice de type préroman → possibilité d'édifice intermédiaire puis d'une reconstruction
<i>rupture de durée limitée</i>
pas de reconstruction : enduit → pierres non visibles : utilisation des pierres de taille non liée à un but esthétique maintien des formes et des proportions en dehors de la hauteur de voûte (+ 50 cm)

La durée d'interruption entre les deux phases I et III déterminées précédemment est un facteur important dans les hypothèses d'évolution de l'édifice. La seconde hypothèse, avec une construction en quasi-continuité et sans édifice intermédiaire, semble néanmoins la plus probable. L'utilisation des pierres de taille n'est pas motivée par un choix esthétique puisque les murs étaient enduits ; il s'agit d'un changement dans les techniques de construction. Un retour à l'utilisation de pierres locales taillées dans la travée occidentale, en particulier au sud, est peut-être d'ordre économique. En région montagneuse, il faut aussi prendre en compte l'interruption des travaux durant les périodes hivernales.

218. G. de Llobet (« Origines et naissance du haut pays de Foix et de ses villes », *op. cit.*, 1996, p. 40) utilise le terme de maçons paysans pour qualifier les constructeurs de l'architecture romane ariégeoise.

Les parements de la travée centrale de la nef et la configuration du portail sont généralement datés du XIIe siècle. Le type de voûte en tiers point et l'utilisation de doubleaux et des contreforts constituent des arguments importants dans ce sens. Comme pour le sanctuaire, cette date constitue un *terminus post quem*. En Cerdagne, la chapelle de Bell-Lloc au parement régulier, est datée du XIIIe siècle<sup>219</sup>. Les exemples de Gestès et de Saint-Hilaire d'Arquizat avec une voûte plein cintre de 1309 incitent à la prudence. Au vu des dates des autres églises (cf. tableau 6), les voûtes peuvent se situer entre le XIIe siècle et le XIIIe siècle. La datation du XIVe siècle pour la surélévation de la toiture peut être retenue comme date finale. Le clocher se situe donc a priori entre le XIIe siècle et le XIVe siècle. La présence de trous de boulin rectangulaires permet peut-être d'envisager un décalage vers la borne terminale.

<i>Élément</i>	<i>datation</i>
phase I : murs sanctuaire, plan, travée orientale de la nef	XIe XIIe
phase II : voûte du sanctuaire	XIIe
phase III : travées occidentales de nef, voûte	XIIe XIVe
portail	XIIe
clocher	
surélévation	XIVe

tableau 7 : datations de Saint-Paul d'Arnave (d'après la bibliographie)

Les pierres rubéfiées, plutôt associées à la construction du portail, sont des pierres taillées, donc vraisemblablement contemporaines de la phase III. Leur nombre, réduit en rapport de la taille de l'édifice, laisse penser à un sinistre réduit s'il concerne l'édifice et ne pouvant pas être tenu pour responsable des changements dans la construction. Les pierres peuvent aussi provenir d'un autre bâtiment.

Le saccage du tailloir de la colonne nord du sanctuaire semble être le fait d'un acte isolé, pas d'une attaque de groupe, aucune autre sculpture n'étant touchée. La vallée n'a pas été concernée par les pulsations violentes des guerres de Religion. Peut-on envisager un acte plus tardif, en liaison avec la « guerre des demoiselles » ? il y a eu saccage des bois, dont beaucoup appartenaient au propriétaire de la chapelle. Il n'en est pas fait état dans les archives municipales.

Avec une amplitude entre le XIe siècle et le XIVe siècle, on peut organiser les différentes phases de l'hypothèse 1. Avec la deuxième hypothèse, un resserrement des bornes temporelles est à prévoir avec un début de construction plutôt au XIIe siècle.

---

219. Cf. annexe 13.15

## CONCLUSION

---

Comme pour tout édifice médiéval, les documents sont rares. La collecte est encore plus réduite en Ariège suite à l'incendie des archives et encore aggravé par le statut privé de la chapelle à partir de la Révolution. La plupart des documents recensés étaient connus ; l'intérêt principal consiste dans la constitution d'une compilation avec références.

Durant l'étude, l'analyse du bâti a conduit à s'intéresser aux détails et à rechercher des indices révélateurs jusqu'à l'échelle de la pierre. Tous ne sont pas déterminants, mais il nous a paru nécessaire de les mettre entièrement à disposition du lecteur, au risque de rendre la lecture un peu indigeste ; cela permettra de reprendre plus aisément les interprétations. La synthèse tente de recadrer les différents éléments à l'échelle des USC, de regrouper les arguments afin de proposer si possible avec objectivité les options les plus probables.

Attachée à cet édifice, après plus de deux ans dédiées à son étude, il est impossible d'interrompre les recherches, d'autant qu'il n'a pas été possible d'aboutir à une position arrêtée sur le déroulement de la construction de la chapelle. Il n'est pas prévu de poursuite des études de master l'année prochaine ; en travaillant dans un tout autre domaine, il a déjà été très difficile de terminer ce mémoire. Par contre à titre personnel, il est prévu de reprendre les recherches en archives et peut-être trouver l'indice manquant et de poursuivre la bibliographie afin d'accumuler des compétences. Il est également envisagé la création d'un site internet rassemblant toutes les informations et permettant de faire plus largement connaître l'édifice.

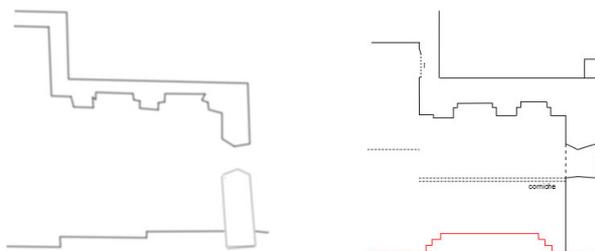
## ANNEXES

---

Annexe 1 : Travaux à la chapelle Saint-Paul d'Arnavé depuis 1940.....	80
Annexe 2 : Rattachement des édifices religieux du Sabarthès.....	81
Annexe 3 : Les datations des églises d'Ariège.....	83
Annexe 4 : Dates de référence.....	84
Annexe 5 : ADA, ZQ184. Écrit dactylographié de P. Philip.....	87
Annexe 6 : Chartes de donation de 1149-1177.....	89
Annexe 7 : Plan des églises.....	91
Annexe 8 : Liste des EA et des USC.....	92
Annexe 9 : Les types de pierres.....	99
Annexe 10 : Les types de parements.....	101
Annexe 11 : Caractéristiques des trous de boulin.....	105
Annexe 12 : Trous de boulin (clichés).....	107
Annexe 13 : Églises d'Ariège et de Cerdagne.....	110

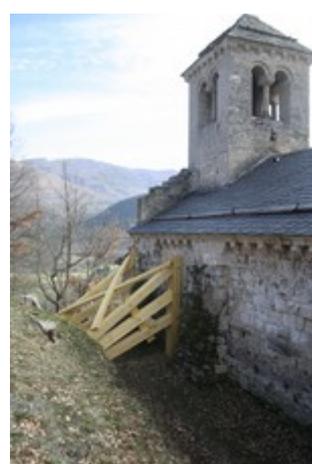
## Annexe 1 : Travaux à la chapelle Saint-Paul d'Arnavé depuis 1940

- 1952 réfection de la toiture de la nef en tuiles mécaniques entre 1950 et 1952
- 1975 remaniement de la toiture AD09 624W5
- 1983 tuiles mécaniques sur nef AD09 624W5
- 1986 AD09 626W8 reprise des arcs
- 1997 réfection du sol



Réfection en terre cuite sur une couche de sable (initialement en pierre dans le sanctuaire).  
Changement de configuration au niveau du sanctuaire (cf. croquis ci-dessus).

- 1998 réfection toiture en ardoises entreprise J. Claude Carrière Ascou
- 2000 nouvel autel refonte de la cloche
- printemps 2014 décaissage au nord le long de la nef
- Février 2016 travaux de consolidation



Clichés : A. Duran

## **Annexe 2 : Rattachement des édifices religieux du Sabarthès**

D'après F. Guillot (Monographies villageoises en Sabarthès, cit.).

italique = « situation religieuse du village » d'après l'analyse de F. Guillot  
dates en italiques = donations sans suite ou date non certifiée

### Boulbonne

- 992 Ax, Mérens
- 1118 Prades, Axiat, Sorgeat, Pech-Saint-Pierre (disparu) fausse bulle de Gélase
- 1160 1/3 dîme Génat (don de Lagrasse), Rabat (prieuré) ?
- 1166 Château-Verdun

### Cluny réalité de la possession ?

- 1074 Causou (XIe Unac), Garanou (XIVe Vernaux), Pech -Saint-Pierre (disparu)
- 1074 (puis Lagrasse en 1118) Albiès, Axiat
- 1074 (puis Saint-Volusien 1224) Unac

### Comte de Carcassonne

- 970 Albiès ? (puis Cluny 1074) , Saurat ?, Vèbre ? (puis Saint-Volusien XIIe)

### Evêque de Toulouse

- 1162 Rabat (puis La grasse 1118)

### Evêque de Gérone

- 1030 (puis Saint-Sernin XIe) Siguer

### Hospitaliers de Saint-Jean

- 1149 Capoulet
- 1181 Goulier
- 1202 Niaux
- 1385 L'Hospitalet

### Lagrasse

- 994 Ax-les-Thermes
- 994 Mérens (puis Saint-Volusien en 1224)
- 1074 Vèbre ? , Verdun (Xe?) (puis Saint-Volusien en 1224)
- 1118 (manuscrit faux) Sorgeat
- 1118 confirmation en 1228 Albiès, Axiat, Génat, Prades ?, Rabat

### Saint-Sernin

- 994 Mérens ?
- XIe toutes les dimes de la vallée de Siguer Vicdessos
- 1080 Arignac, Mercus et Garrabet, Miglos

### Saint-Volusien

- Xe ? confirmation en 1224 Amplaing (974?), Perles, Savignac-les-Ormeaux (988?),  
Surba (961?), Verdun (987?)
- 994 Mérens ?
- 1062 ? Garanou
- 1224 Amplaing, Arnave, Bouan, Mérens, Surba, Tarascon (Sainte-Quitterie, Sabart),  
Perles-et-Castelet, Verdun, Unac

### Annexe 3 : Les datations des églises d'Ariège

D'après F. Guillot (Monographies villageoises en Sabarthès, cit.) pour les vocables, les patronages et les premières mentions.

Sélection des églises ayant une mention médiévale avant le XIIIe siècle et possédant des structures médiévales.

lieu	vocable	patronage	1 <sup>ère</sup> mention	Datation architecturale <sup>220</sup>
Arignac	Sainte-Marie	Saint-Sernin	1080-1098	
Axiat	Saint-Sernin	Lagrasse	1074	XIIe
Ax-les-thermes	Saint-Vincent	Lagrasse	994	
Garanou	Saint-André		1074	
Lordat	Sainte-Marie		1007 ?	
Mercus	Saint-Genès <sup>221</sup>	Saint-Sernin	1080-1098	1 <sup>ère</sup> moitié du XIe
Mérens	Saint-Pierre	Lagrasse ou Saint-Volusien	994	murs fin Xe clocher XIe
Miglos / Arquizat	Saint-Hilaire	Saint-Sernin	1080-1098	1 <sup>ère</sup> moitié du XIe 1309 voûte de la nef <sup>222</sup>
Rabat	Sainte-Marie	évêché Lagrasse	1160	1 <sup>ère</sup> moitié du XIe
Sabart	Sainte-Marie	Saint-Volusien	870/1002/1224	XIe-XIIe
Saurat	Saint-Sernin <sup>223</sup>		970	parties du XIIe
Siguer	Sainte-Baudile	Saint-Sernin	XIe	début XIIe
Unac	Saint-Martin	Saint-Volusien	1074	XIe et XIIe
Vicdessos	Saint-Martin <sup>224</sup>	Saint-Sernin	XIe	1 <sup>ère</sup> moitié du XIe

220. A. Jacquet, *Inventaire ...*, op. cit., 1987. A. Jacquet, *Les églises romanes de l'ancien comté de Foix*, op. cit., 1988. M. Savès, *Églises romanes de la vallée de l'Ariège*, op. cit., 2002.

221. Aujourd'hui vocable de Saint-Louis

222. G. de Llobet, *Foix médiéval : recherches d'histoire urbaine*, 1974, p. 40.

223. Puis Saint-Sernin

224. Puis Saint-Étienne

## Annexe 4 : Dates de référence

711 : inhumation

ADA, ZQ184 transcription d'une note du 15/10/1860 du curé Estèbe, registre paroissial de Mercus (cf. annexe 5)

----- XII<sup>e</sup> -----

1133 : apparition du toponyme d'Arnavé

Doat 166 f°173v, d'après F. Guillot, *Monographies...*, *op. cit.*, 1999, p. 69.

1149/1177 : donation aux Hospitaliers de Saint-Jean

ADHG, H4 Gabre 6 section « Asnava » L1b (cf. annexe 6)

----- XIII<sup>e</sup> -----

1224 : la paroisse d'Arnavé appartient à Saint-Volusien de Foix

Bulle de Honorius III : liste des redevances de Saint-Volusien de Foix , d'après C. Pailhès , *Histoire de Foix et de la Haute-Ariège*, *op. cit.*, 1996

1272 : la vallée d'Arnavé et son château appartiennent au comté de Foix

C. Devic et J. Vaissette, *op. cit.*, col. 92 d'après F. Guillot, *Monographies...*, *op. cit.* , 1999, p. 71.

1277 : Pierre-Bernard de Astanave rend hommage au comte de Foix pour ce qu'il avait dans la vallée de Astanava

Doat 173, 304r-306v d'après F. Guillot, *Monographies...*, *op. cit.*, 1999, p. 71.

1295 : création de l'évêché de Pamiers

aucune liste de paroisses n'a été dressée lors de la création du diocèse de Pamiers

J. de Font-Réaulx, *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, 1972

----- XIV<sup>e</sup> -----

1325 : mention de la paroisse d'Arnavé

J. Duvernoy, *Le réquisitoire d'Inquisition de Jacques Fournier*, vol. 3, p. 1255 d'après F. Guillot, *Monographies...*, *op. cit.*, 1999, p. 72.

1375 : indication d'un prieur et chapelain d'Asnava

J. de Font-Réaulx, *Pouillés, ...*, *op. cit.*, 1972, p. 810.

1385 : indication d'un prieur d'Arnavé

J. de Font-Réaulx, *Pouillés, ...*, *op. cit.*, 1972, p. 807-814.

F. Guillot, *Monographies...*, *op. cit.*, 1999, p. 72.

----- XVI<sup>e</sup> -----

XVI : aucune référence à Arnavé dans l'index du diocèse de Pamiers

F. Baby, « *Les limites des anciens diocèses ariégeois* », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XXXIV, 1979, p. 159.

XVI : le titre de seigneur d'Arnavé est acheté par un marchand d'Ax.

C. Pailhès, *Le comté de Foix : un pays et des hommes : regards sur un comté pyrénéen au Moyen âge*, Cahors, 2006, p. 338.

1516 : registre de reconnaissance

ADHG, H Malte gabre registre 1540

1533 : terrier d'Arnavé

ADA, E14-15

1551 : Visite paroissiale de Saint-Paul  
ADA, G353, folio 88v : Registre de visites de paroisses  
SUAU (Bernadette), « Visites pastorales dans le diocèse de Pamiers en 1551 », *Tolérance et solidarités dans les pays pyrénéens – Quatrième centenaire de l'Edit de Nantes – Actes du colloque tenu à Foix les 18, 19 et 20 septembre 1998*, Saint-Girons, 2000, p.257-285.

1563-1568 : comptes de la fabrique de la paroisse d'Arnavé  
ADA, G227, n°2

1581 : liste des bénéficiaires de l'évêché de Pamiers  
ADA, ZO719 : la paroisse d'Arnavé n'apparaît pas dans la liste

1583 : 1<sup>er</sup> registre paroissial à Arnavé  
C. Pailhès, *Guide des archives de l'Ariège*, Foix, Archives départementales de l'Ariège, 1989

----- XVII<sup>e</sup> -----

début XVII<sup>e</sup> : Antoine Cellery épouse Antoinette Traversies  
G. Chaix d'Est-Ange, *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, 1903-1929.

10/03/1643 : Antoine de Traversier a droit de Haute justice sur la localité  
ADA, 1J110

26/07/1671 : visite de l'église Saint-Pierre  
ADA, G227, n°4

----- XVIII<sup>e</sup> -----

8/07/1796 (20 messidor an IV) : vente de la chapelle à la citoyenne Opportune Céléri  
ADA, 1Q518

28/07/1718 : droit de haute et basse justice et droits honorifiques vendus à Charles de Celeri  
ADA, 1Q158

----- XIX<sup>e</sup> -----

1821 : réparations de la chapelle par M. Riba, curé d'Arnavé  
ADA, ZQ184 : P. Philip, La chapelle ermitage de Saint-Paul d'Arnavé

1828 : droit de haute et basse justice et droits honorifiques  
ADA, 1Q158

1859 : donation de l'ermitage de Saint-Paul, sans suite  
ADA, 180EDT/M5

01/01/1859 extrait de délibération du conseil municipal pour donation. Présents Jules de Labaume, Joseph Clarac, Paul Baby ; chapelle dite «hermitage de Saint-Paul » (h dans le document).

18/01/1859 réponse du préfet : « le décret du 23 prairial an XII s'oppose formellement à ce qu'il y soit fait des inhumations » si culte dans la chapelle ; dans cas contraire pb avec le budget de la commune « on ne voit pas pourquoi le budget, déjà assez pauvre d'Arnavé, serait grévé de l'entretien d'un édifice dont l'utilité ne serait aucunement justifiée »

25/09/1877 demande de pièces justificatives par le préfet pour l'acquisition par la commune

1865 : Mort de Jules d'Ancein Baron de Labaume

----- XX<sup>e</sup> -----(hors travaux)-----

1934 : visite de Joseph Vézian  
ADA, 21J1

1937 : procession cf registre paroissial  
ADA, 135EDTGG1

1946 : compte-rendu du syndicat d'initiative de Tarascon sur Ariège  
ADA, 625W5

1964 : visite de M. Durliat ADA, 279W12

7/03 : demande de classement de la chapelle aux Monuments Historiques par le Conseil municipal de la commune d'Arnavé.

27/04 : Marthe Clarac cède la chapelle à la commune, ADA, 301W26.

29/11/1965 : classement de la chapelle au Monuments Historiques .

10/07/1975 : Lettre du président du syndicat d'initiative de Tarascon au Préfet pour constater des dégradations, ADA,.175W5

18/07/1999 : office religieux le 18 Juillet après restauration

## Annexe 5 : ADA, ZQ184. Écrit dactylographié de P. Philip.<sup>225</sup>

Chapelle hermitage de Saint-Paul d'Arnavé

Voici ce que nous avons copié sur le Registre de l'Église de MERCUS qui assure la célébration du culte dans la commune d'ARNAVE.

« Je soussigné, Curé d'ARNAVE, désirant transmettre à la postérité la connaissance de certains faits qui intéressaient [intéressent] la chapelle ou église de Saint-Paul, j'ai cru devoir laisser à mes successeurs la note suivante. -

L'Église de Saint-Paul, située sur une colline dépendante [dépendant] de la paroisse d'ARNAVE, attire l'attention des visiteurs par son antiquité. Les hommes d'art en font remonter la construction au temps de Charlemagne, d'après une tradition généralement reçue, elle aurait été desservie par deux Ermites il existe encore attenante à l'Église une cellule qui leur servait d'habitation<sup>226</sup>.

Tout près de cette église est une petite bâtisse renfermant [enfermant] une pierre enfouie dans la terre et dont la partie supérieure s'élève au-dessus du sol de trois ou quatre pouces. Une croyance fort ancienne fait cette pierre miraculeuse. Une note écrite par le Baron de Labaume, propriétaire de la Seigneurie d'ARNAVE et mort en ....., dit que des reliques sont déposées dans [sous] ladite pierre et qu'une bulle perdue lors de la Révolution en constatait l'authenticité.

Quoiqu'il en soit, beaucoup de personnes viennent, même de pays fort éloignés, demander sur cette pierre et dans cette Église la guérison des maladies épileptiques, ou mal caduc. D'après l'usage reçu, le malade doit passer la nuit couché sur cette pierre et tâcher d'y faire un somme. Il fait également don à la chapelle d'un suaire et autres linges dont on a coutume d'envelopper les morts. Il paraît qu'avant la Révolution de 89, il existait un registre où était constatée la guérison de plusieurs épileptiques.

Comme l'épilepsie est une maladie qu'on a de la répugnance à avouer, il arrive communément (communément), que les personnes qui en sont atteintes et qui viennent chercher la guérison n'osaient pas toujours dire leur nom. Celà (cela) arrive surtout quand ce sont des personnes jeunes. C'est ce qui m'a mis dans l'impossibilité de tenir une note exacte des guérisons qui paraissent être l'heureux résultat de ce pieux pèlerinage (pèlerinage). Cependant des personnes dignes de foi m'ont déclaré savoir d'une manière certaine que plusieurs épileptiques se sont parfaitement guéris à la suite de leur visite à la Chapelle et sans avoir eu recours à aucun remède humain.

Parmi les guérisons arrivées depuis 1833 que je dessers la paroisse d'ARNAVE, deux m'ont particulièrement frappé.

La première est celle d'un homme d'Andorre. Il paraissait âgé de trente cinq ans ; il me dit être malade depuis dix ans, les attaques d'épilepsie lui venant régulièrement tous les mois. Je lui indiquai ce qu'il devait

---

225. L'original n'a pas été localisé. La transcription est comparée à la version de A. Moulis, *Vieux sanctuaires ariégeois*, Verniolle, édition de l'auteur, 1967, p. 14-16. Les différences notables sont indiquées entre crochets (hors ponctuation et majuscules).

226. Dans la suite de la note P. Philip indique « il semble qu'il y ait eu deux cellules, une de part et d'autre de la porte d'entrée dans la nef ».

faire et l'exhortai (exhortait) à mettre sa confiance en Dieu. Ce qu'il fit. Après quoi, il s'en revint chez lui en Andorre ; deux ans après il revint pour remercier Dieu de la guérison. Il m'assura que depuis le jour ou il était venu, il n'avait plus eu d'attaque et qu'il était guéri. Ce fut le bruit de cette guérison qui attira plus tard un jeune homme de vingt deux ans environ, épileptique aussi, de la Province de Lérida en Espagne.

La seconde est celle du nommé Pierre Peyrotau, âgé de douze à treize ans de la paroisse de Vèbre, canton des Cabanes. Ce jeune homme se trouvant guéri à la suite de son pèlerinage revenait tous les ans avec quelques uns des siens en action de grâces. Il a été fidèle à cette pratique de dévotion jusqu'à 1854 où il mourut du choléra.

Dans le courant de l'année 1821, M. Riba, curé d'ARNAVE, fit quelques réparations à la Chapelle de l'Eglise [chapelle ou église] de St Paul. L'autel, qui était en pierre fut démolit et remplacé par un autel en bois qui existe encore. En démolissant l'autel ancien on trouva, au milieu et sous la pierre sacrée, une caisse en pierre renfermant des ossements humains. Cette caisse fut laissée telle qu'elle était au même endroit sous la pierre sacrée de l'autel nouveau. Sur le couvercle il écrivit ces mots : Inhumé en 711 et réparé en 1821.

Comme il n'est pas d'usage d'inhumer les morts sous la pierre d'autel ou pierre sacrée, il serait permis de supposer que les ossements trouvés dans la dite caisse sont de véritables reliques ; peut-être aussi que la bulle dont le baron de Labaume fait mention et qui parle des [de] reliques serait pour en constater l'authenticité.

En foi de quoi. ARNAVE, le 15 octobre 1860.

ESTEBE [O. Estèbe], Curé d'ARNAVE. »

**Annexe 6 : Chartes de donation de 1149-1177  
en faveur de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem.**

A.D.H.G., série H Malte Gabre 6, section Asnava  
Fonds de la commanderie de Malte, XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles.

**Document de 1149**

<sup>/1</sup> In nomine Domini, Ego Raimundus Rogerii cum consilio et voluntate nepotum  
<sup>/2</sup> meorum Rogerii Bernardi comitis fuxensis et Bernardi Rogerii fratris ejus pro re-  
<sup>/3</sup> -[missi]one peccatorum meorum dono casalem Guillelmi Raimundi de Mercus cum  
<sup>/4</sup> ...inis qui ? ibi ? vel in antea ? cum omnibus tenenciis ipsius casalis ad  
<sup>/5</sup> Domino Deo et Jherosolimitano Hospitali et omnibus fratribus ipsius Hospitalis tam prese[n-  
<sup>/6</sup> -ti]bus quam futuris. Hoc totum ego facio in manu Arnaldi Messagge prioris hospi-  
<sup>/7</sup> -talis Sancti-Egidii et Bernardi de Adila sine inganno et sine ulla retinencia vel re-  
<sup>/8</sup> -xxxxcia ad me vel ad aliquem parentum meorum. Facta carta ista mense [julio]  
<sup>/9</sup> feria II anno ab Incarnatione Domini M<sup>o</sup> C<sup>o</sup> XL<sup>o</sup> VIII<sup>o</sup> regnante Luzovico  
<sup>/10</sup> rege francorum ; videntibus Arnaldo de Blancafort et Guillelmo de Amenag [ et Pe-  
<sup>/11</sup> -tro crone et Arnaldo de Hospital et Guillelmo de Romigos ] R levita scripsit

*donateur* : Raimond-Roger oncle du comte de Foix

*don* : 1 casal de Guilhem Raimond de Mercus

*bénéficiaire* : Hospitaliers de Saint-Jean

**Transcription de Dubourg-censier de Foix<sup>227</sup>**

Donation du territoire d'Asnave à l'Ordre de Saint-Jean (1149)

In nomine Domini Ego Ramundus Rogerii, cum consilio et voluntate nepotum meorum, Rogerii Comitum Fuxensis et Bernardi Rogerii fratris ejus, pro redempcione peccatorum meorum, dono casalem G. R. de Mercus Domino Deo et Iherosolimitano hospitali et omnibus fratribus ipsius ospitalis tam presentibus quam futuris. Hoc totum facio in manu Arnaldi Messagge Prioris hospitalis sancti Egidii et Bernardi de Adila, sinu ulla retinencia vel revenencia ad me vel aliquem parentum meorum. Facta carta ista mense Julii, feria IIa, anno ab Incarnatione Domini MCXLIX, regnante Lozovico rege Francorum, videntibus Arnaldo de Blancafort et Guillelmo d'Amenag. R. levita scripsit.

Remarque : un membre de la famille comtale Raymond Roger, avait donné dans le mois de Juillet 1149, une portion du territoire d'Asnave avec le consentement de Roger Bernard, comte de Foix, son neveu et de Bernard Roger son frère.

---

227. A. Dubourg, *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse, pièce XL*.

### Document de 1177

/<sup>12</sup> Notum sit omnibus hominibus quod Ego Willelmus de Asnava dono et absoluo Deo et fratribus  
/<sup>13</sup> hospitalis Jherosolamis homines et feminas presentes atque futuros casalis Raimun –  
/<sup>14</sup> –di Johannis de Lugat. Etiam domus hospitalis dedit mihi Guillelmo de Asnava XL V  
/<sup>15</sup> ? solidos caritate pro predicto dono et absolutione istius et doni et istius absolutionis sunt  
/<sup>16</sup> amparatores Poncius de Malpas, Willelmus de Ravat et Porcellus qui debent facere, tenere, ha-  
/<sup>17</sup> –bere predictum donum et absolutionem etiam super omnes istos est amparator Rogerius Bernardus co-  
/<sup>18</sup> –mes Fuxi qui debet facere, habere et tenere predictum donum et absolutionem fratribus do-  
/<sup>19</sup> –mus hospitalis. Hujus rei sunt testes Poncius de Malpas, Willelmus de Ravat, R de Lari-  
/<sup>20</sup> ? de Lujat, Arnoldus de Alers. Facta carta ista mense madii Luna I VI feria  
/<sup>21</sup> regante Lodoico rege in Francia anno ab Incarnatione Domini M C LXX VII.  
/<sup>22</sup> Willelmus scripsit

donateur : Guillaume d'Arnavé

don : des hommes et des femmes d'un casal de R. J. de Lugat contre XLV sol tol

bénéficiaire : Hospitaliers de Saint-Jean

### Transcription de Dubourg-censier de Foix<sup>228</sup>

Donation du reste de ce territoire (Arnavé) (1177)

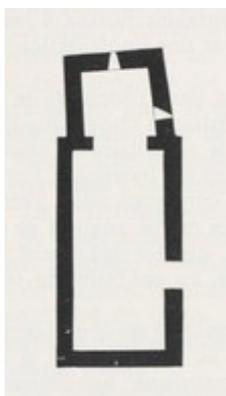
Notum sit omnibus hominibus quod ego W. d'Asnava dono et absolvo Deo et fratribus hospitales Iherosolimitani homines, et feminas presentes et futuros casalis R.J. de Lugat. Et domus hospitalis dedit mihi, W. d'Asnava, XLV sol tol. caritatem pro praedicto dono et absolutione Istius doni et istius absolutionis sunt amparatores Poncius de Malpas et W. de Rabat et Porcellus, qui debent facere, tenere, habere praedictum donum et absolutionem ; et supra omnes istos, est amparator Rogerius Bernardus comes Fuxi, qui debet facere, tenere et habere praedictum donum et absolutionem fratribus donus hospitalis. Hujus rei sunt testes Poncius de Malpas, W. de Rabat, R. de Lariva do Luzat. Facta carta ista mense Madii, Luna I a, VIa feria regante Lodoico Rege in Francia, anno ab Incarnatione Domini MCLXXVII

---

228. A. Dubourg, *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse, pièce XL*.

## Annexe 7 : Plan des églises.

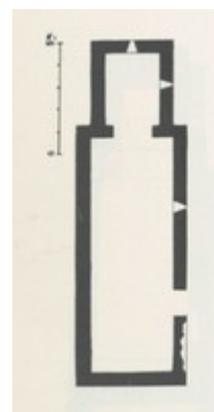
D'après M. Durliat, J. Giry, « Chapelles pré-romanes à chœur quadrangulaire du département de l'Hérault », Actes du 94e Congrès national des sociétés savantes, Pau, 1969, section d'archéologie et d'histoire de l'art, 1971, p. 210-211.



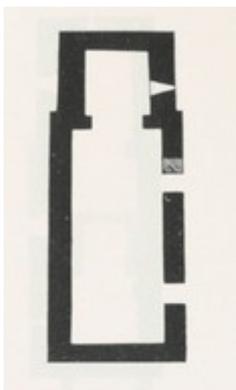
Saint-Georges, Lunas



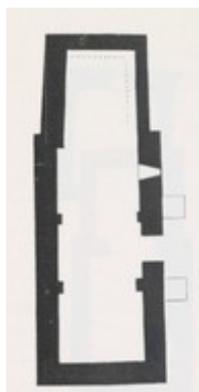
Saint-Sébastien du  
Capicol, Béziers.



Saint-Vincent de Soulage,  
Saint-Maurice.

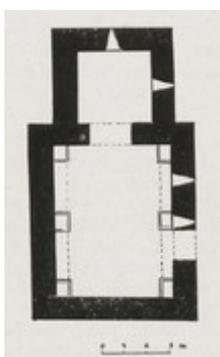


Saint-Pierre de Leneyrac,  
Ceyras.

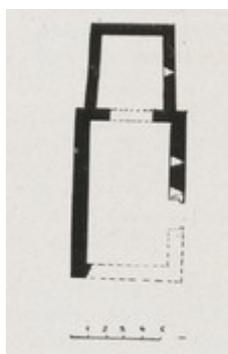


Sainte-Madeleine de  
Sériège, Cruzy.

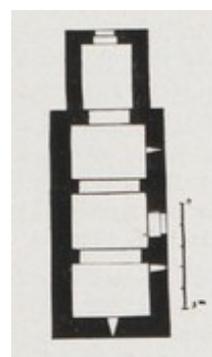
D'après B. Tollon, « Saint-Paul d'Arnave », Revue de Comminges, 1963, tome LXXIV, p90-94.



Sainte-Félicité,  
Sournia.



Saint-Jean de Caps



Saint-Martin de  
Fenollar.

## Annexe 8 : Liste des EA et des USC

E : ensemble (cf. figures 100 et 101) E+ : après ensemble 2

Vs : voûte du sanctuaire Vn : voûte de la nef

**MURS** 1xxx : intérieur 2xxx : extérieur 3xxx : traversant

<b>MURS</b>		1xxx : intérieur	2xxx : extérieur	3xxx : traversant
<b>N° EA</b>	<b>N° USC</b>	<b>Identification</b>		
MUR301		mur nef sud est		
	1101	rupture dans la composition du mur intérieur		E1
	1102	mur intérieur partie inférieure		E1
	1103	mur intérieur partie supérieure		E1
	1104	assise de réglage sous le cordon d'imposte		Vn
	1105	rupture d'assise liée à la mise en place du P610		E2
	1106	rupture d'assise liée à la mise en place du P610		E2
	2111	trou de boulin		E1
	2112	partie inférieure du mur extérieur		E1
	2113	partie supérieure du mur extérieur en pierre de taille		Vn
	2114	trou de boulin		Vn
MUR302		mur nef sud centre		
	1201	trou		
	1202	partie inférieure du mur intérieur en appareil régulier		E2
	1203	soubassement du mur intérieur		E2
	1204	rupture d'assises liée à la mise en place du P601		E2
	1205	rupture d'assises liée à la mise en place du portail		E2
	1206	piédroit du portail		E2
	1207	partie supérieure du mur intérieur en appareil régulier		E2
	1208	rebouchage		E2
	1209	rupture d'assises liée à la mise en place du portail		E2
	1221	bloc de soubassement		E2
	2211	rupture d'assises liée à la mise en place du C502		E2
	2212	mur extérieur en appareil régulier		E2
	2213	partie inférieure du mur extérieur		E1
	2214	partie supérieure du mur extérieur en pierre de taille		E2
	2215	perturbation dans l'alignement des pierres		E2

<b>MURS</b>		1xxx : intérieur	2xxx : extérieur	3xxx : traversant
<b>N° EA</b>	<b>N° USC</b>	<b>Identification</b>		
MUR302	2221	bloc de soubassement		E2
	3231	trou de boulin ouest traversant		E2
	3232	trou de boulin est traversant		E2
MUR303		mur nef sud ouest		
	1301	partie supérieure du mur intérieur		E2
	1302	rupture d'assises		E2
	1303	trou de boulin		E2
	1304	rupture d'assises		E2
	1305	reprise ?		E2
	2311	trou de boulin ouest		E2
	2312	trou de boulin est		E2
	2313	partie inférieure du mur extérieur		E2
	2314	partie du mur liée à la mise en place du CTF503		E2
	2315	vestige de solin de toiture de bâtiment annexe		E2
	2316	vestige de solin de toiture de bâtiment annexe		E2
	2317	assise de pierres de gros gabarit		E2
	2318	assise de pierres de gros gabarit		E2
	2319	partie supérieure du mur en pierre de taille		E2
	2320	partie centrale du mur		E2
	2321	partie supérieure du mur en pierre de taille en tuf		E2
	3331	trou de boulin ouest traversant		E2
	3332	trou de boulin est traversant		E2
MUR304		nef mur occidental		
	1401	trou de boulin nord		E2
	1402	trou de boulin nord		E2
	1403	trou de boulin sud		E2
	1404	rupture d'assises		E2
	1405	partie centrale du mur intérieur		E2
	1406	jointure entre 1405 et 1407		E2
	1407	rupture d'assises		E2
	1453	piédroits de la fenêtre F404 (mur intérieur)		E2
	2411	trou (de boulin?) sud		E2
	2412	trou de boulin sud		E2
	2413	trou de boulin nord		E2

<b>MURS</b>		1xxx : intérieur	2xxx : extérieur	3xxx : traversant
<b>N° EA</b>	<b>N° USC</b>	<b>Identification</b>		
MUR304	2414	trou de boulin nord		E2
	2415	trou de boulin nord		E2
	2416	trou de boulin nord		E2
	2417	trou de boulin sud		E2
	2418	trou de boulin sud		E2
	2419	rupture d'assises liée à la mise en place de C504		E2
	2422	assise en schiste et pierres locales		E2
	2423	assises irrégulières au niveau de F404 nord		E2
	2424	assises irrégulières au niveau de F404 sud		E2
	2454	piédroits de la fenêtre F404 (mur intérieur)		E2
	3431	trou de boulin traversant		E2
MUR305		mur nef nord ouest		
	1501	rupture d'assises liée à la mise en place de C507		E2
	1502	rebouchage		E2
	1503	rebouchage		E2
	1504	assise de réglage		E2
	1505	mur		E2
	1506	rebouchage		E2
	1507	cordon d'imposte		E2
	2514	partie supérieure du mur extérieur en pierre de taille		E2
	3531	trou de boulin traversant		E2
MUR306		mur nef nord entre		
	1601	trou est		E2
	1602	trou ouest		E2
	1603	partie inférieure du mur intérieur		E1
	1604	rupture d'assises liée à la mise en place du P603		E2
	1605	mur intérieur en appareil régulier		E2
	1606	assises sous le cordon d'imposte		E2
	1607	trou		E2
	1608	trou rebouché		E2
	1609	trou rebouché		E2
	2611	trou de boulin ouest		E2
	2612	soubassement		E1
	3631	trou de boulin est traversant		E2

<b>MURS</b>		1xxx : intérieur	2xxx : extérieur	3xxx : traversant
<b>N° EA</b>	<b>N° USC</b>	<b>Identification</b>		
MUR306	3632	trou de boulin ouest traversant		E2
	3633	trou de boulin est traversant partie haute		E2
MUR307		mur nef nord est		
	1701	rupture dans la composition du mur intérieur		E1
	1702	mur intérieur partie inférieure		E1
	1703	mur intérieur partie supérieur		E1
	1704	rupture d'assises en pierre de taille liée à la mise en place du P603		Vn
	1705	assise de réglage sous le cordon d'imposte		Vn
	2711	mur extérieur partie inférieure en moellons		E1
	2712	mur extérieur partie supérieure en appareil régulier		E2
	2713	rupture d'assises liée à la mise en place du C508		E2
MUR308		mur nord sanctuaire		
	1811	partie ouest - entre P604 et P605		E1
	1812	rupture d'assise (1811) liée à la mise en place du P604		E1
	1813	rupture d'assise (1811) liée à la mise en place du P605		E1
	1814	assises sous l'imposte (1811)		E1
	1815	assise de réglage sous l'imposte		Vs
	1821	partie est - entre P605 et P606		E1
	1822	rupture d'assise (1821) liée à la mise en place du P605		E1
	1823	assise sous l'imposte (1821)		Vs
	1824 ?	« rupture d'assise » (1821) liée à la mise en place du P606		E1
	2801	partie de mur sous l'arcade est		E1
	2802	partie de mur sous l'arcade ouest		E1
	2803	partie est du mur		E+
	2804	contour de l'arcade est		Vs
	2805	partie de mur à l'ouest		Vn
	2806	arc de l'arcade est		Vs
	2807	arc de l'arcade ouest		Vs
	2808	claveau de départ d'un arc		Vs
	2809	partie basse du mur à l'ouest		E1
MUR309		mur oriental sanctuaire		
	1901	reprise potentielle sous la fenêtre d'axe		E1
	1902	ajustement du mur et de la voûte		Vs

<b>MURS</b>		1xxx : intérieur	2xxx : extérieur	3xxx : traversant
<b>N° EA</b>	<b>N° USC</b>	<b>Identification</b>		
MUR309	1903	rupture d'assises liée à la mise en place du P607		E1
	2901	reprise en liaison avec 2803		E1
	2902	partie haute nord du pignon en petites pierres locales		E+
	2903	partie du mur en moellons		E1
	2904	soubassement		E1
	2905	partie haute du mur en pierre de taille		Vs
	2906	angle sud partie haute		Vs
	2907	assises tronquées en blocs volumineux		Vs
	2908	angle nord		E+
	2909	horizontale en schiste		E+
	2910	pierres locales (schiste) taillées		E+
	2911	pierres taillées petit/moyen		Vs
MUR310		mur sud sanctuaire		
	1011	partie est - entre P607 et P608		E1
	1021	partie ouest - entre P608 et P609		E1
	1022	assise sous imposte (partie ouest)		Vs
	2001	fond de l'arcade ouest		E1
	2002	fond de l'arcade centrale		E1
	2003	fond de l'arcade est		E1
	2004	socle du pilier ouest des arcades		Vs
	2005	socle du pilier est des arcades		Vs
	2006	angle entre le sanctuaire et la nef		Vn
	2007	pierres de l'ancienne structure		E1
	2008	partie basse de l'angle entre le sanctuaire et la nef		E1
MUR001		mur triomphal		
	101	partie du mur en moellons (nord)		E1
	102	partie du mur en moellons (sud)		E1
	103	partie du mur en pierre de taille sous l'ouverture		Vn
	104	partie du mur en pierre de taille au dessus de l'ouverture		Vn
	105	pierres verticales		Vn

<b>CONTREFORTS</b>		
<b>N° EA</b>	<b>N° USC</b>	<b>Identification</b>
CTF501	5101	trou de boulin
	5102	trou
	5103	trou
	5104	trou comblé
	5105	trou comblé
	5106	reprise ?
CTF502	5201	trou
	5202	trou
CTF503	5301	trou de boulin
	5302	trou
CTF504	5401	trou de boulin
CTF505	5501	trou de boulin
CTF506	5601	partie basse en pierre de taille
	5602	ressaut en pierres locales
	5603	partie haute en pierre de taille
CTF507	5701	partie basse en pierre de taille
	5702	ressaut en pierres locales
	5703	partie haute en pierre de taille
CTF508	5801	partie basse en pierres locales sur le devant
CTF509	5901	trou de boulin

<b>PILIER</b>		
<b>N° EA</b>	<b>N° USC</b>	<b>Identification</b>
PIL601		pilier nef sud ouest
	6101	trou
	6102	trou
PIL602		pilier nef nord ouest
	6101	trou
	6202	reprise dans pierre façonnée
	6203	trou
PIL603		pilier nef nord est
PIL604		pilier sanctuaire nord ouest
PIL605		pilier sanctuaire nord centre
PIL606		pilier sanctuaire nord est
	6601	trou
PIL607		pilier sanctuaire sud est
	6701	trou
PIL608		pilier sanctuaire sud centre
PIL609		pilier sanctuaire sud ouest

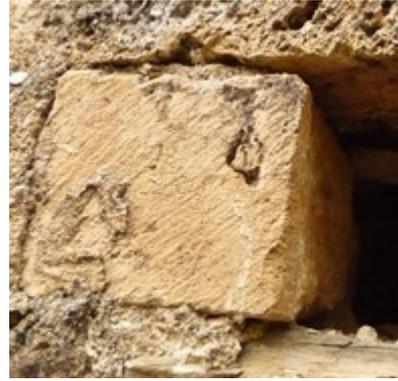
<b>ARCS</b>		
<b>N° EA</b>	<b>N° USC</b>	<b>Identification</b>
ARC701		arc nef ouest
ARC702		arc nef est
ARC703		arc sanctuaire ouest
ARC704		arc sanctuaire centre
ARC705		arc sanctuaire est

<b>PORTAIL</b>		
<b>N° EA</b>	<b>N° USC</b>	<b>Identification</b>
POR701		portail

## Annexe 9 : Les types de pierres



1. tuf



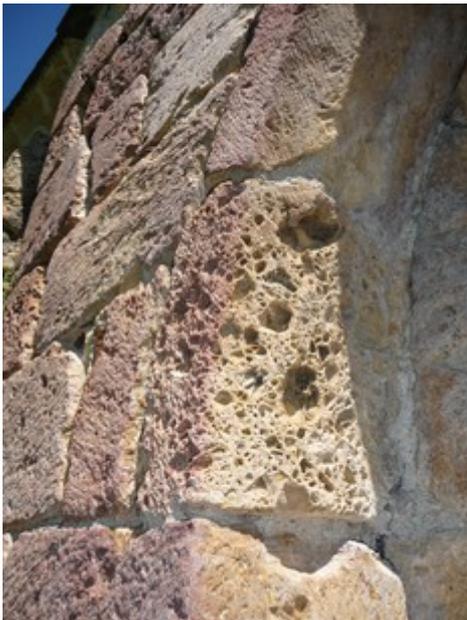
2. grès



3. schiste



4. schiste



5. tuf



6. granite



7. calcite



8. calcaire



9. pierres rubéfiées

**Annexe 10 : Les types de parements**  
(carrés de 1m x 1m)

Mur301 1b intérieur



extérieur



Mur302 2b intérieur



extérieur



Mur303 2c intérieur



extérieur



Mur304 2c intérieur



extérieur



Mur305 2c intérieur



extérieur



Mur306 2b intérieur



extérieur



Mur307 1b intérieur



extérieur



Mur308 1a intérieur



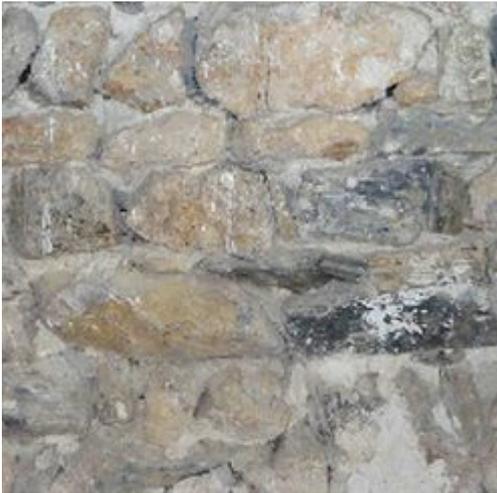
extérieur



extérieur



Mur309 1a intérieur



extérieur



Mur310 1a intérieur est



extérieur



extérieur



## Annexe 11 : Caractéristiques des trous de boulin

valeurs estimées en italiques

M = maçonné

F= façonné

Quelques trous de boulin sur contreforts ont été intégrés à titre indicatif

N° USC	dimension hxl	profondeur	type
2111	12 × 12	40	M
2114			M
3231 int	11 × 10	83	F
ext	<i>12 × 11</i>	"	M
3232 int	22 × 11	83	M
ext	<i>22 × 10</i>	"	F
1303	12 × 8	83	M
2311	14 × 18	47	M
2312	18 × 15	32	M
3331 int	10 × 20	83	M
ext	20 × 10	"	M
3332 int	16 × 10	83	M
ext	22 × 18	"	M
1401	9 × 13	26	F
1402	18 × 10	51	F
1403	17 × 13	43	M
2411	14 × 5	22	F
2412	11 × 11	41	M
2413	9 × 7	53	F
2414	12 × 7	60	M
2415			M
2416			F
2417			M
2418			F
3431 int	19 × 10	72	M
ext	8 × 6	"	F
3531 int	17 × 10	73	M
ext	18 × 10	"	M
2611	18 × 11	18	F

N° USC		dimension hxl	profondeur	type
3631	int	14 × 11	90	F
	ext	15 × 11	"	F
3632	int	11 × 11	79	F
	ext	13 × 11	"	F
3633	int	<i>dans la voûte</i>		
	ext	10 × 17	107	F
5101		28 × 19	20	F
5301		8 × 7	18	F
5401		11 × 11	28	F
5501		7 × 10	35	F
5901		12 × 14	9	F

## Annexe 12 : Trous de boulin (clichés)

### *Trous intérieurs maçonnés*



1303



1403



3232



3331



3332



3431



3531

### *Trous intérieurs façonnés*



1401



1402



3231



3631



3632

*Trous extérieurs maçonnés*



2111



2114



2311



2312



2412



2414



2415



2417



3231



3331



3332



3531

*Trous extérieurs façonnés*



2411



2413



2416



2418



2611



3232



3431



3631



3632



3633



5101



5301



5401



5501



5901

## Annexe 13 : Églises d'Ariège et de Cerdagne

### Églises de l'Ariège



1. Saint-Martin d'Antras



2. Saint-Sernin d'Axiat  
(Cliché @art-roman)



4. Aulignac



3. Saint-Nicolas de Gestières  
(wikipedia)



5. Saint-Pierre de Mérens  
(Cliché @art-roman)



6. Saint-Martin d'Unac  
(Cliché @art-roman)



7. Saint-Blaise lez Pujols  
(wikipedia)



8. Saint-Blaise de Verdun  
(Cliché @art-roman)



9. Vernajouls, église de l'Assomption.  
(Cliché @art-roman)



10. Sainte-Marthe de Vernaux  
(Cliché @art-roman)

## Églises de Cerdagne



11. Saint-André d'Angoustrine



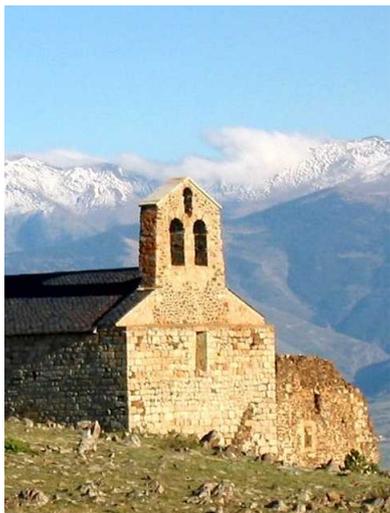
12. Saint-Martin de Fenolar  
(Cliché J.M. Rollet)



13. Saint-Julien d'Estavar



14. Saint-Martin d'Envalls



15. Santa Maria de Bell-Lloc  
(Cliché pyreneescatalanes.free)



16. Santa Maria de Mosoll  
(wikipedia)

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

---

### 1. SOURCES

#### **Archives départementales de la Haute-Garonne**

*série H Malte : Fonds de la commanderie de Malte, XIIe-XVIIe siècles.*

H MALTE Inv 70 : inventaire de titres et archives (*XVIIe siècle*)

H - MALTE GABRE 6 section Asnava : chartes 1149-1177

1H - Malte reg. 1540 : registre de reconnaissances

H MALTE reg. 2636B

H MALTE reg. 484

#### **Archives départementales de l'Ariège**

*série B : Cours et juridiction avant 1790.*

*sous série 2B : Maîtrise des Eaux et Forêts.*

2B 31-32 : Visite de réformation des maîtrises des eaux et forêts Pamiers (1670)

*série E : Féodalité communes, bourgeoisie et familles.*

E205 : Famille d'Arnave, titres de propriétés, 1419 – 1576

180EDT/CC5 : livre terrier (cadastre)

180EDT/DD3 : réparations à l'église (1776) (en rapport avec M. de Traversier)

180EDT sup. M5 : Donation de l'ermitage St-Paul (1859)

180EDT/M3 : requête concernant la chapelle Saint-Paul (1792)

*série G : Clergé séculier*

G68 : Temporel de l'évêché de Pamiers (1313-1738)

G188 n°3 et 4 : fond du diocèse de Pamiers

G227, n°2 : Comptes de la fabrique de la paroisse d'Arnave (1563-1568)

G227, n°4 : Ordonnance de visite de l'église du 26 juillet 1671

G353 : Registre de visites de paroisses 1551

*série H : Clergé régulier*

H59 : récit du martyre de Saint-Volusien

*série J : Documents entrés par voie extraordinaire.*

21J1 : Fonds Joseph Vézian 1908-1956

33J3 : testament d'Antoinette de Traversier (1781), contrat de mariage (1735)

série O : Administration et comptabilité communales

2O125 : église d'Arnave

4O20 : Dossiers de Traversier

série Q : Domaine, enregistrement et hypothèques

1Q518 : Arnave vente d'une chapelle abandonnée à la citoyenne Opportune Céléri le 20 messidor an IV

1Q6-1Q17 : séquestres, états, inventaires, estimations.

série W : Documents administratifs et judiciaires

175W5 : Arnave : restauration de la chapelle. 1975

270W2 : 1976-1996 Arnave - Chapelle : plans, coupes, cadastre (4 planches)

276W2 : 25/01/1977 Arnave : église Saint-Paul - relevé de l'église, vue en plan (éch. 1/100ème), élévation (éch. 1/50ème), coupe transversale (éch. 1/50ème), élévation clocher (1/25ème), détails du chœur. 1 tirage

279W12 : Inventaires de monuments et sites classés : préparation du pré-inventaire des monuments et richesses artistiques de la France (1967-1968). Demandes , arrêtés, photos

279W13 : Inscriptions à l'inventaire supplémentaire, classements : Chapelle Saint-Paul d'Arnave (1963-1966)

301W26 : Arnave : acquisition de la chapelle Saint Paul : plan (1964)

626W8 : 1983-1986 Consolidation des arcs doubleaux et réfection de la couverture

série Z : Sous-préfectures

ZQ184 : La chapelle ermitage de Saint-Paul d'Arnave - [PHILIP (Paul) - 3 p. dact., s.l. n.d.].

ZQ1174 : Églises Romanes en Ariège / BOULHAUT (Josette.) [exposition, Archives Départementales de l'Ariège, janvier-mars 1989].

### **Sources éditées**

BARRIERE-FLAVY (Casimir), *Censier du Pays de Foix à la fin du XIVe siècle*, Toulouse, 1898.

CONTRASTY (Jean), *Cinq visites « ad limina » XVIe et XVIIe siècles*, 1913.

DEVIC (Claude), VAISSETTE (Joseph), *Histoire générale de Languedoc*, Toulouse, Privat, 1877-1904, 16 vol.

DOUAIS (Célestin), « Inventaire des biens et immeubles de Saint-Sernin de Toulouse, dressé le 14 septembre 1246 », *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, tome XIV, 1886-1889, p1-28.

DU BOURG (Antoine), *Histoire du Grand-Prieuré de Toulouse*, Toulouse, 1883.

FONT-REAULX (Jacques de), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, Paris, 1972.

GARRIGOU (Adolphe), *Études historiques sur l'ancien pays de Foix*, Toulouse, 1845.

*GALLIA CHRISTIANA*, tomes VI et XIII, Paris, 1874.

GÉRARD (Pierre), GÉRARD (Thérèse), *Cartulaire de Saint-Sernin*, Toulouse, 2000.

MAGNOU-NORTIER (Élisabeth), MAGNOU (Anne-Marie), *Recueil des chartes de l'abbaye de La Grasse*, tome 1 (779-1119), Paris, 1996.

PAILHÈS (Claudine), *Guide des archives de l'Ariège*, Foix, Archives départementales de l'Ariège, 1989.

### **Source imprimée**

LACOUDRE (Raymond de), *La vie de saint Volusien, évêque de Tours et martyr, patron de la ville de Foix*, Limoges, Meilhac, 1772.

### **Sources graphiques**

série 3P :

3P543 date cadastre échelle 1/2500

3P972 cadastre section B

3P3418 cadastre 1830-34 échelle 1/2500

3P3588 cadastre 1830 Mercus

série 2FI :

2FI49 : photographie de la chapelle d'Arnave

## 2. BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages et articles concernant la chapelle d'Arnavé

- DURLIAT (Marcel), ALLÈGRE (Victor), *Pyrénées romanes, Sainte-Marie de La Pierre-Quivire*, Zodiaque, vol.30, 1969.
- JACQUET (Agnès), *Connaître l'art roman en Ariège*, Luçon, Sud Ouest, 1991.
- SAVÈS (Mélania), *Églises romanes de la vallée de l'Ariège*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Henri Pradalier, Toulouse 2, 2002.
- TOLLON (Bruno), « Saint-Paul d'Arnavé », *Revue de Comminges*, 1963, tome LXXIV, p90-94.

### Histoire

- BABY (François), « Les limites des anciens diocèses ariégeois », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XXXIV, 1979, p. 159.
- BARRIERE-FLAVY (Casimir), « Le diocèse de Pamiers au XVIe siècle », *Revue des Pyrénées*, tome IV, 1892, p85-106.
- BOUBE (Jean), *L'évolution du patrimoine du temporel de l'abbaye Saint-Sernin jusqu'au milieu du XIIIe siècle*, Diplôme d'études supérieures, Toulouse 2, 1950.
- CARTAILHAC (Émile), « La cachette de bronzes d'Arnavé (Ariège) », *L'Anthropologie*, Paris, 1898, p. 666-667.
- CHAIX D'EST-ANGE (Gustave), *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIXe siècle*, 1903-1929.
- CLAEYS (Louis), « Heurts et clameurs politiques », *Histoire de Foix et de la haute-Ariège*, Toulouse, Privat, 1996, p. 205-242.
- DURAND (J.P.), « La commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem à Capoulet, de la Réforme à la Révolution », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLV, 1990, p. 125-189.
- GÉRARD (Pierre), « Les possessions ariégeoises de Saint-Sernin », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLII, 1987, p. 55.
- , « L'Ariège dans le cartulaire de Saint-Sernin, aperçu géographique », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome L, 1995, p. 135.
- LLOBET (Gabriel de), *Foix médiéval : recherches d'histoire urbaine*, Saint-Girons, Maury, 1974.
- , « Origines et naissance du haut pays de Foix et de ses villes », *Histoire de Foix et de la haute-Ariège*, Toulouse, Privat, 1996, p. 31-44.

- MARLIAVE (Olivier de), « La pierre guérisseuse d'Arnavé, en Ariège. Sur les pas de Joseph Vézian... », *Société des amis du musée Pyrénéen*, Lourdes, 1984, p. 43-48.
- MIROUSE (Denis), *Les circonscriptions intermédiaires du sud du pagus de Toulouse aux Xe et XIe siècles*, mémoire de MASTER II, sous la direction de Hélène Debax, Toulouse Jean-Jaurès, 2015.
- PAILHÈS (Claudine), *L'Ariège des comtes et des cathares*, Toulouse, Milan, 1992.
- , *Recueil des chartes de l'Abbaye de La Grasse*, tome 2 1117-1279, Paris, 2000.
- , *Le comté de Foix : un pays et des hommes*, Cahors, 2006.
- , *Paroisses et communes de France : dictionnaire d'histoire administrative et démographique . Ariège*, Foix, 2011.
- PÉLISSIER (Edmond), « Le temporel de l'abbaye Saint-Volusien de Foix à la révolution », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, 1913, p. 261-279.
- SUAU (Bernadette), « Visites pastorales dans le diocèse de Pamiers en 1551 », *Tolérance et solidarités dans les pays pyrénéens – Quatrième centenaire de l'Edit de Nantes – Actes du colloque tenu à Foix les 18, 19 et 20 septembre 1998*, Saint-Girons, 2000, p. 257-285.
- WOLFF (Philippe), *Le diocèse de Toulouse*, Paris, 1983.
- ZARIC (Nathalie), *La route des Pyrénées romanes en Ariège et dans les vallées de Cadi*, mémoire de DESS, sous la direction de Denis Puech, Foix, 1999.

## **Histoire de l'art et archéologie**

- BESSAC (Jean-Claude), CHAPELOT (Odette), FILIPPO (Raffaël de), *La construction : les matériaux durs : pierre et terre cuite*, Paris, 2004.
- BOUSQUET (Françoise), *Les chapelles préromanes de l'Aude*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Marcel Durliat, Toulouse 2, 1978.
- CABANOT (Jean), *Les Débuts de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France*, Paris, Picard, 1987.
- DURAND (Geneviève), « Les églises rurales du premier âge roman dans le Rouergue méridional », *Archéologie du Midi médiéval*, tome VII, 1989, p. 3-42.
- DURLIAT (Marcel), GIRY (Joseph), « Chapelles pré-romanes à chœur quadrangulaire du département de l'Hérault », *Actes du 94e Congrès national des sociétés savantes, Pau, 1969, section d'archéologie et d'histoire de l'art*, 1971, p. 203-223.
- ESQUIEU (Yves), HARTMANN-VIRNICH (Andreas), « Les signes lapidaires dans la construction médiévales : études de cas et problèmes de méthodes », *Bulletin monumental*,

- 2007, p. 331-358.
- GABORIT (Jean-René), *La sculpture romane*, Paris , Hazan, 2010.
- GUILLOT (Florence), *Monographies villageoises en Sabarthès*, Nîmes, Lacour, 1999.
- , « Les fortifications des comtes de Foix au Moyen Âge (Ariège) », *Archéologie du Midi médiéval*, volume 23, 2005, p. 265-292.
  - , « Saint-Volusien au Moyen Âge, une abbaye à l'ombre du château de Foix », *Revue de Comminges*, 2009, p. 95-130.
  - , « *Seigneurie, villages et château, la vallée de Miglos au Moyen Âge, un ensemble exemplaire* ». second colloque du Programme Collectif de Recherche "Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges", 2011, Foix, France, p. 319-343.
- GUITTARD (Jérôme), *Recherche et caractérisation de gisements – Ariège (09)*, Centre d'Études Techniques de l'Équipement du Sud-Ouest, 2012.
- JACQUET (Agnès), *Inventaire des églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos (Ariège)*, mémoire de maîtrise, sous la direction de Yves Bruand et Michèle Pradalier, Toulouse 2, 1987.
- , « Les églises romanes des cantons de Tarascon et de Vicdessos », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XLV, 1990, p. 125-189.
  - , *Les églises romanes de l'ancien comté de Foix : inventaire raisonné*, mémoire de DEA, sous la direction de Yves Bruand et Michèle Pradalier, Toulouse 2, 1988.
- LAHONDÈS (Jules de), « Les églises anciennes du diocèse de Pamiers », *La semaine catholique du diocèse de Pamiers*, 1883.
- , « Les prieurés de Saint-Sernin de Toulouse dans le comté de Foix », *Bulletin monumental*, 1886.
  - , « Les églises romanes de l'Ariège », *Bulletin monumental*, n°5, 1877.
- PARRON-KONTIS (Isabelle) et REVEYRON (Nicolas), *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes*, Paris, Éditions Errance, 2005.
- PRIGENT (Daniel), « Le petit appareil et son évolution », *Édifices et artifices ; histoires constructives*, Paris, Picard, 2008, p. 503-511.
- REVEYRON (Nicolas), *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon, 1996.
- , « Remarques sur la technologie des fondations au Moyen-Âge (XIe-XIIe siècles) », *Édifice et Artifice : histoires constructives*, 2008, p. 321-330.
  - , « Le chantier de construction à l'époque romane », *Initiation à l'art roman*, Zodiaque, 2002, p. 23-36.

-, « Typologie, structure et implantation du trou de boulin dans son rapport à l'échafaudage médiéval. », *Archéologie du Midi médiéval*, volume 12, 1994, p. 79-98.

ROGER (Robert), « Les églises romanes du pays de Foix et du Couserans », *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, supplément au tome XI, 1907-1908.

VERGNOLLE (Éliane), BULLY (Sébastien), « *Le "premier art roman" cent ans après : la construction entre Saône et Pô autour de l'an mil : études comparatives* », Actes du colloque international de Baume-les-Messieurs et Saint-Claude 17-21 juin 2009, Paris, Éditions Errance, 2005.

### 3. Dictionnaires

BAUDRILLART (Alfred), MEYER (Albert), CAUWENBERGH (Étienne van) (Dir.), *Dictionnaire d'histoire et géographie ecclésiastique*, tome X et XIII, Paris, 1938.

GAFFIOT (Félix), *Le Gaffiot de poche : dictionnaire latin-français*, Paris, 2001.

PARISSE (Michel) (Dir.), *Lexique latin-français : Antiquité et Moyen Âge*, Paris, 2006.

### 4. Sites internet

COLS (Pascal-Robert), <http://www.forgottenworlds.org/map.php>.

GILLODES (Alain), *Art roman en Ariège*,

[http://www.alaingillodes.fr/patrimoine/eglises\\_chapelles\\_romanes\\_%20ariege/art\\_roman\\_ariege.htm](http://www.alaingillodes.fr/patrimoine/eglises_chapelles_romanes_%20ariege/art_roman_ariege.htm)

*Clochers de France*, [http://clochers.org/carte\\_accueil\\_active.htm](http://clochers.org/carte_accueil_active.htm).

HISTARIÈGE (Association), *Histoire et Patrimoine de l'Ariège*, [www.histariege.com](http://www.histariege.com)

*Les églises d'Ariège*, [http://www.photosariege.com/pages/LES\\_EGLISES\\_DARIEGE-1359348.html](http://www.photosariege.com/pages/LES_EGLISES_DARIEGE-1359348.html).